

INDICATEUR D'ETAT : 1. ETAT NATUREL DE REFERENCE

Cet indicateur sert à caractériser l'état initial du bassin par l'approche des caractéristiques géologiques, des masses d'eau et l'occupation du sol de grands ensembles naturels.

En effet, les pressions sur l'environnement ne seront pas identiques selon le type des milieux concernés. Il est donc important de disposer d'un point zéro pour vérifier comment la qualité de l'environnement du bassin a évolué en fonction des caractéristiques du milieu.

INDICATEUR D'ETAT : 1. ETAT NATUREL DE REFERENCE

Descripteur : 1.1 Carte des systèmes aquifères

✓ Commentaire général descripteur :

Un **système aquifère** est un domaine hydrogéologique dont toutes les parties sont en liaison hydraulique et qui est circonscrit par des limites faisant obstacle à toute propagation d'influence appréciable vers l'extérieur. De façon générale, il correspond aux réserves d'eaux souterraines d'un territoire.

Ce descripteur permet de présenter l'état initial du bassin par l'approche des caractéristiques hydrogéologiques.

- ✓ **Préconisations suivies** : Non.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : BDRHF V1 (Base de Données sur le Référentiel Hydrogéologique Français)
- ✓ **Pour en savoir plus** : http://sandre.eaufrance.fr/rubrique.php?id_rubrique=18
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Version 2 prochainement.
- ✓ **Référence initiale** : Carte " Forces et faiblesses " p.34.

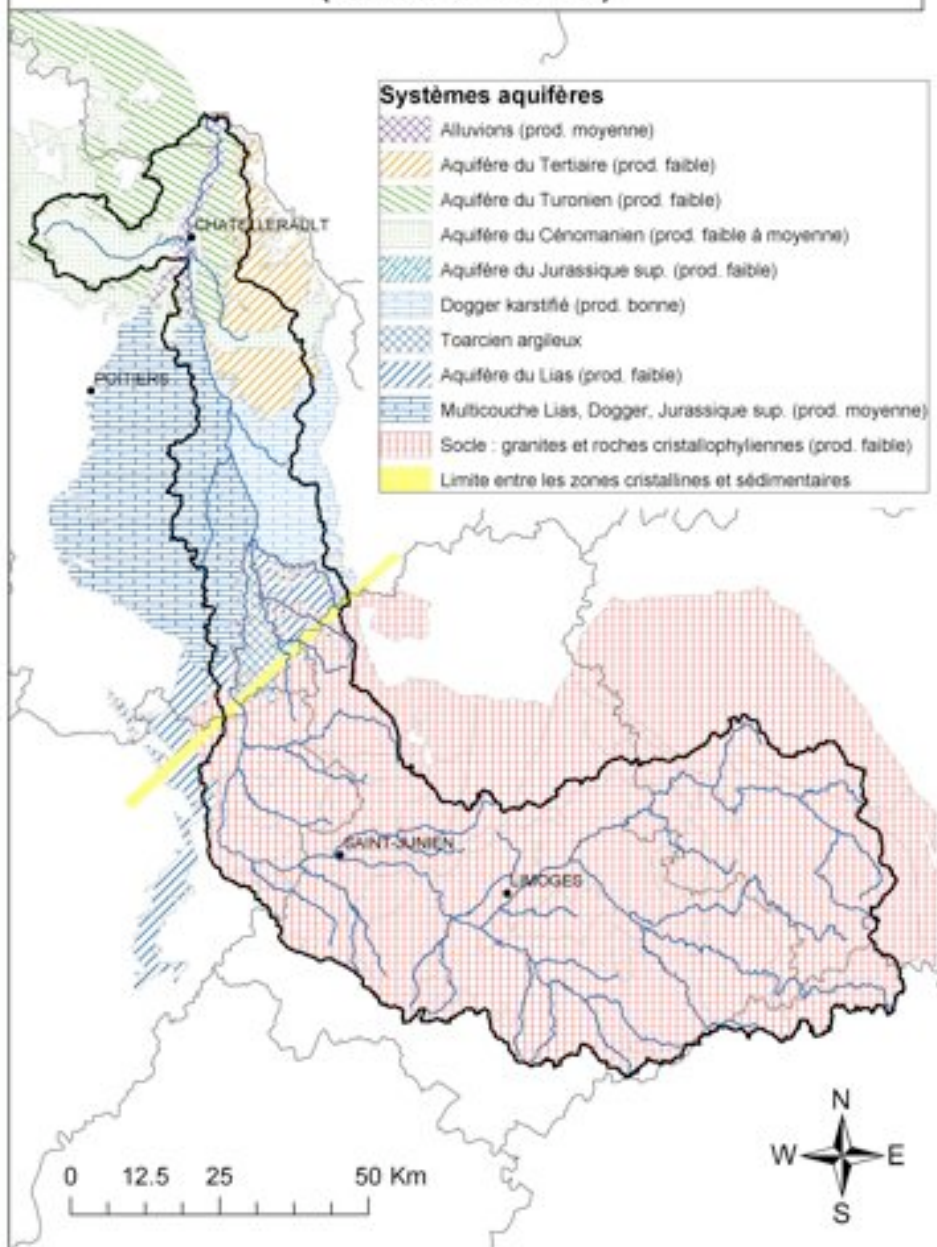
✓ Caractéristiques du bassin :

Les systèmes aquifères du bassin de la Vienne sont de 2 types :

- en zone amont cristalline (essentiellement en Limousin), se trouvent les formations arénisées de surface. Elles sont de faibles capacités mais bien adaptées aux besoins diffus des zones rurales. Ces eaux sont cependant vulnérables aux pollutions notamment bactériologiques, ainsi qu'aux périodes de sécheresse. Leur caractère acide peut entraîner des nuisances importantes : attaque des réseaux de distribution, risque pour la santé avec dissolution des métaux comme le plomb ou le cuivre,

- en zone aval sédimentaire, la ressource en eau est plus abondante. Les eaux sont bien minéralisées et les débits, plus importants. Dans les calcaires karstifiés, la partie libre des nappes offre une bonne disponibilité mais est vulnérable aux nitrates et pesticides. Dans la partie captive, les eaux sont chargées en fer et manganèse. Dans les sables fins et grès, les eaux sont peu minéralisées avec des teneurs en fer non négligeables. Enfin, dans les calcaires crayeux, les formations tertiaires et les alluvions des cours d'eau, les aquifères présentent moins d'intérêt avec une qualité médiocre et des potentialités inégales.

1.1 Les systèmes aquifères sur le bassin de la Vienne (source : BDRHF)



INDICATEUR D'ETAT : 1. ETAT NATUREL DE REFERENCE

Descripteur : 1.2 Carte des masses d'eau

✓ Commentaire général descripteur :

La Directive Cadre Européenne sur l'Eau du Parlement Européen et du Conseil adoptée le 23 octobre 2000, établit un **cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau**.

Son objectif sur le plan écologique peut se résumer ainsi :

- ∞ **Atteindre d'ici 2015 le "bon état" (bon état écologique et chimique) pour tous les milieux aquatiques naturels.**
- ∞ **Préserver ceux qui sont en "très bon état".**
- ∞ **Atteindre le bon potentiel dans les milieux fortement artificialisés.**
- ∞ **Supprimer avant 2020 les rejets de substances dangereuses prioritaires. Cet objectif s'ajoute à la réduction de tous les rejets de micropolluants, nécessaire à l'atteinte des objectifs de bon état et de bon potentiel écologique.**

Pour en savoir plus : http://www.eau-loire-bretagne.fr/sdage_et_sage/directive_cadre/
<http://www.ecologie.gouv.fr/La-directive-cadre-sur-l-eau.html>

A ce titre, un **état des lieux** a été réalisé avec une délimitation et une caractérisation de l'état des milieux aquatiques pour chaque masse d'eau correspondant à une partie distincte et significative des eaux de surface, telles qu'un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, une partie de rivière, de fleuve ou de canal, une eau de transition ou une portion d'eaux côtières.

Concernant le risque de non-atteinte du bon état des eaux et milieux aquatiques, les masses d'eau sont classées en :

- ∞ **risque de non-atteinte,**
- ∞ **doute,**
- ∞ **respect des objectifs,**
- ∞ **masse d'eau fortement modifiée** (par suite d'altérations physiques dues à l'activité humaine).

Après avoir identifié les mesures supplémentaires qui permettraient d'atteindre le bon état des eaux en 2015, une analyse détaillée par masse d'eau a permis d'évaluer leur faisabilité technique, leur impact réel sur le milieu et le délai de réponse du milieu. En croisant ces données avec une analyse économique, il a été défini pour chaque masse d'eau un **objectif environnemental : compte tenu des contraintes techniques et financières, la masse d'eau peut-elle atteindre le bon état en 2015 ou faut-il proposer un report de délai (2021 ou 2027) ou encore une dérogation d'objectif ?**

- ✓ **Préconisations suivies :** Non.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB, DIREN.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Selon actualisation.
- ✓ **Référence initiale :** Etat des lieux du bassin Loire-Bretagne (2005).

✓ Caractéristiques du bassin :

Données issues de l'Agence de l'eau Loire Bretagne – 09/2007

Sur le territoire du SAGE Vienne, concernant les « cours d'eau principaux » et « Très Petits Cours d'Eau (TPCE) », sont dénombrées sur un total de 98 masses d'eau :

- ∞ **27** masses d'eau classées en « **Respect des objectifs** » (28 %),
- ∞ **14** masses d'eau classées en « **Doute** » (14 %),
- ∞ **53** masses d'eau en risque de non-atteinte, classées en « **Délais / Actions supplémentaires** » (54 %),
- ∞ **4** masses d'eau non qualifiées (4 %).
- ∞ **11** masses d'eau fortement modifiée (MEFM) plans d'eau et cours d'eau.

L'ensemble des masses d'eau « plans d'eau » est classé en « **Respect des objectifs** ».

Les paramètres déclassants sur la **partie amont du bassin de la Vienne** sont la morphologie, l'hydrologie et les micropolluants et macropolluants.

La dégradation des composantes hydro-morphologiques peut être mise en relation avec les nombreux ouvrages barrant le lit des cours d'eau, les très nombreux étangs ainsi que le piétinement des bovins sur les berges et dans le lit des cours d'eau.

Le déclassement vis-à-vis des paramètres micropolluants est lié aux activités industrielles du bassin (papeteries...).

Enfin, les pollutions organiques, azotées ou phosphorées (macropolluants) sont liées aux rejets urbains (assainissement non-conforme) et à l'élevage pourtant extensif en globalité.

Sur la **partie aval du bassin**, les paramètres déclassants sont les pesticides, la morphologie et les nitrates. L'ensemble des masses d'eau est classé en risque de non-atteinte du bon état fixé par la Directive Cadre Européenne à l'horizon 2015.

Le secteur se trouve confronté à 2 problématiques généralisées :

- pollutions par les produits phytosanitaires et plus localement, par les nitrates,
- dégradation de la qualité et de la fonctionnalité des habitats aquatiques au travers de diverses atteintes à la morphologie des cours d'eau avec parfois des répercussions hydrologiques défavorables (étiages importants sur l'Envigne).

Le déclassement local de certains cours d'eau vis-à-vis des macropolluants renvoie à des problématiques locales de collecte des rejets urbains ou industriels.

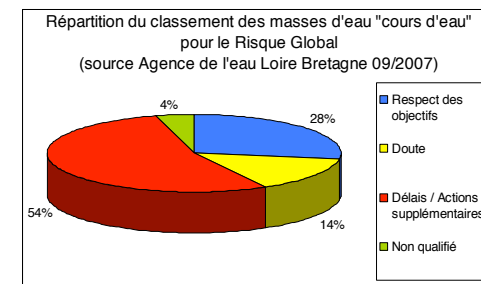
Enfin, concernant les masses d'eaux souterraines situées sur la partie aval du bassin :

- le risque qualitatif concerne les nappes du Cénomaniens et du Dogger, essentiellement pour des problèmes de nitrates et pesticides,
- le risque quantitatif concerne la nappe du Cénomaniens.

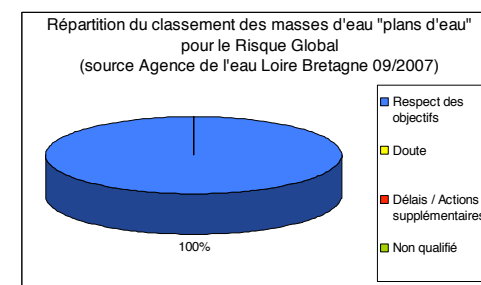
Les différents risques concernant les eaux de surfaces (cours d'eau principaux, très petits cours d'eau et plans d'eau) sont présentés dans les tableaux et cartes suivants.

Tableau récapitulatif concernant les masses du territoire du SAGE vienne

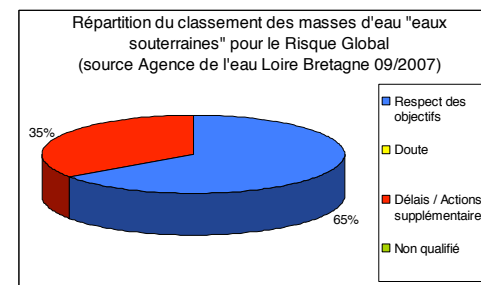
Cours d'eau	Risque Global	Risque Morphologie	Risque Hydrologie	Risque Macropolluants	Risque Nitrates	Risque Pesticides	Risque Micropolluants
	Nombre de masses d'eau	Nombre de masses d'eau	Nombre de masses d'eau	Nombre de masses d'eau	Nombre de masses d'eau	Nombre de masses d'eau	Nombre de masses d'eau
Respect des objectifs	27	26	59	93	97	81	94
Doute	14	15	10	1	0	1	0
Délais / Actions supplémentaires	53	49	22	4	1	11	4
Non qualifié	4	8	7	0	0	5	0
	98	98	98	98	98	98	98



Plans d'eau	Risque Global	Risque Macropolluants	Risque Nitrates	Risque Pesticides	Risque Micropolluants
	Nombre de masses d'eau	Nombre de masses d'eau	Nombre de masses d'eau	Nombre de masses d'eau	Nombre de masses d'eau
Respect des objectifs	18	18	18	18	0
Doute	0	0	0	0	0
Délais / Actions supplémentaires	0	0	0	0	0
Non qualifié	0	0	0	0	18
	18	18	18	18	18

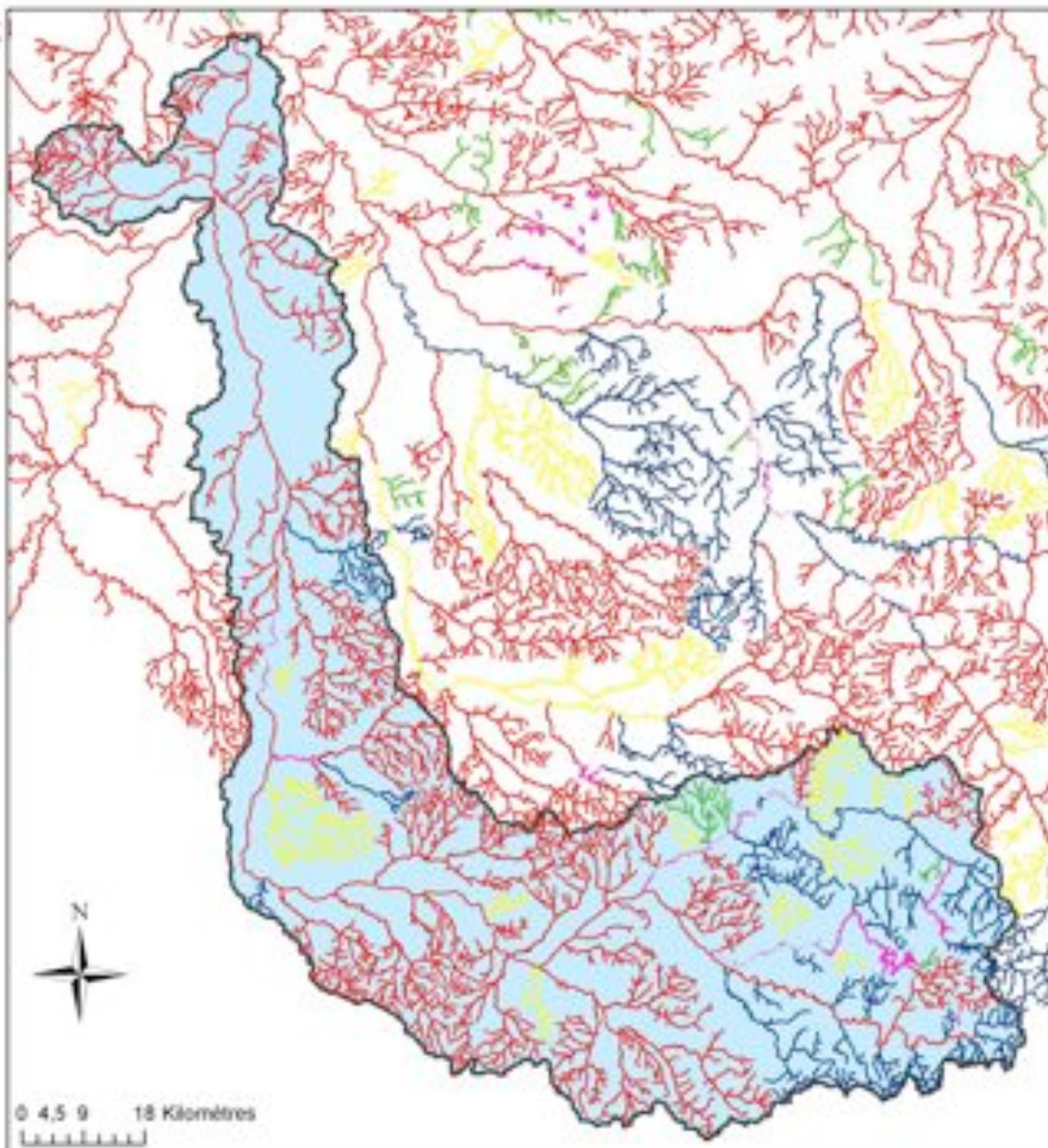


Eaux souterraines	Risque Global	Risque Qualité	Risque Nitrates	Risque Pesticides	Risque Quantité
	Nombre de masses d'eau	Nombre de masses d'eau	Nombre de masses d'eau	Nombre de masses d'eau	Nombre de masses d'eau
Respect des objectifs	15	18	18	18	18
Doute	0	0	0	0	0
Délais / Actions supplémentaires	8	5	5	5	3
Non qualifié	0	0	0	0	0
	23	23	23	23	21



1.2 Caractérisation des masses d'eaux sur le périmètre du SAGE Vienne

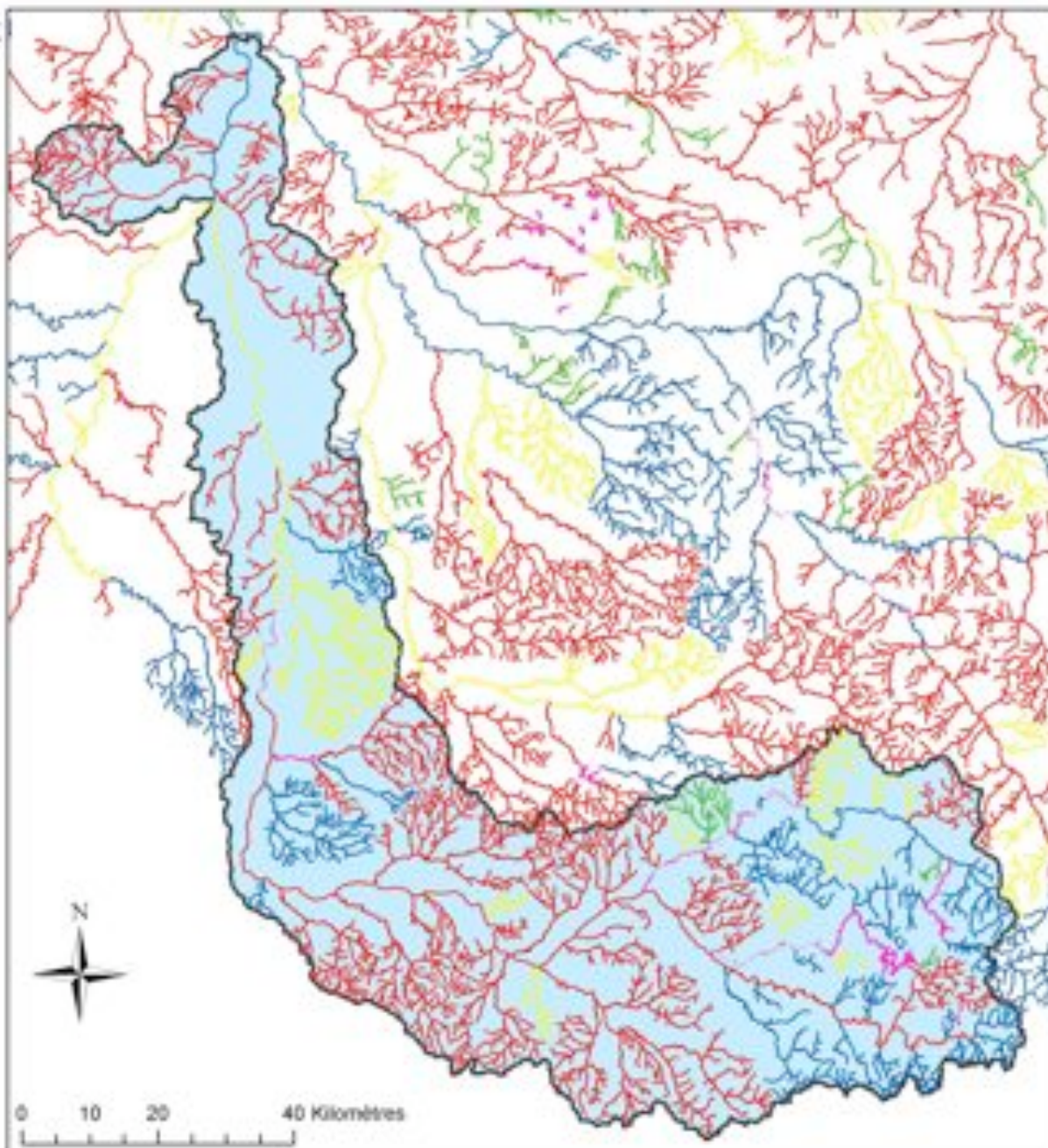
RISQUE GLOBAL



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2007, IGN.
Conception : Cellule SAGE Vienne 01/2008.

1.2 Caractérisation des masses d'eaux sur le périmètre du SAGE Vienne

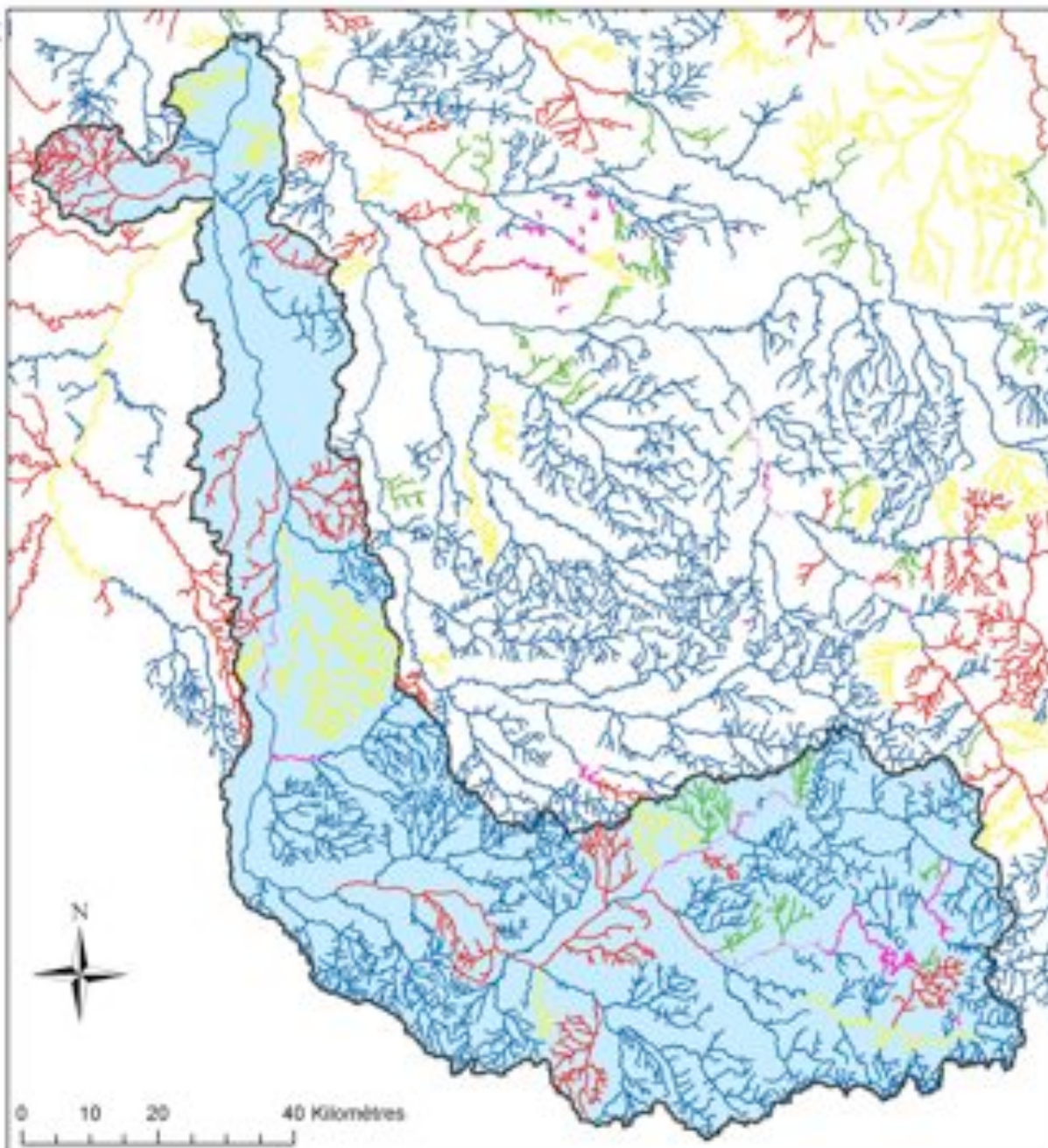
RISQUE MORPHOLOGIE



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2007, IGN.
Conception : Cellule SAGE Vienne 01/2008.

1.2 Caractérisation des masses d'eaux sur le périmètre du SAGE Vienne

RISQUE HYDROLOGIE

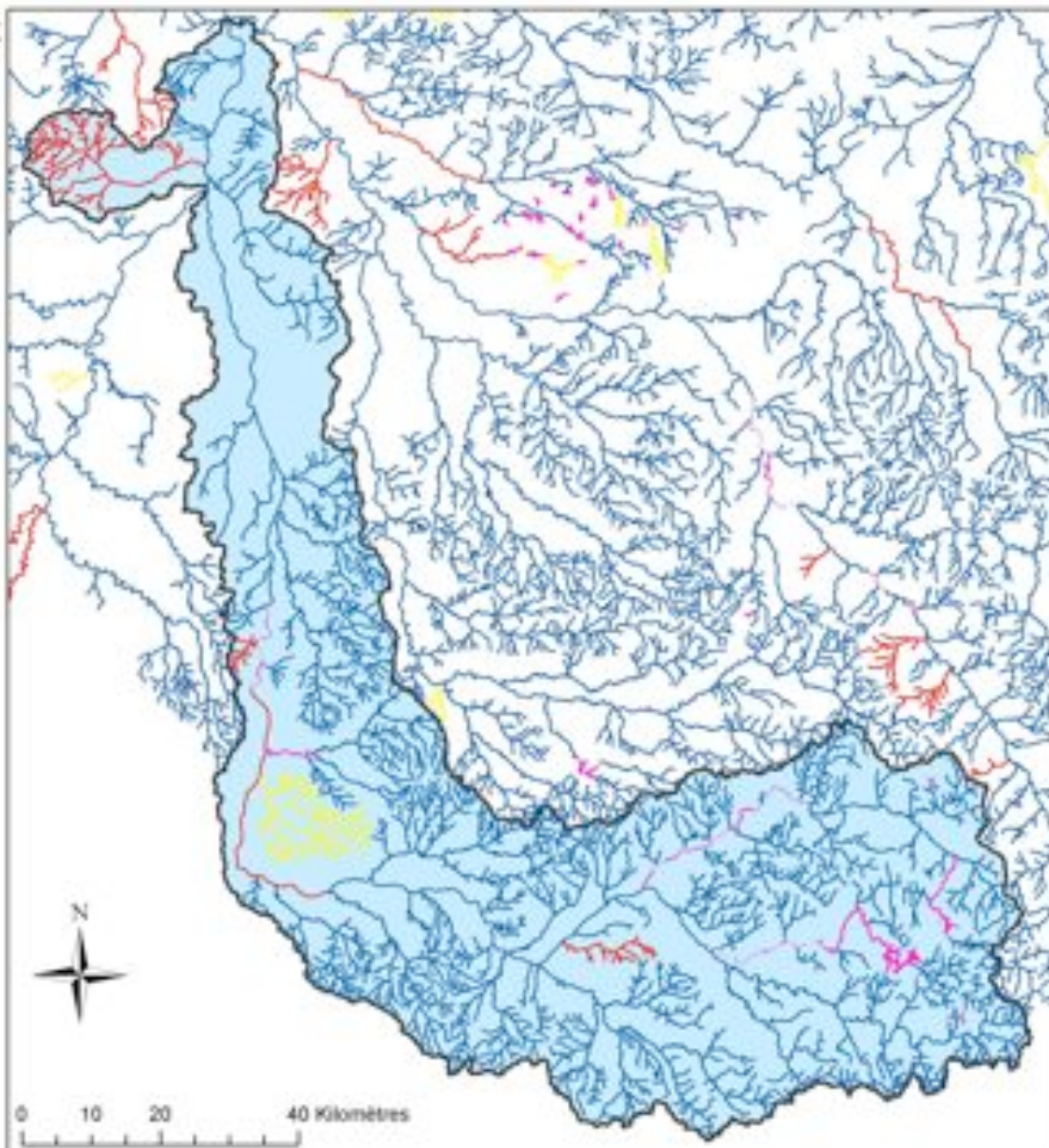


Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2007, IGN.
Conception : Cellule SAGE Vienne 01/2008.

1.2 Caractérisation des masses d'eaux sur le périmètre du SAGE Vienne

RISQUE MACROPOLLUANTS

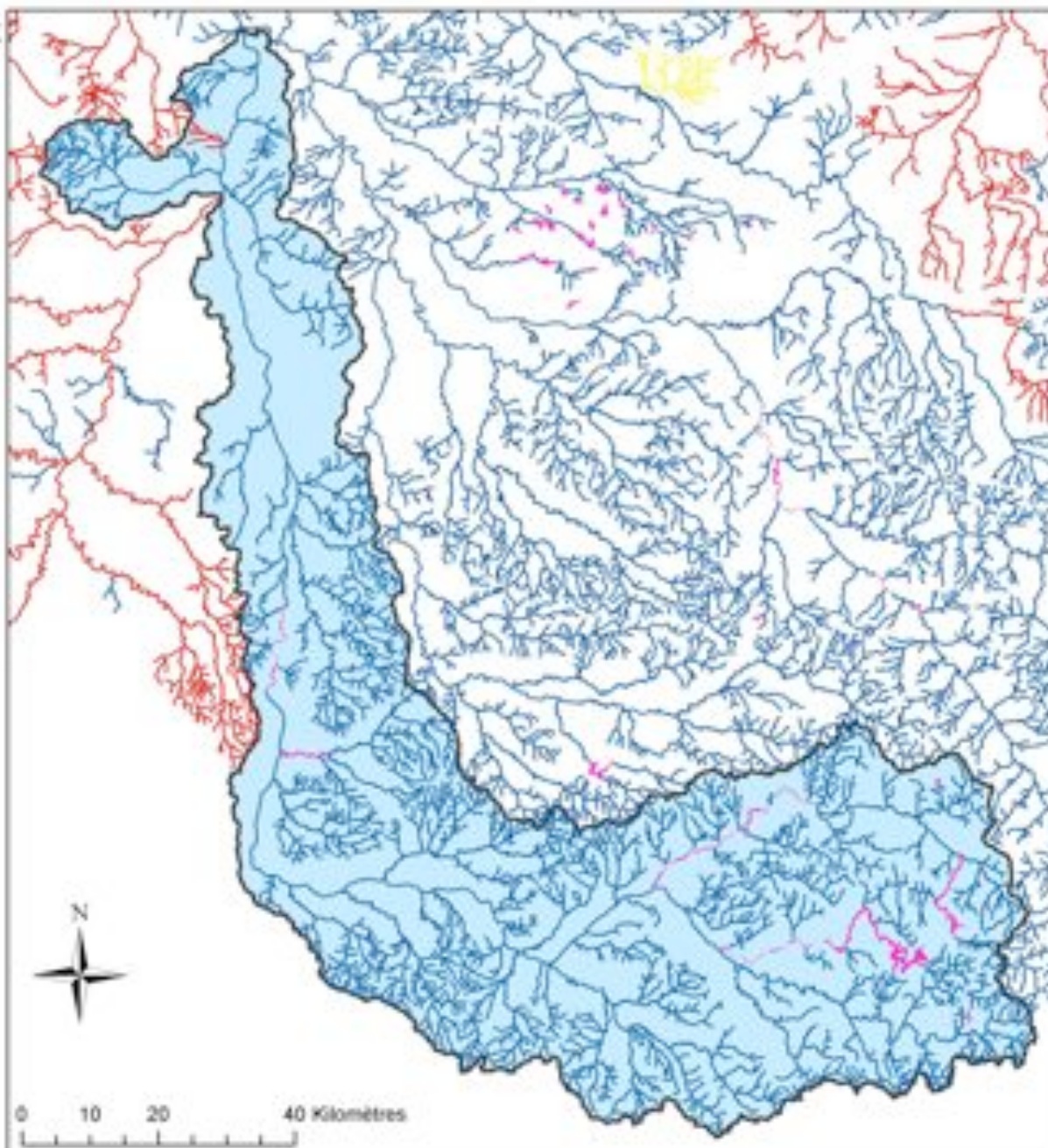
Phosphore compris, sans nitrates



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2007, IGN.
Conception : Cellule SAGE Vienne 01/2008.

1.2 Caractérisation des masses d'eaux sur le périmètre du SAGE Vienne

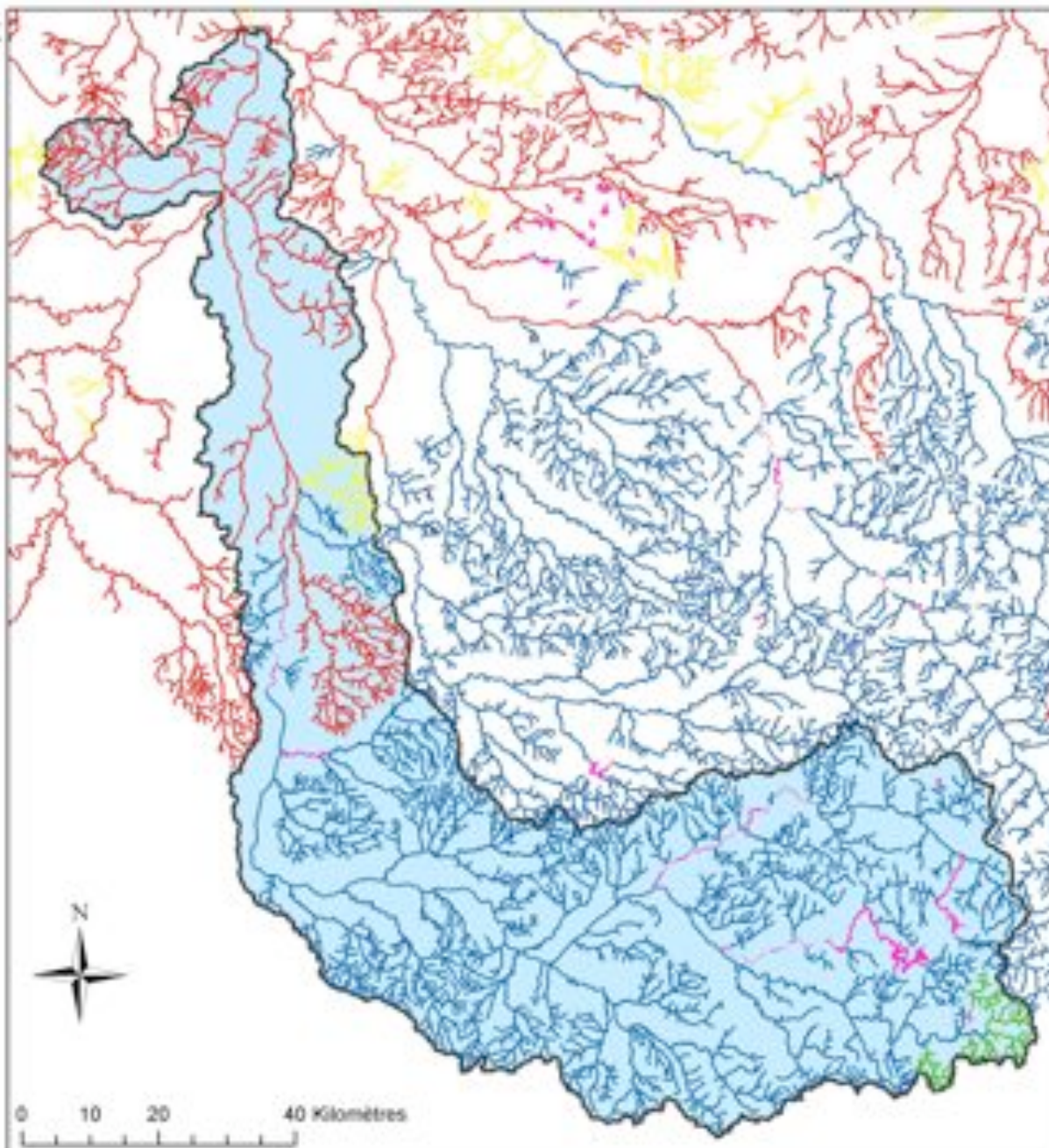
RISQUE NITRATES



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2007, IGN.
Conception : Cellule SAGE Vienne 01/2008.

1.2 Caractérisation des masses d'eaux sur le périmètre du SAGE Vienne

RISQUE PESTICIDES



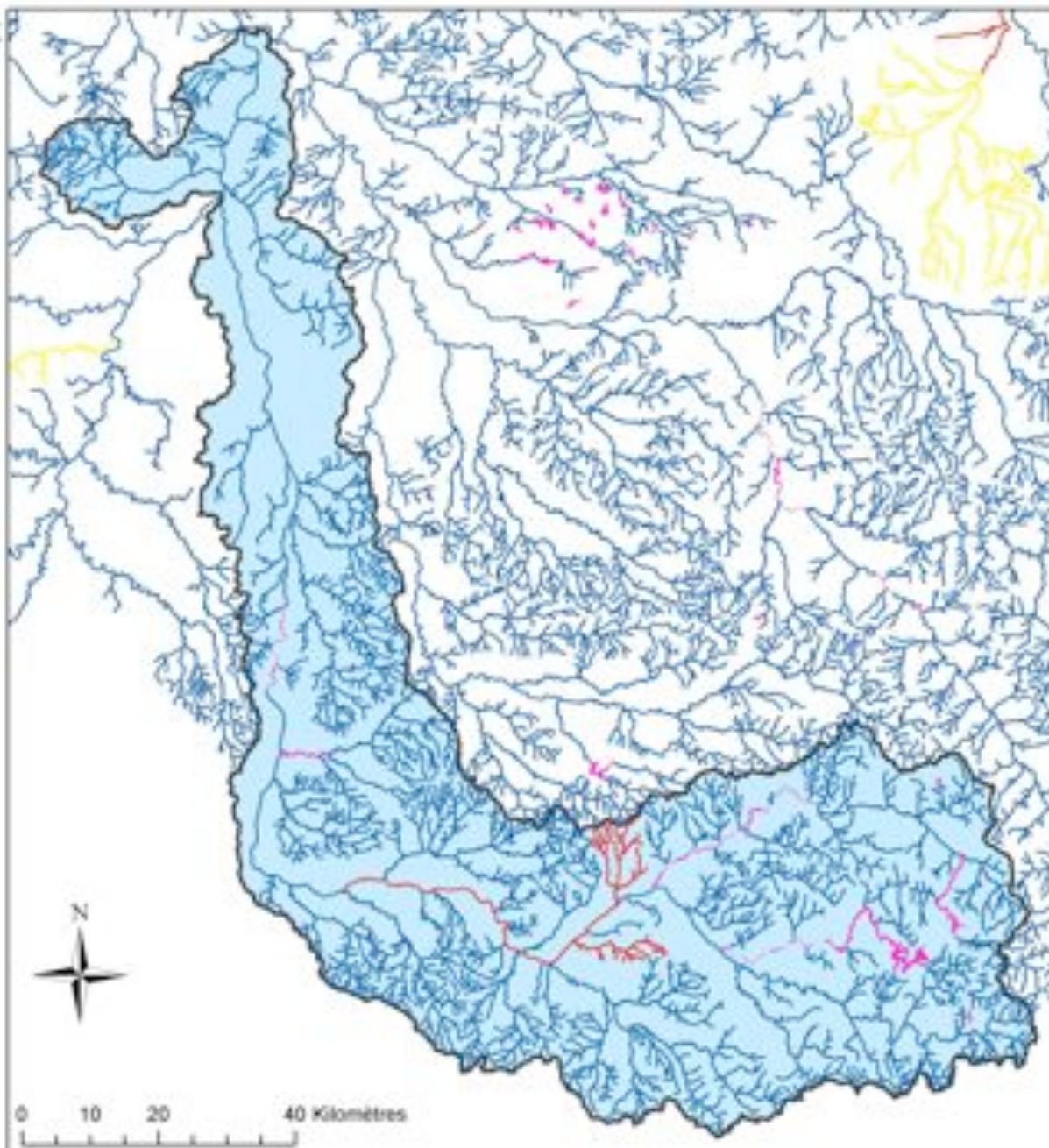
Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2007, IGN.
Conception : Cellule SAGE Vienne 01/2008.

1.2 Caractérisation des masses d'eaux sur le périmètre du SAGE Vienne

RISQUE MICROPOLLUANTS

Masses d'eau - Cours d'eau

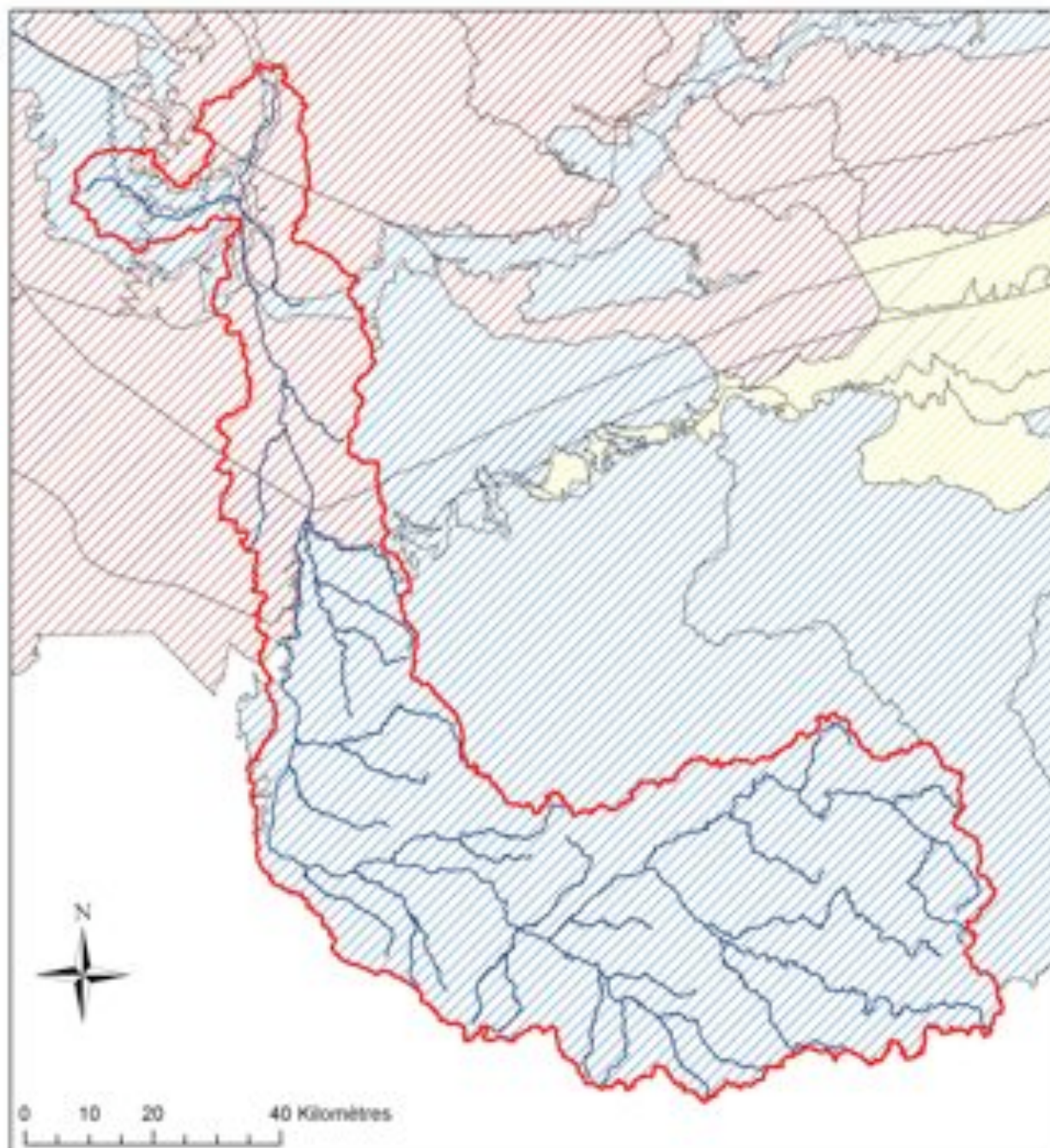
-  Respect des objectifs
-  Douce
-  Délais / Actions supplémentaires
-  MEFM



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2007, IGN.
Conception : Cellule SAGE Vienne 01/2008.

1.2 Caractérisation des masses eaux sur le périmètre du SAGE Vienne

RISQUE GLOBAL

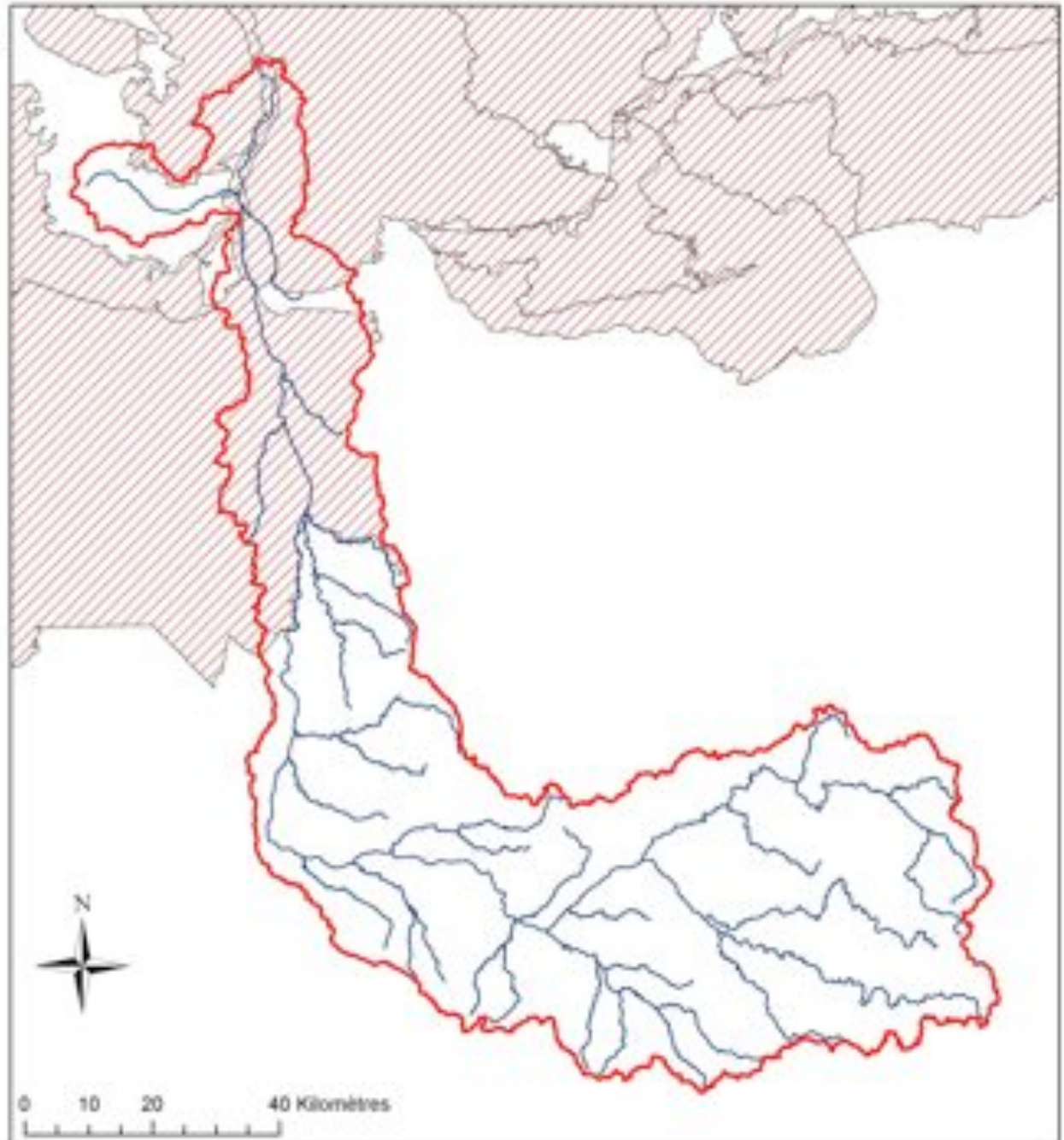
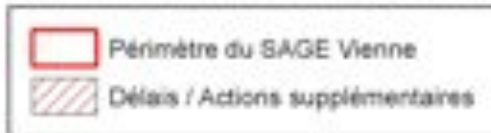


Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2007, IGN.
Conception : Cellule SAGE Vienne 01/2008.

1.2 Caractérisation des masses eaux sur le périmètre du SAGE Vienne

RISQUE QUALITE EAUX SOUTERRAINES

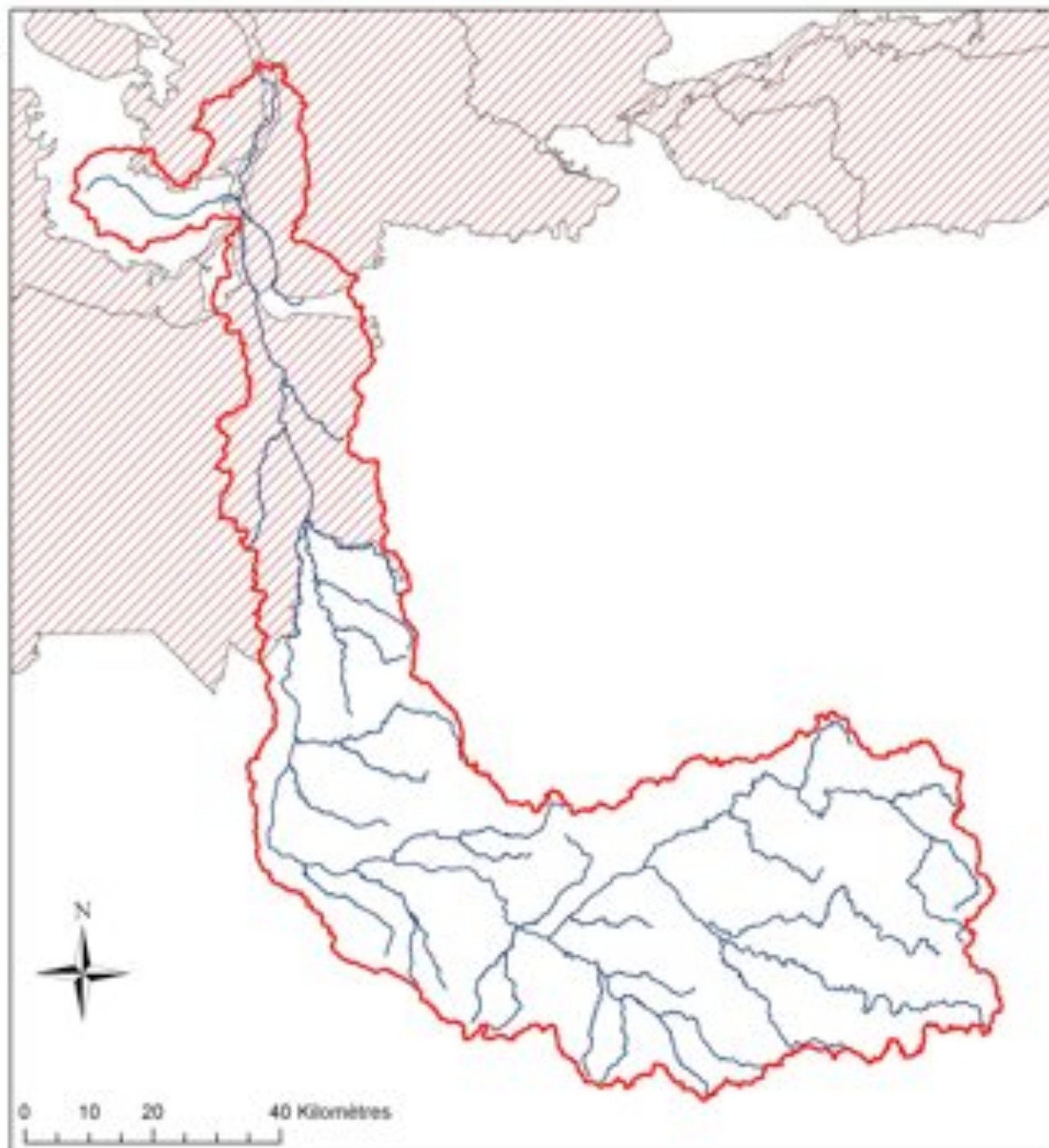
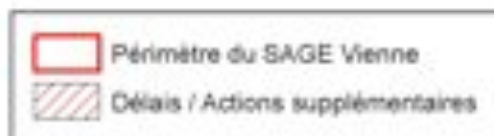
Risque qualité, chimique y compris la "non dégradation"
(tel que défini par la DCE le risque chimique pour les eaux
souterraines : concaténation des risques nitrates et pesticides,
voire micropolluants ; plus risque de non dégradation chimique)



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2007, IGN.
Conception : Cellule SAGE Vienne 01/2008.

1.2 Caractérisation des masses eaux sur le périmètre du SAGE Vienne

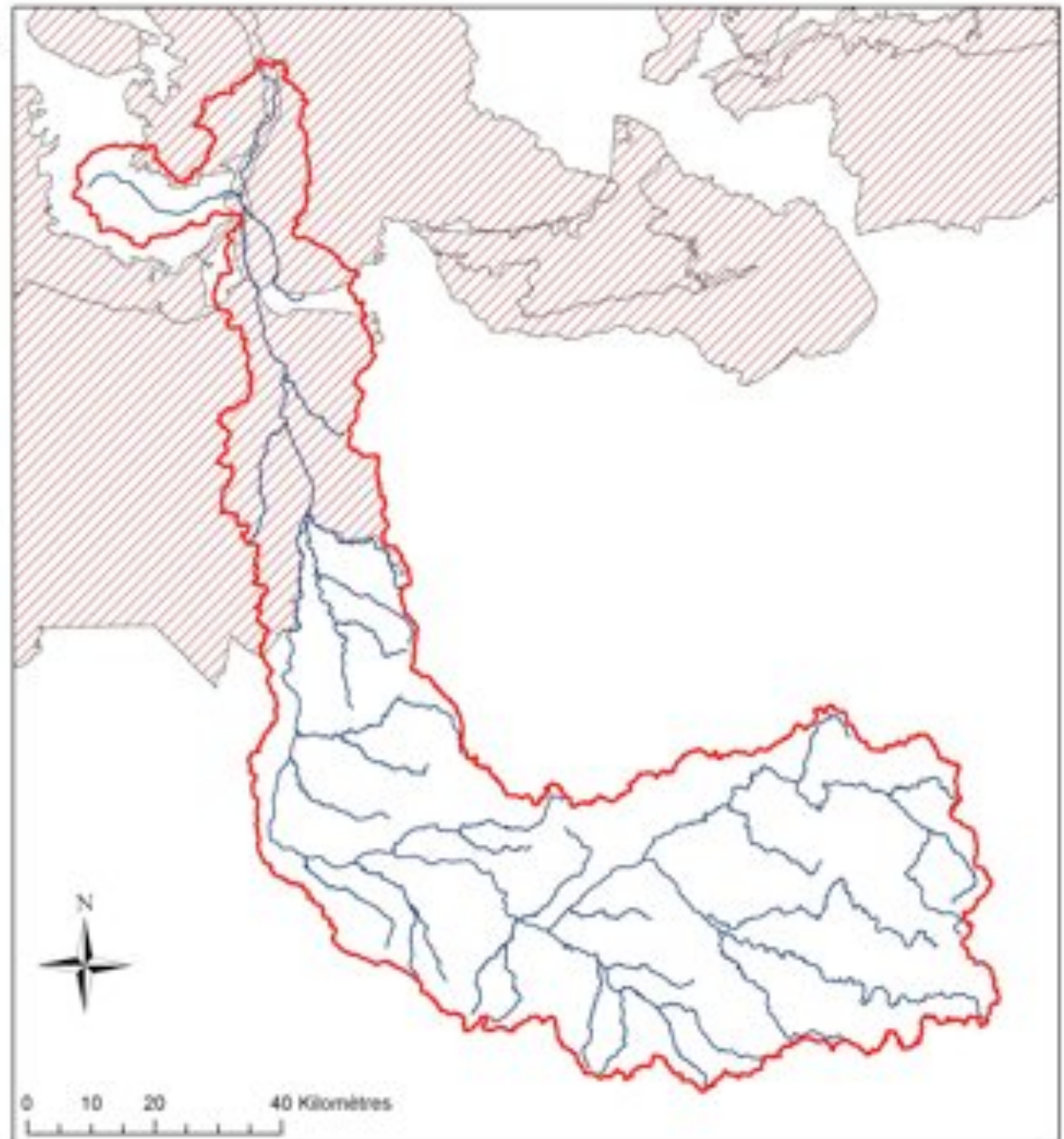
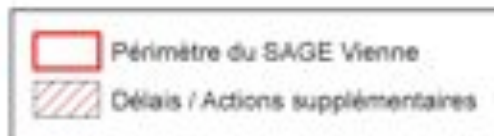
RISQUE NITRATES EAUX SOUTERRAINES



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2007, IGN.
Conception : Cellule SAGE Vienne 01/2008.

1.2 Caractérisation des masses eaux sur le périmètre du SAGE Vienne

RISQUE PESTICIDES EAUX SOUTERRAINES

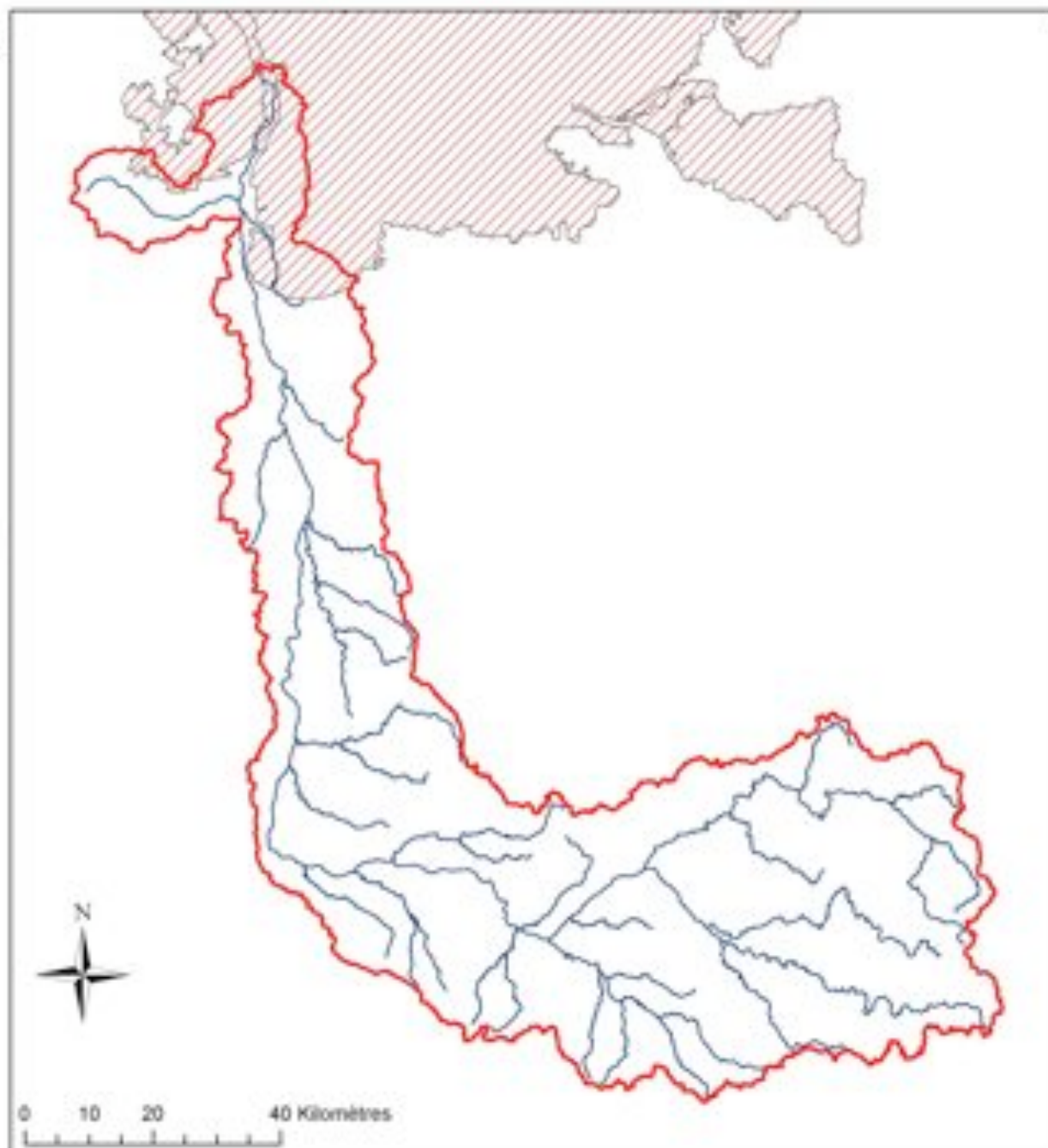
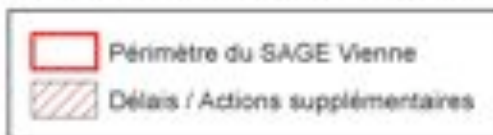


Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2007, IGN.
Conception : Cellule SAGE Vienne 01/2008.

1.2 Caractérisation des masses eaux sur le périmètre du SAGE Vienne

RISQUE QUANTITE EAUX SOUTERRAINES

(sel que défini par la DCE pour les eaux souterraines)



Sources : Agence de l'eau Loire Bretagne 09/2007, IGN.
Conception : Cellule SAGE Vienne 01/2008.

INDICATEUR D'ETAT : 1. ETAT NATUREL DE REFERENCE

Descripteur : 1.3 Carte des milieux naturels

✓ Commentaire général descripteur :

Cette carte est réalisée à partir de CORINE Land Cover. Il s'agit d'une **base de données géographiques** issue d'un programme européen et réalisée **par interprétation d'images satellitaires**. Ce référentiel permet ainsi la description de **l'occupation du sol** à moyenne échelle à travers une nomenclature standard hiérarchisée.

5 grands types d'occupation du sol sont ainsi différenciés :

- ∞ territoires artificialisés,
- ∞ territoires agricoles,
- ∞ forêts et milieux semi-naturels,
- ∞ zones humides,
- ∞ surfaces en eau.

Cette carte permet ainsi de caractériser de manière générale la répartition des milieux dits naturels.

- ✓ **Préconisations suivies** : thème E.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : Corine Land Cover (IFEN).
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Pas d'actualisation disponible.
- ✓ **Référence initiale** : Carte " Forces et Faiblesses " p.34.

✓ Caractéristiques du bassin :

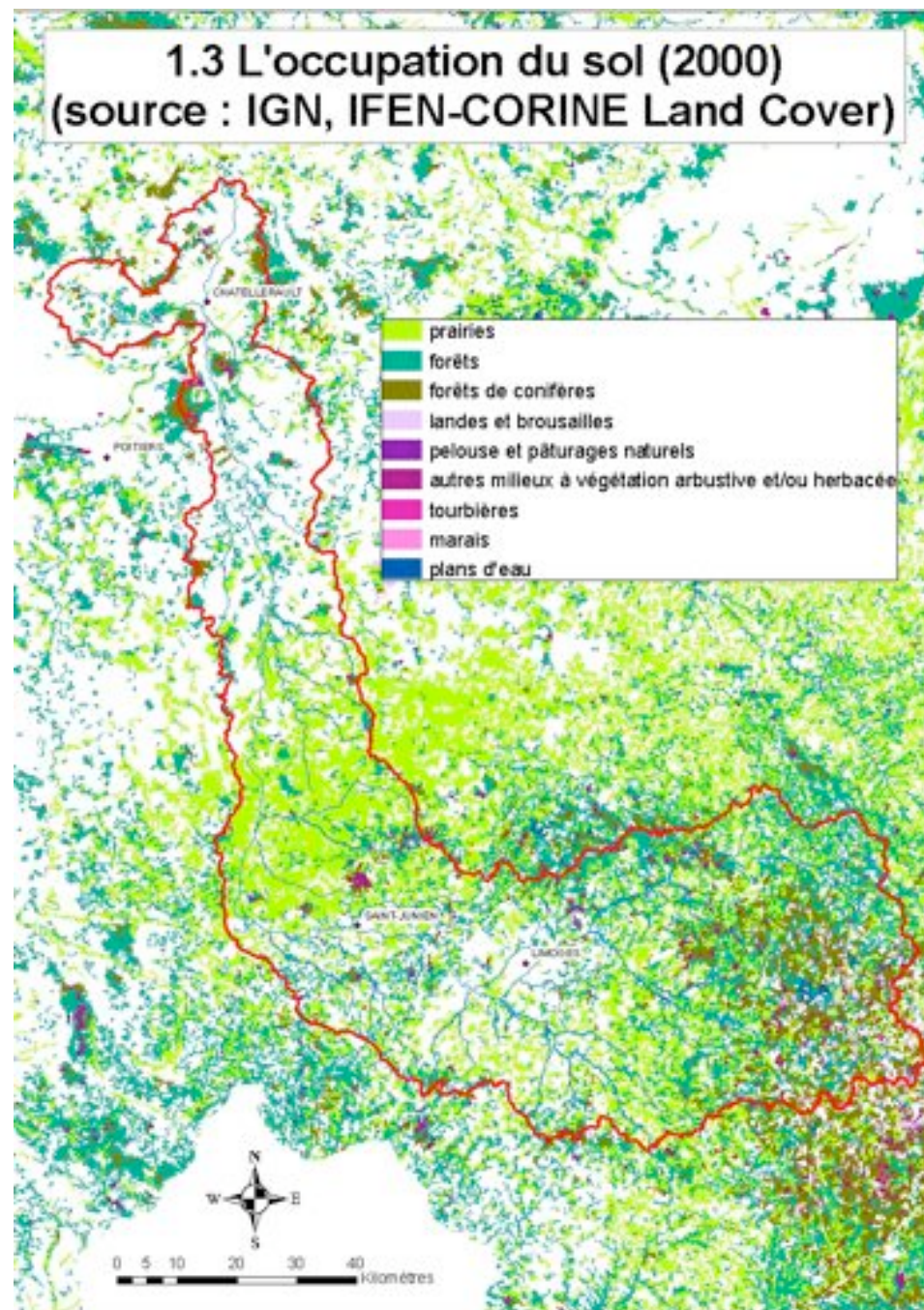
De façon générale, sur **le bassin amont**, les **milieux naturels** sont d'une richesse importante (landes sèches, tourbières, prairies humides...). Les **forêts**, en extension, sont essentiellement d'origine anthropique (conifères).

Le **bassin médian** est caractérisé par la part importante de **prairies** en liaison avec l'activité d'élevage et le **bassin aval** voit réapparaître les **forêts entrecoupées d'une majorité de parcelles cultivées**.

Extrait de « Forces et Faiblesses du bassin de la Vienne » :

... Le bassin de la Vienne possède un patrimoine naturel important et diversifié. Les inventaires réalisés ont pu mettre en évidence les milieux naturels du bassin. Les principaux milieux du bassin de la Vienne sont **les vallées des cours d'eau, les îles** qui naissent sur la Vienne aval, **les lacs et les étangs, les tourbières, les landes et les pelouses, les bois et les forêts, les bocages et les haies** mais également **les anciennes carrières**, nées de la main de l'homme et qui peuvent devenir des habitats de substitution pour les oiseaux. Ces milieux abritent une flore et une faune variées qui ont parfois dû s'adapter à des conditions de vie très particulières comme dans les tourbières. Ils constituent également de part leur rareté un patrimoine exceptionnel....

+ cf. descripteur 8.2 Carte de l'aire urbanisée, industrialisée et agricole (p. 67).



INDICATEUR D'ETAT : 2. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX DE SURFACE

De multiples descripteurs pourraient être utilisés pour qualifier la qualité de l'eau. Seules les variables représentatives des pollutions les plus courantes ont été retenues : azote, nitrates, phosphore, matières organiques et oxydables, pesticides et métaux lourds.

Des analyses complémentaires, touchant à l'origine des pollutions ou aux politiques de lutte seront possibles en consultant les indicateurs de pressions ou les indicateurs de réponses.

INDICATEUR D'ETAT : 2. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX DE SURFACE

Descripteur : 2.1 Carte des matières azotées et/ou % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général descripteur :

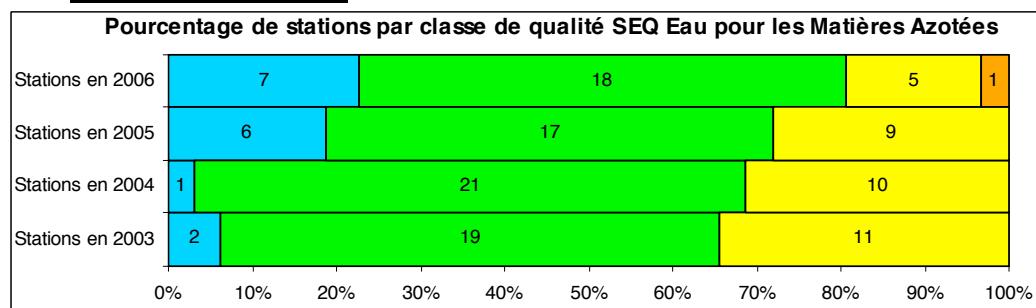
L'origine des **produits azotés** dans les eaux peut être naturelle (pluies, lessivage du sol) ou **anthropique** (eaux résiduaires urbaines, eaux usées industrielles, engrais). Ce type de pollution accompagne généralement la pollution par les matières organiques et oxydables et tend à évoluer dans le même sens. Elle traduit également un **enrichissement du cours d'eau en matières nutritives** qui peut conduire à son **eutrophisation**.

L'altération matières azotées est évaluée à partir des paramètres suivants : NH_4^+ , NKJ, NO_2^- .

Le suivi des concentrations en matières azotées et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne** et des **réseaux départementaux** permet d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

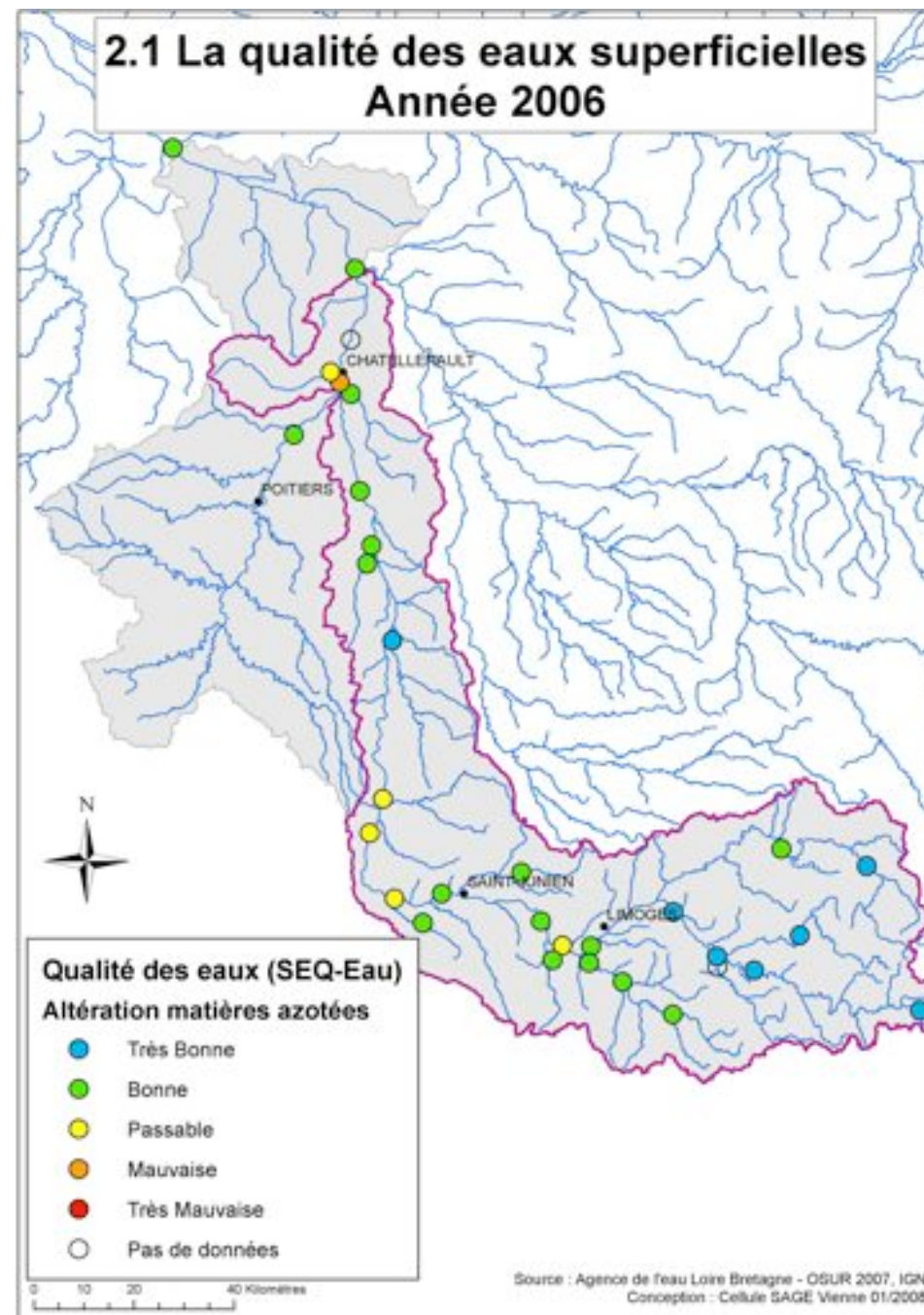
- ✓ **Préconisation suivie :** 28.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>), Département, DIREN.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.54.

✓ Caractéristiques du bassin :



Depuis 2003, on remarque une **amélioration de la qualité des eaux pour les matières azotées** plus particulièrement sur l'amont du bassin. Les stations de mesures classées en qualité « très bonne » ont sensiblement augmenté.

Cependant, de nombreuses stations sont encore classées en qualité « passable » voir « mauvaise » sur les parties médiane et aval de la Vienne.



INDICATEUR D'ETAT : 2. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX DE SURFACE

Descripteur : 2.2 Carte des nitrates et/ou % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général descripteur :

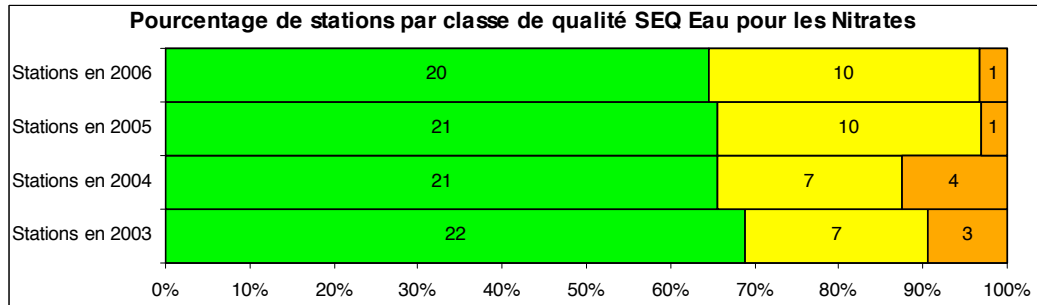
La présence des **nitrates** dans les eaux est liée essentiellement aux **activités agricoles** (engrais chimiques) et peut gêner la production d'eau potable.

Le suivi des concentrations en nitrates et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne** et des **réseaux départementaux**, permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à la stabilisation ou la réduction des concentrations en nitrates dans les eaux superficielles du bassin de la Vienne.

- ✓ **Préconisations suivies :** 22, 23, 24, 25.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>), Département, DIREN.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.56, Carte " Diagnostic " p.16.

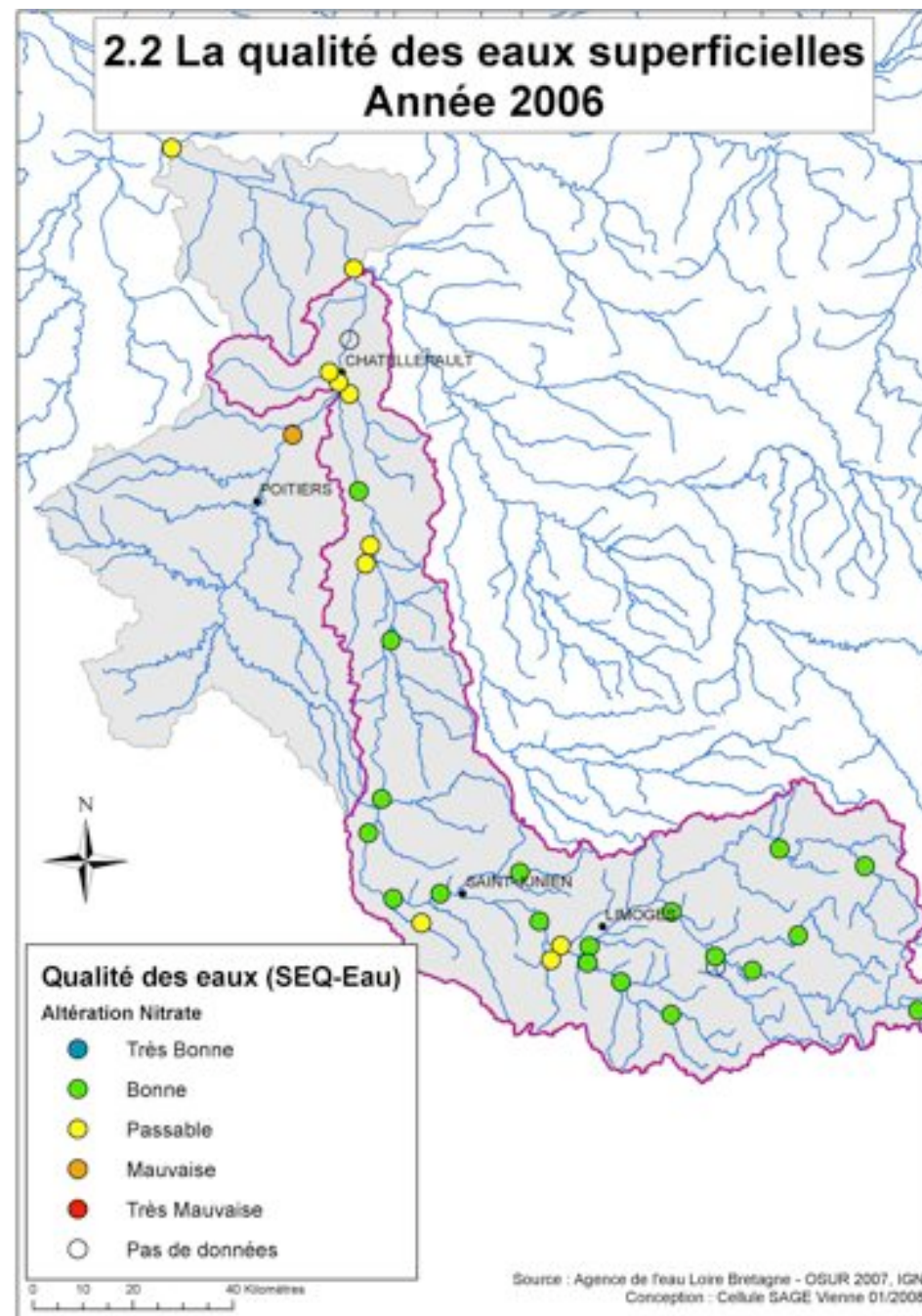
✓ Caractéristiques du bassin :



La qualité générale des eaux superficielles pour le **paramètre Nitrate est globalement stable** depuis 2003. En 2005 et 2006, l'unique station classée en qualité « mauvaise » se trouve sur le Clain. Cette situation démontre l'influence du Clain, dont l'occupation du sol du bassin est essentiellement agricole, sur la Vienne avec une dégradation sensible à l'aval de Châtelleraut. La concentration en nitrate la plus importante mesurée sur la station la plus aval du périmètre du SAGE était de 20mg/l en janvier 2004 alors que cette concentration atteignait 41mg/l sur la station du Clain.

Quelques stations sont classées en qualité « passable » sur la Vienne et ses affluents entre Limoges et St-Junien.

Enfin, les stations les plus à l'amont du bassin devraient présenter une qualité « très bonne » pour cette altération. Des amendements agricoles peuvent être à l'origine de ces perturbations.



INDICATEUR D'ETAT : 2. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX DE SURFACE

Descripteur : 2.3 Carte des matières phosphorées et/ou % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général descripteur :

La présence des **matières phosphorées** (phosphore total, orthophosphates) dans les eaux est liée aux **activités domestiques** (assainissement) et **agricoles** (engrais chimiques) et peut favoriser le développement du phénomène d'**eutrophisation** et la **prolifération d'algues**.

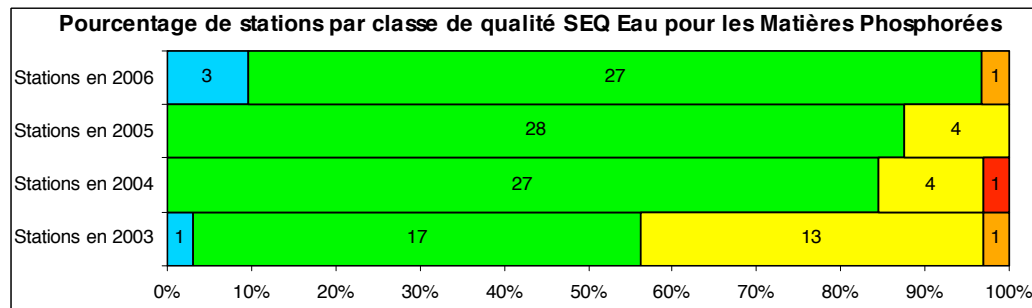
L'altération Matières Phosphorées est évaluée à partir des paramètres suivants : Ptotal, PO_4^{3-}

Le suivi des concentrations en matières phosphorées et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne** et des **réseaux départementaux** permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à la maîtrise des sources de pollution dispersées et diffuses et à la diminution des flux ponctuels de phosphore dans les eaux superficielles du bassin de la Vienne.

- ✓ **Préconisations suivies :** 7, 16, 27, 28, 29.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>), Département, DIREN.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.56, Carte " Diagnostic " p.12.

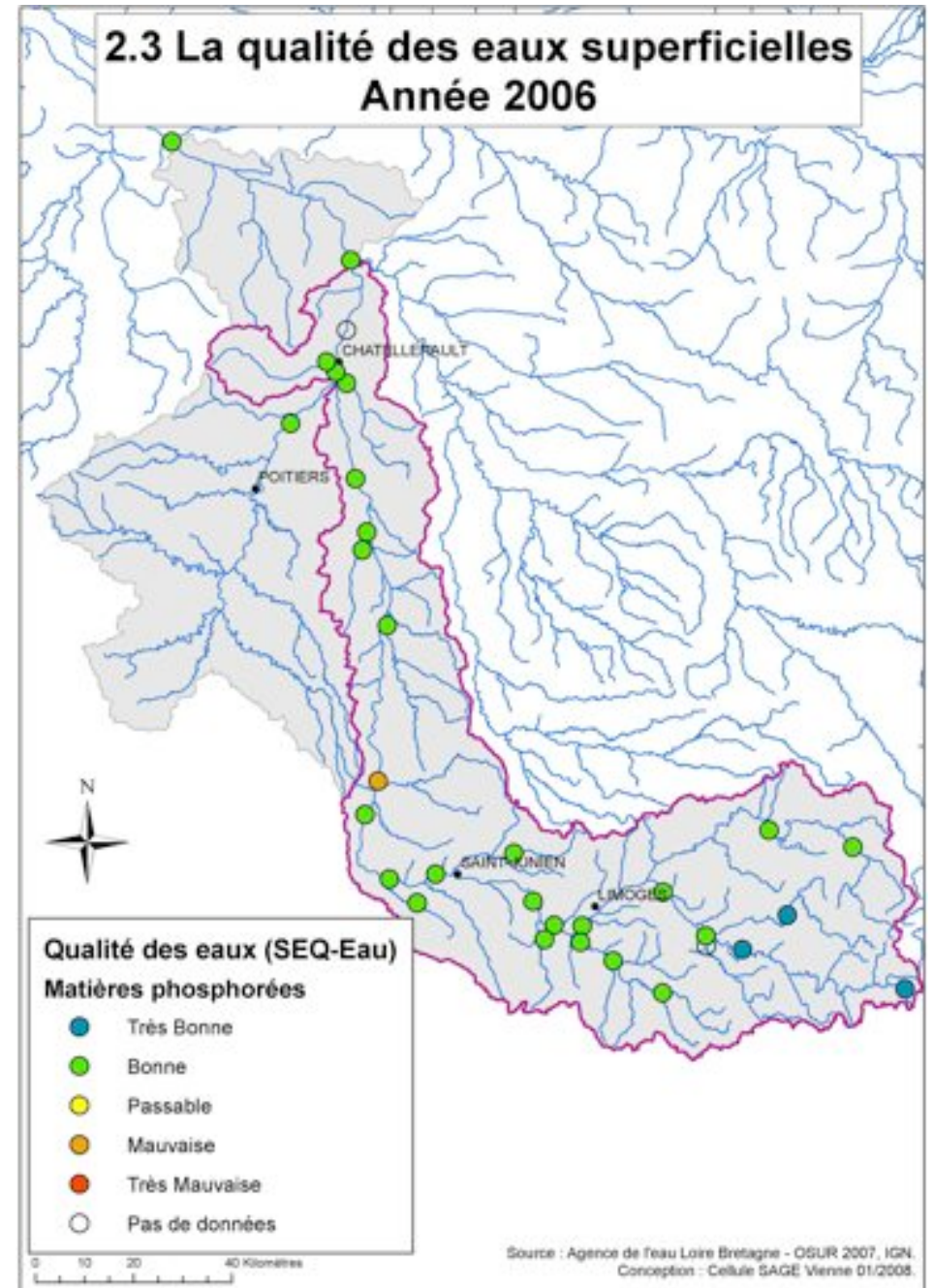
✓ Caractéristiques du bassin :



La qualité concernant les **Matières phosphorées s'est globalement améliorée** depuis 2003. En 2006, environ 97 % des stations sont classées en qualité « bonne » ou « très bonne ». Cette amélioration peut être mise en relation avec la mise en conformité de l'assainissement des collectivités et du traitement des rejets industriels.

L'unique station classée en qualité « mauvaise » se trouve à l'aval de la confluence avec l'Issoire.

Les stations les plus à l'amont du bassin présentent une qualité « très bonne » pour cette altération.



INDICATEUR D'ETAT : 2. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX DE SURFACE

Descripteur : 2.4 Carte des matières organiques et oxydables et/ou % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général descripteur :

La présence des **matières organiques et oxydables** (oxygène dissous, taux de saturation en oxygène, DBO5, DCO, COD, ammonium (NH4+), azote Kjeldahl (NKJ)) dans les eaux est liée aux **activités domestiques** (assainissement) et **industrielles** (papeteries) et peut **perturber le fonctionnement des écosystèmes aquatiques**.

L'altération Matières Organiques et Oxydables est évaluée à partir des paramètres suivants : O₂, satO₂, DCO, DBO5, COD, NKJ, NH₄⁺.

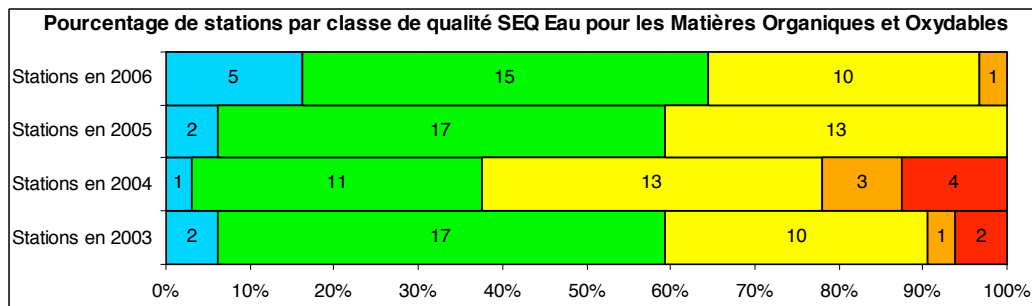
Le suivi des concentrations en matières organiques et oxydables et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne** et des **réseaux départementaux** permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle. La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à la **diminution des flux ponctuels de matières organiques** (industries et assainissement) dans les eaux superficielles du bassin de la Vienne.

Objectif chiffré :

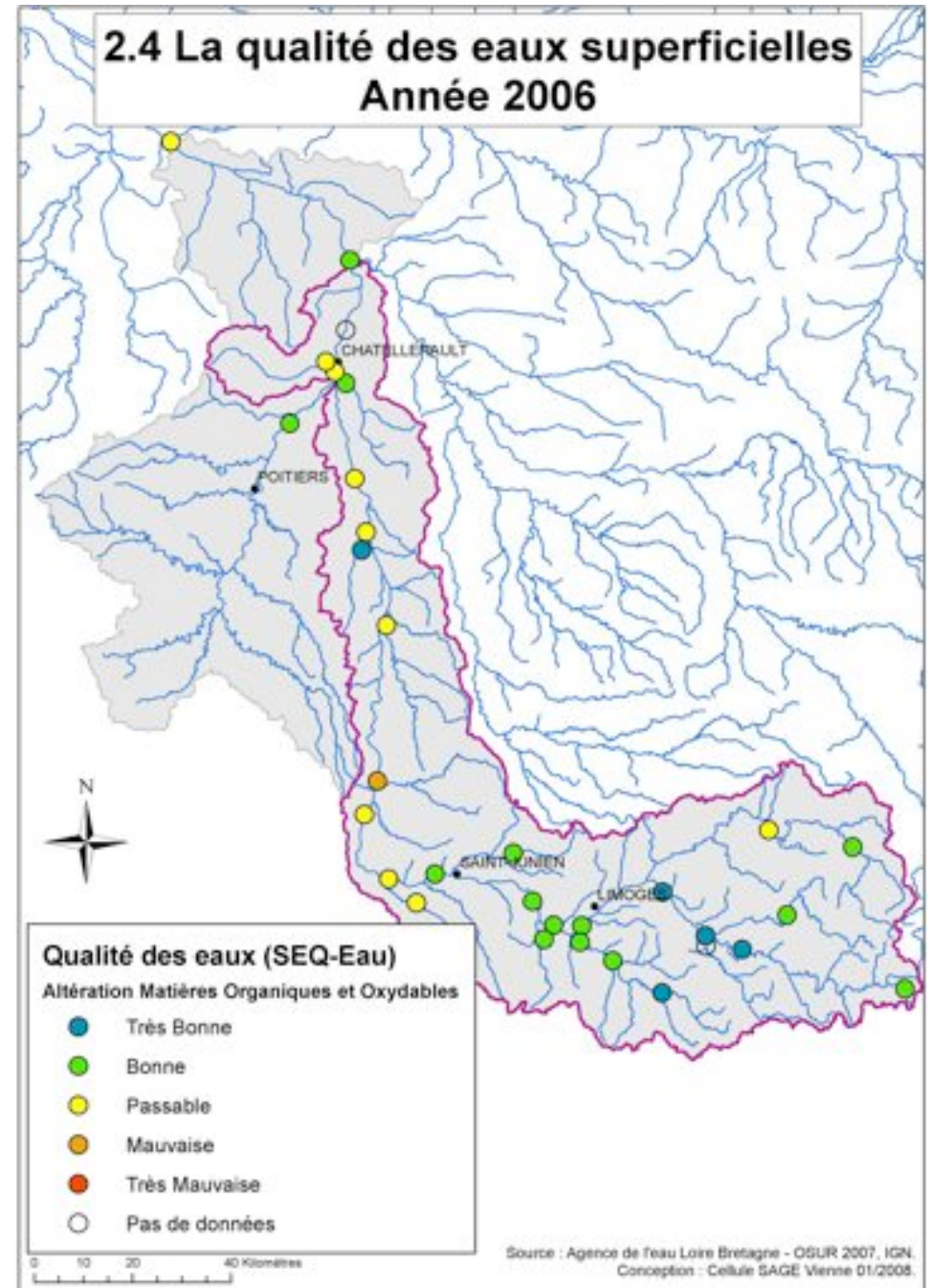
- au point nodal à Ingrandes : objectif de qualité sur le COD de **6 mgC/l** (DCO de 25 mg/l),
- au point nodal du Pont de Pilas : objectif de qualité sur le COD de **7 mgC/l** (DCO de 30 mg/l).

- ✓ **Préconisations suivies :** 7, 26, 27, 28.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>), Département, DIREN.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Carte " Forces et Faiblesses " p.56, Carte " Diagnostic " p.10.

✓ Caractéristiques du bassin :



La qualité concernant les **matières organiques et oxydables s'est améliorée** depuis 2003. 1 seule station est classée en « mauvaise » qualité en 2006. Cependant, 35 % des stations sont classées en qualité « passable » plus particulièrement au niveau de la Vienne médiane. Les activités industrielles (papeteries de Saillat) et les rejets de l'assainissement peuvent être à l'origine de ces dégradations.



INDICATEUR D'ETAT : 2. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX DE SURFACE

Descripteur : 2.5 Carte ou tableau des pesticides et/ou % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général descripteur :

La présence des **pesticides** dans les eaux est liée essentiellement aux **activités agricoles** et peut **gêner la production d'eau potable** et **perturber fortement le fonctionnement des écosystèmes aquatiques**.

Le suivi des concentrations en pesticides et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne**, des **réseaux départementaux** et des **réseaux DDASS** permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

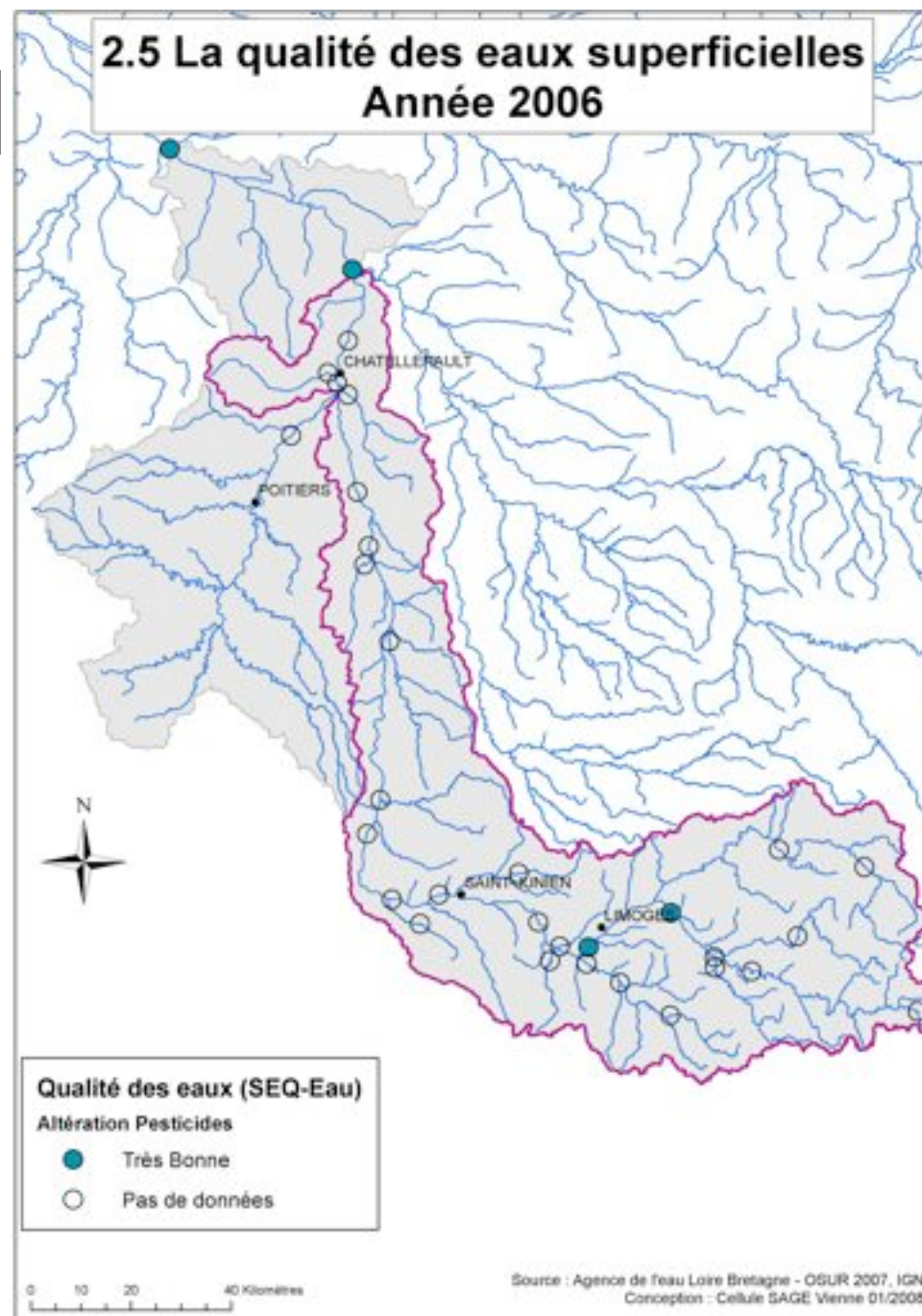
Le SAGE Vienne doit aboutir à la **maîtrise des sources de pollutions dispersées et diffuses**.

- ✓ **Préconisations suivies** : 1, 21.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : GRAP, AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>), Département, DDASS.
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Annuelle.
- ✓ **Référence initiale** : Tableau " Diagnostic " p.14.

✓ Caractéristiques du bassin :

Les données du réseau de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sont limitées concernant cette altération. Les pesticides ont été recherchés sur seulement 4 stations du bassin. A ce titre, ces données doivent être interprétées avec précaution car elles ne permettent pas une appréciation suffisante de la situation réelle. De plus, le calcul SEQ-Eau s'est basé sur la prise en compte des principaux pesticides. Les produits de dégradation ne sont par exemple pas intégrés dans le calcul.

La qualité est « **très bonne** » pour les 4 stations du périmètre du SAGE Vienne jusqu'à la confluence avec la Loire.



INDICATEUR D'ETAT : 2. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX DE SURFACE

Descripteur : 2.6 Tableau des métaux lourds sur bryophytes et/ou % de points par classe de qualité

✓ **Commentaire général descripteur :**

Les **métaux** et les éléments proches (arsenic) présents dans les rivières peuvent être d'origine **naturelle** (nature des sols et des couches géologiques) ou **anthropique** (traitement de surface, métallurgie, mines, usages agricoles...). Dans certains secteurs, le bruit de fond peut être élevé. Ces éléments peuvent avoir des **conséquences importantes sur les milieux aquatiques** (bio-accumulation dans les organismes) et **peuvent gêner la production d'eau potable**.

Le suivi des concentrations en pesticides et de l'ensemble des paramètres, au niveau des stations de mesures du **réseau de bassin Loire Bretagne**, des **réseaux départementaux** permettra d'évaluer la qualité générale de l'eau superficielle.

La quantification des **rejets directs** sur la Vienne devra prendre en compte ce paramètre.

- ✓ **Préconisations suivies :** 5.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** AELB (<http://carto.eau-loire-bretagne.fr/osur/info.htm>).
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Tableau " Diagnostic " n°2 p.17.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

Descripteur en attente de données

INDICATEUR D'ETAT : 3. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX SOUTERRAINES

Depuis plusieurs années, la prise de conscience de la dégradation de la qualité des eaux souterraines s'est accrue. Les descripteurs élémentaires du taux de nitrates et du taux de pesticides ont été retenus pour suivre l'éventuelle dégradation.

Des compléments d'informations pourront être trouvés dans les indicateurs de pressions et de réponses.

INDICATEUR D'ETAT : 3. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX SOUTERRAINES

Descripteur : 3.1 Carte ou tableau des nitrates dans les captages AEP (zones amont et médiane) et nappes souterraines (zone aval)

✓ Commentaire général descripteur :

La présence des nitrates dans les eaux est prioritairement liée aux **activités agricoles** (engrais chimiques) et peut **gêner la production d'eau potable**.

Les données présentées sont issues de la base de données **ADES**, banque nationale d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines qui rassemble sur un site Internet public (www.ades.eaufrance.fr) des données quantitatives et qualitatives relatives aux eaux souterraines.

Les données sur la qualité ne portent que sur l'eau brute et non pas sur l'eau distribuée et correspondent aux données transmises par le Ministère en charge de la Santé (captages d'eau brute à usage public dans le cadre du contrôle sanitaire – Base SISE-eaux) et par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (Réseau de surveillance de la qualité des eaux souterraines du bassin Loire-Bretagne).

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à la **bonne qualité des eaux souterraines destinées à l'alimentation en eau potable** du bassin de la Vienne.

- ✓ **Préconisations suivies** : 20, 23, 25, 34.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : Base ADES et SISE-eaux, DDASS, DIREN, Région Poitou-Charentes, BRGM.
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Annuelle.
- ✓ **Référence initiale** : Carte " Diagnostic " p.22.

✓ Caractéristiques du bassin :

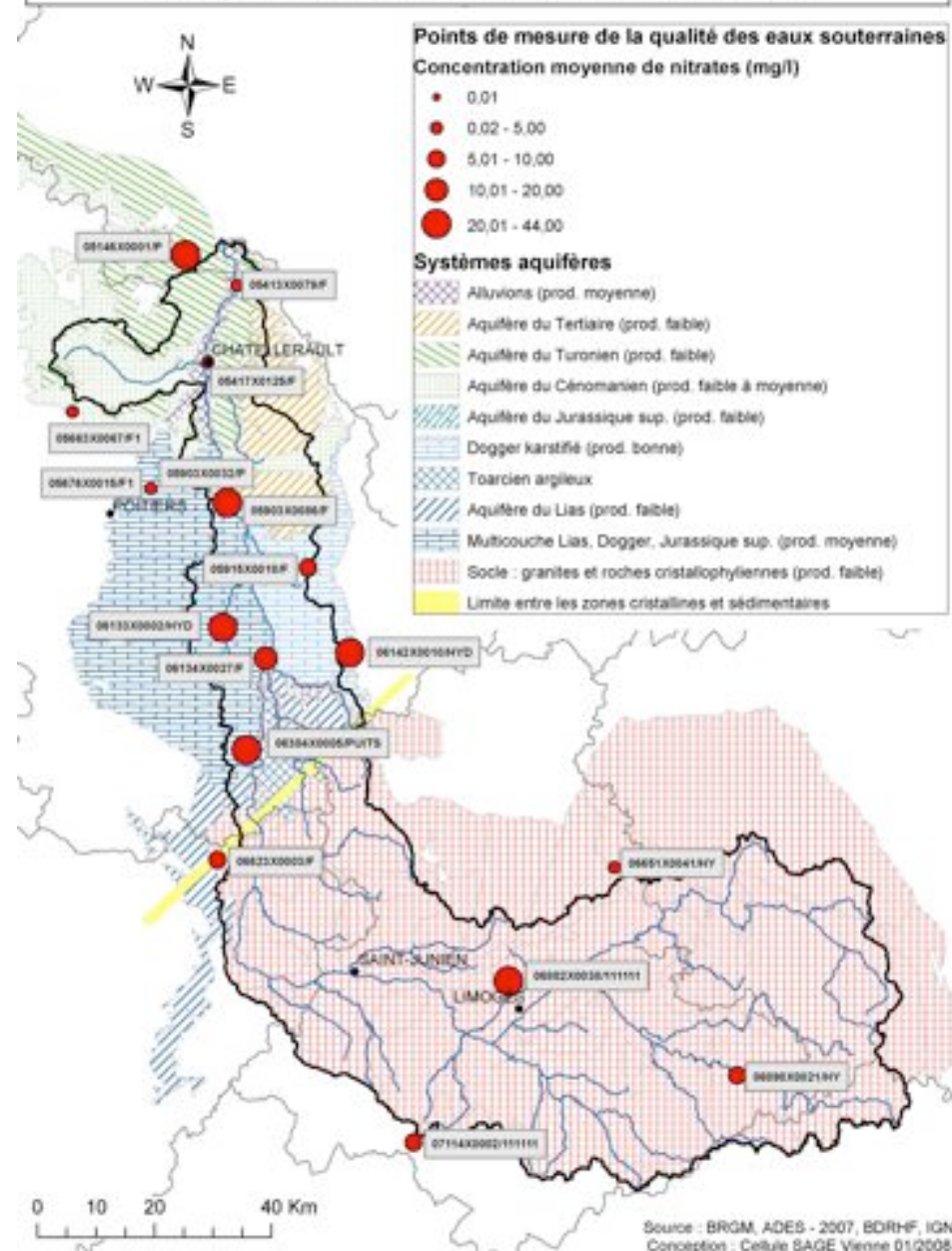
Sur le périmètre du SAGE Vienne ou à proximité, 17 stations mesurent la qualité des eaux souterraines.

Le tableau suivant présente les concentrations minimales et maximales mesurées et les concentrations moyennes sur la période définie.

La station la plus à l'aval du bassin présente une concentration moyenne de l'ordre de 45 mg/l de nitrates.

Les graphiques présentent l'évolution des concentrations en nitrates pour chaque station. En 2005, certaines stations présentent des pics de concentrations.

3.1 - 3.2 Les points de mesures de la qualité des eaux souterraines Les systèmes aquifères sur le bassin de la Vienne

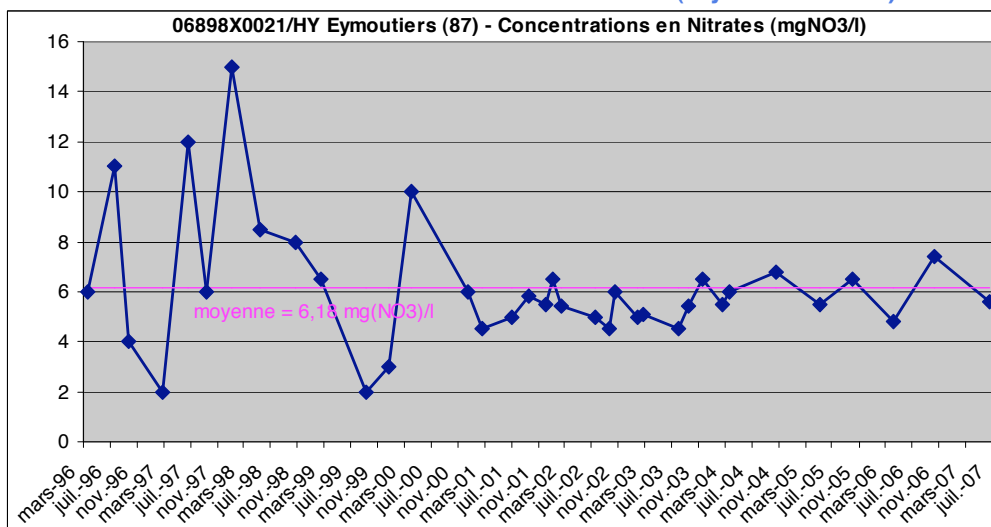


Code Station	Nom	Commune	Nombre de mesures	Période de mesures	Mini	Maxi	Moyenne
06898X0021/HY	Source du Vieux Mont	Eymoutiers (87)	36	mars 96 -> juil 07	2 mg(NO3)/L	15 mg(NO3)/L	6,18 mg(NO3)/L
06651X0041/HY	Source de la Cote	St Sulpice Laurière (87)	19	avril 96 -> juin 07	0.5 mg(NO3)/L	2.1 mg(NO3)/L	1,28 mg(NO3)/L
06882X0038/111111	Source des Thermes	Couzeix (87)	16	juill 96 -> oct 06	17,5 mg(NO3)/L	28 mg(NO3)/L	20,2 mg(NO3)/L
07114X0002/111111	Source de la Renaudiere	Bussière-Galant (87)	8	févr 02 -> oct 06	4,5 mg(NO3)/L	6,5 mg(NO3)/L	5,43 mg(NO3)/L
06623X0003/F	-	Hiesse (16)	53	mars 99 -> mars 06	1,8 mg(NO3)/L	12 mg(NO3)/L	5,07 mg(NO3)/L
Code Station	Nom	Commune	Nombre de mesures	Période de mesures	Mini	Maxi	Moyenne
06384X0005/PUITS	Source la Bernardière	Le Vigeant (86)	83	avril 95 -> juil 07	20,1 mg(NO3)/L	44 mg(NO3)/L	33,1 mg(NO3)/L
06134X0027/F	-	Gouex (86)	86	mars 95 -> mait 07	0 mg(NO3)/L	46 mg(NO3)/L	13,3 mg(NO3)/L
06142X0010/HYD	Source du Font de Sazas	Saulge (86)	96	avril 95 -> juin 07	6,8 mg(NO3)/L	40,6 mg(NO3)/L	25,2 mg(NO3)/L
06133X0002/HYD	Source de Fontjoin	Verrières (86)	51	mars 95 -> juin 07	23,7 mg(NO3)/L	33 mg(NO3)/L	29 mg(NO3)/L
05915X0018/F	Forage de Servon	Leignes-Sur-Fontaines (86)	76	nov 96 -> juin 07	2,3 mg(NO3)/L	46 mg(NO3)/L	7,65 mg(NO3)/L
05903X0032/P	-	Bonnes (86)	37	avril 95 -> avril 03	24,4 mg(NO3)/L	38 mg(NO3)/L	30,89 mg(NO3)/L
05903X0086/F	-	Bonnes (86)	37	mars 02 -> juin 07	31 mg(NO3)/L	37.2 mg(NO3)/L	33,69 mg(NO3)/L
05676X0015/F1	Forage de Charasse	Montamisé (86)	36	sept 01 -> déc 06	2,7 mg(NO3)/L	4,6 mg(NO3)/L	3,88 mg(NO3)/L
05663X0067/F1	Forage du verger St Martin	Blaslay (86)	29	avril 95 -> juin 07	0 mg(NO3)/L	0,7 mg(NO3)/L	0,25 mg(NO3)/L
05417X0125/F	-	Chatellerault (86)	11	juin 01 -> oct 04	0 mg(NO3)/L	0,65 mg(NO3)/L	0,08 mg(NO3)/L
05413X0079/F	Forage de la Daviere	Dange Saint Romain (86)	22	mars 96 -> juin 07	0 mg(NO3)/L	0,2 mg(NO3)/L	0,02 mg(NO3)/L
05146X0001/P	Source de la Boissière	Marigny-Marmande (37)	24	avril 95 -> mai 07	38 mg(NO3)/L	51,1 mg(NO3)/L	43,95 mg(NO3)/L

**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**

Code de la station : 06898X0021/HY

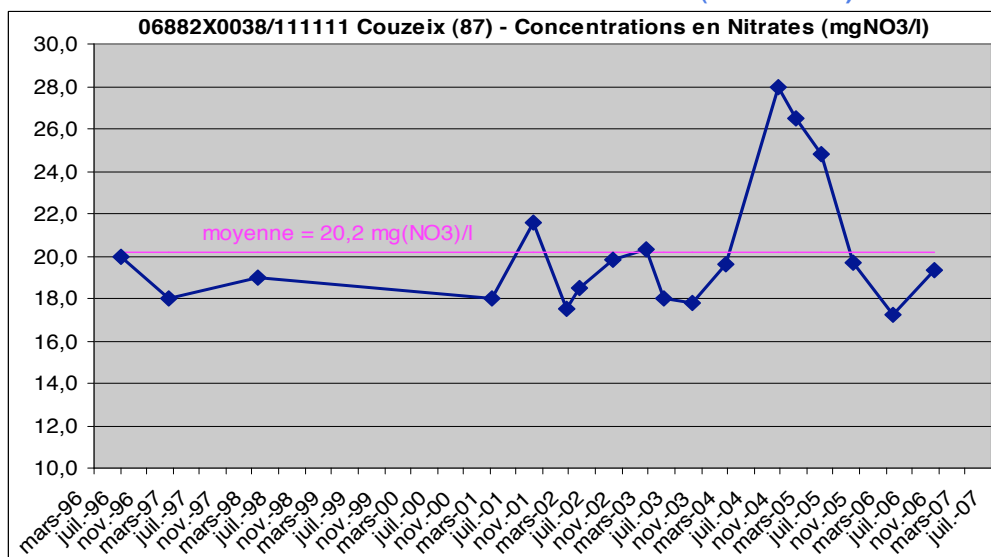
Nom de la station : Source du Vieux-Mont (Eymoutiers - 87)



**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**

Code de la station : 06882X0038/111111

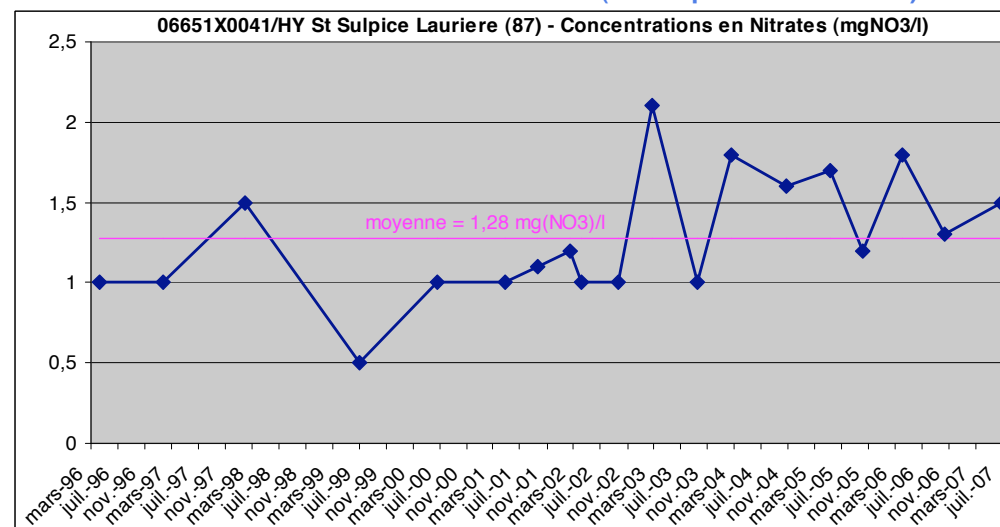
Nom de la station : Source des Thermes (Couzeix 87)



**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**

Code de la station : 06651X0041/HY

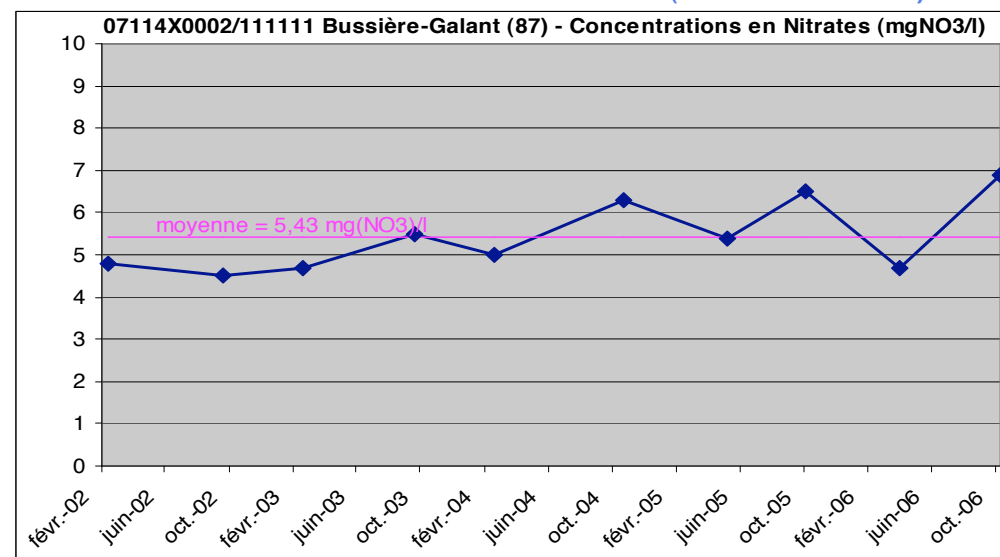
Nom de la station : Source de La Cote (St Sulpice-Lauriere - 87)



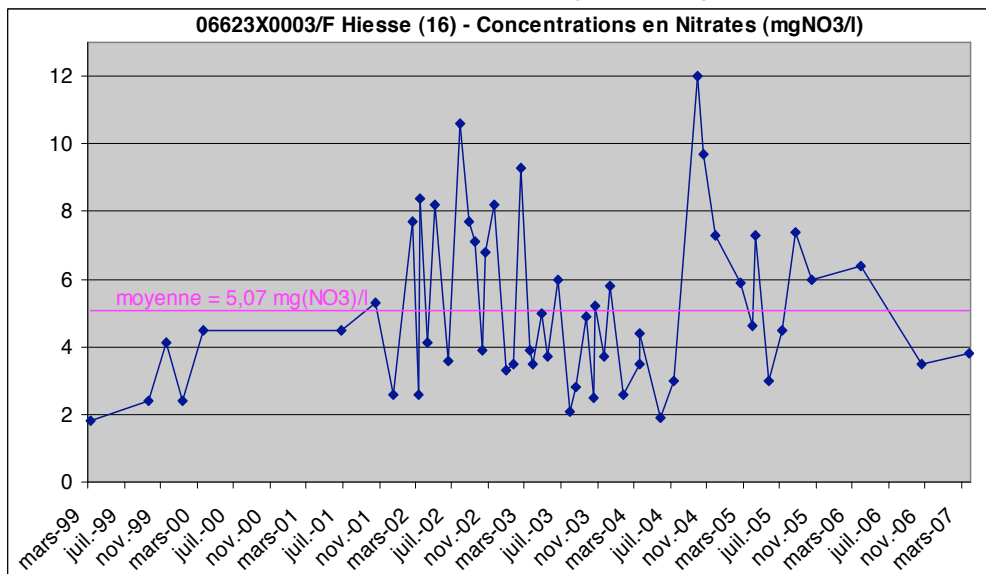
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**

Code de la station : 07114X0002/111111

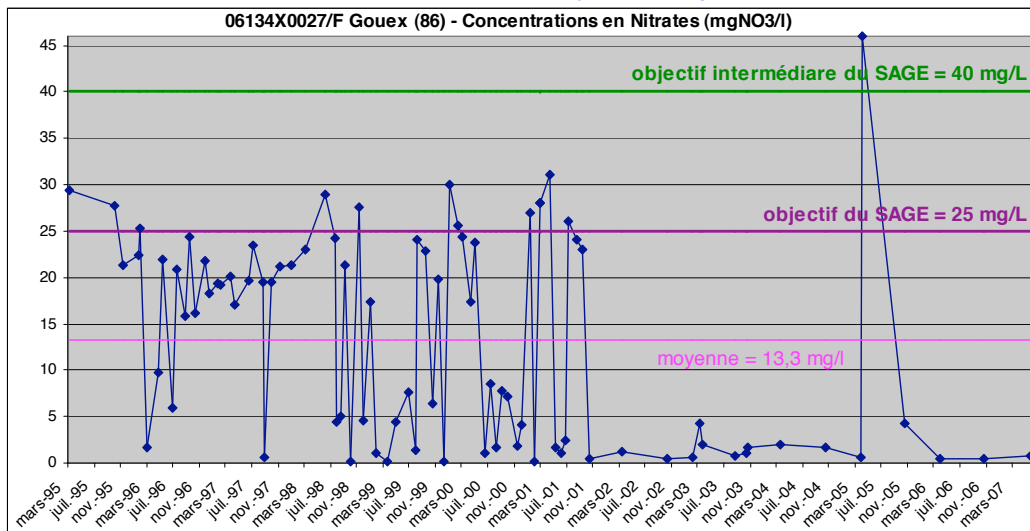
Nom de la station : Source de la Renaudière (Bussière-Galant 87)



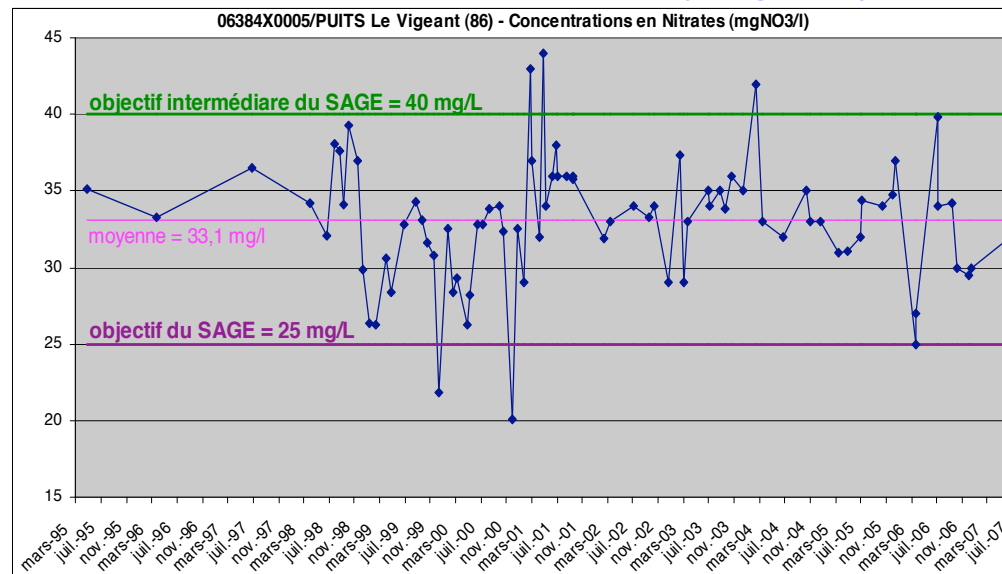
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 06623X0003/F
Nom de la station : (Hiesse 16)



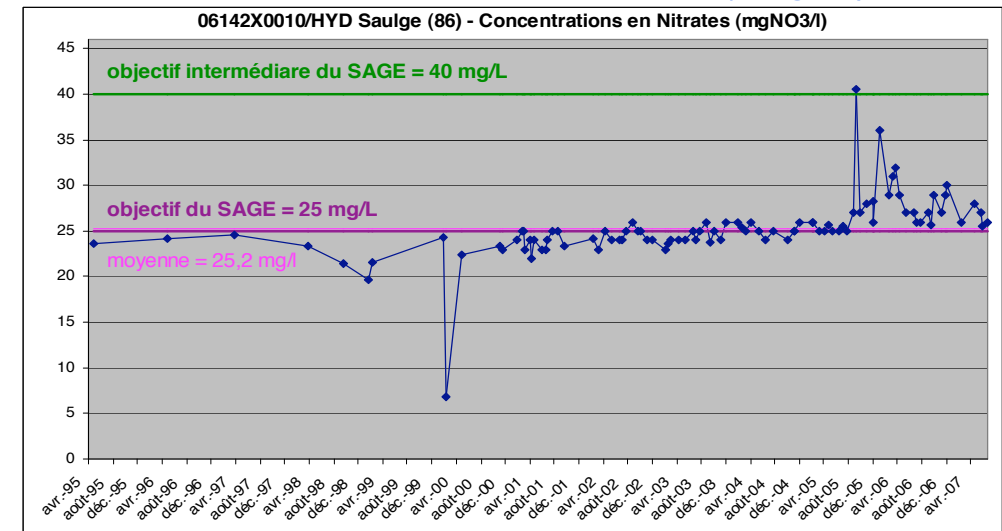
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 06134X0027/F
Nom de la station : (Gouex 86)



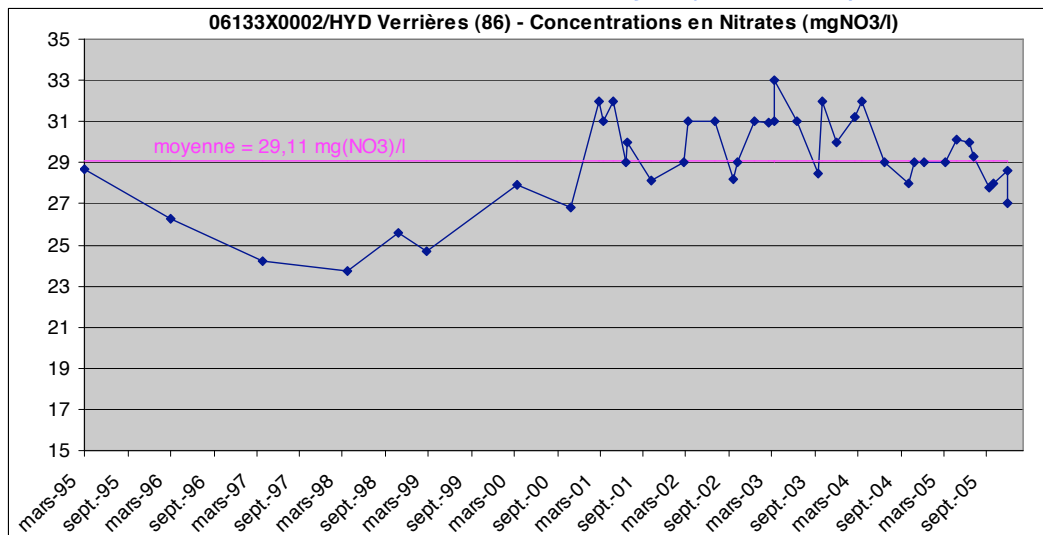
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 06384X0005/PUIES
Nom de la station : Source La Bernadière (Le Vigeant 86)



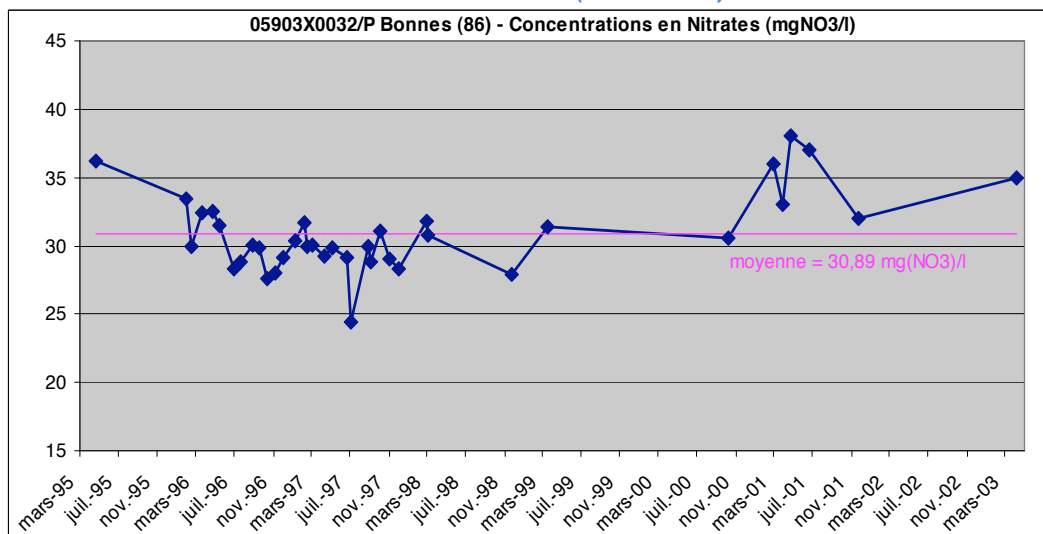
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 06142X0010/HYD
Nom de la station : Source du Font de Sazas (Saulge 86)



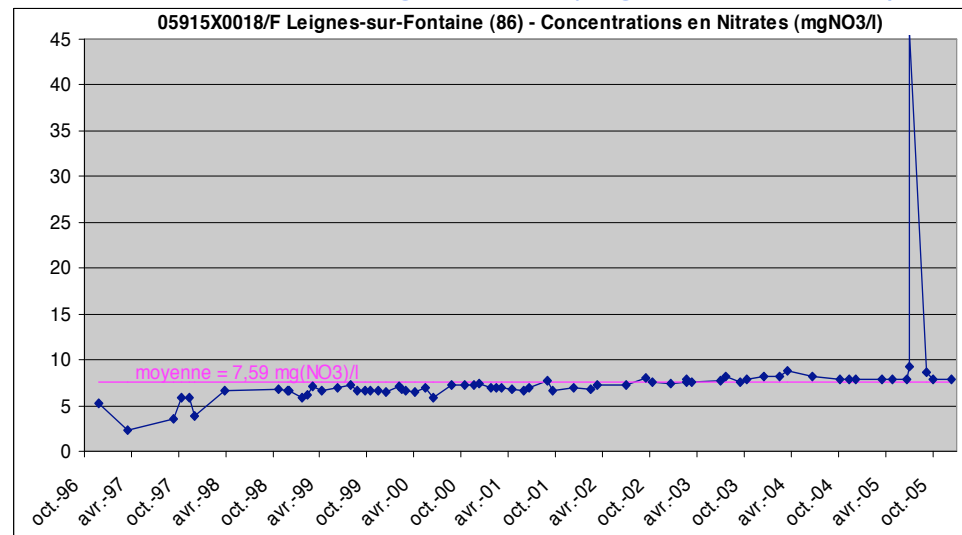
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 06133X0002/HYD
Nom de la station : Source de Fontjoin (Verrières 86)



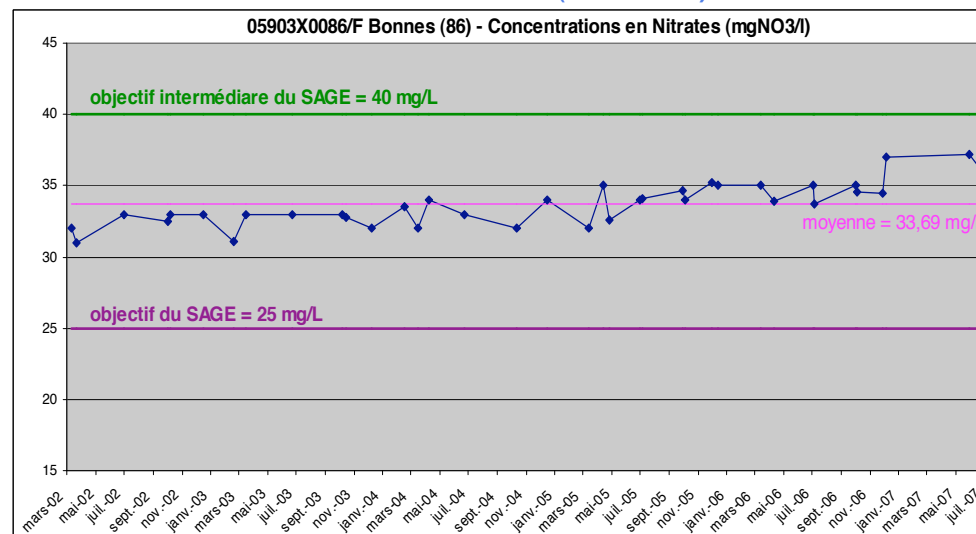
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05903X0032/P
Nom de la station : (Bonnes 86)



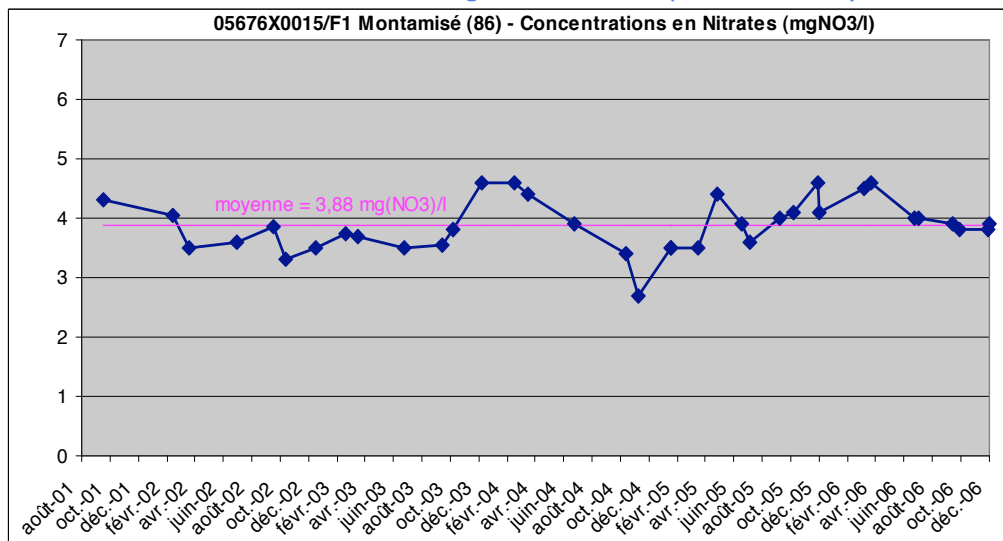
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05915X0018/F
Nom de la station : Forage de Servon (Leignes-Sur-Fontaine 86)



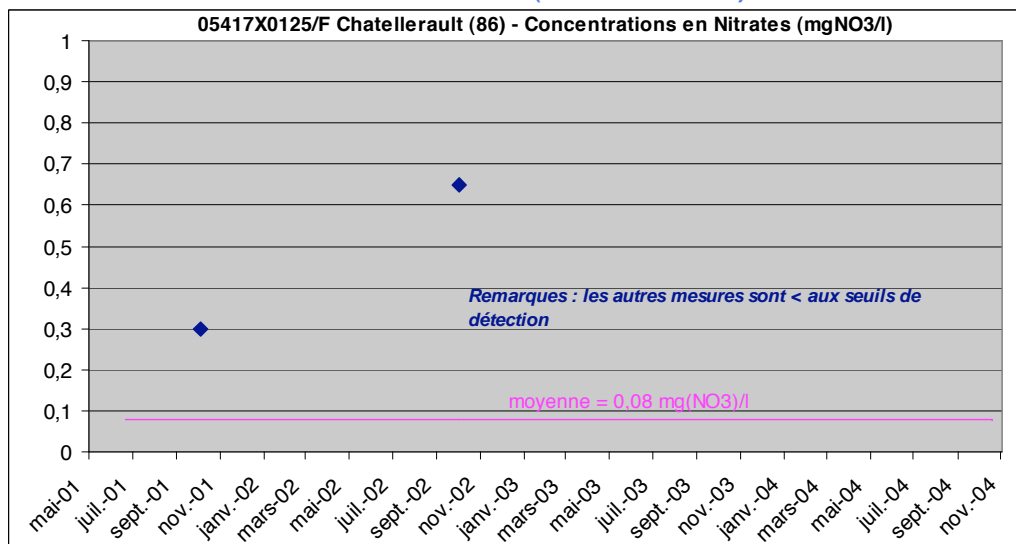
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05903X0086/F
Nom de la station : (Bonnes 86)



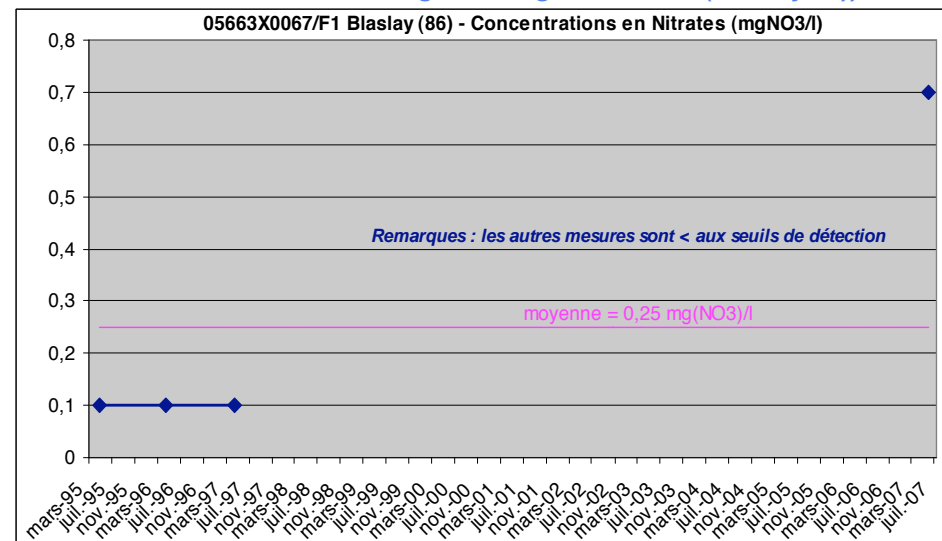
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05676X0015/F1
Nom de la station : Forage de Charasse (Montamisé 86)



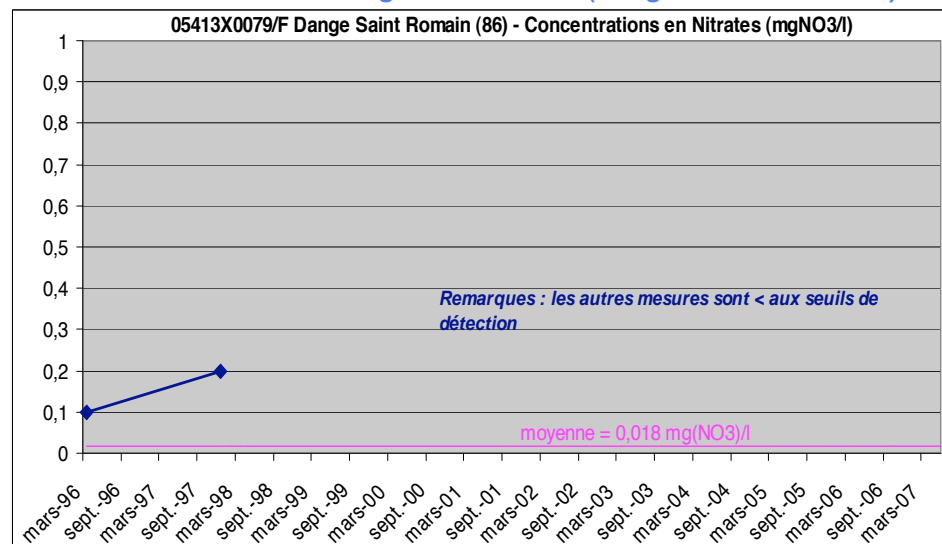
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05417X0125/F
Nom de la station : (Châtellerault 86)



**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05663X0067/F1
Nom de la station : Forage du verger St Martin (Blaslay 86)



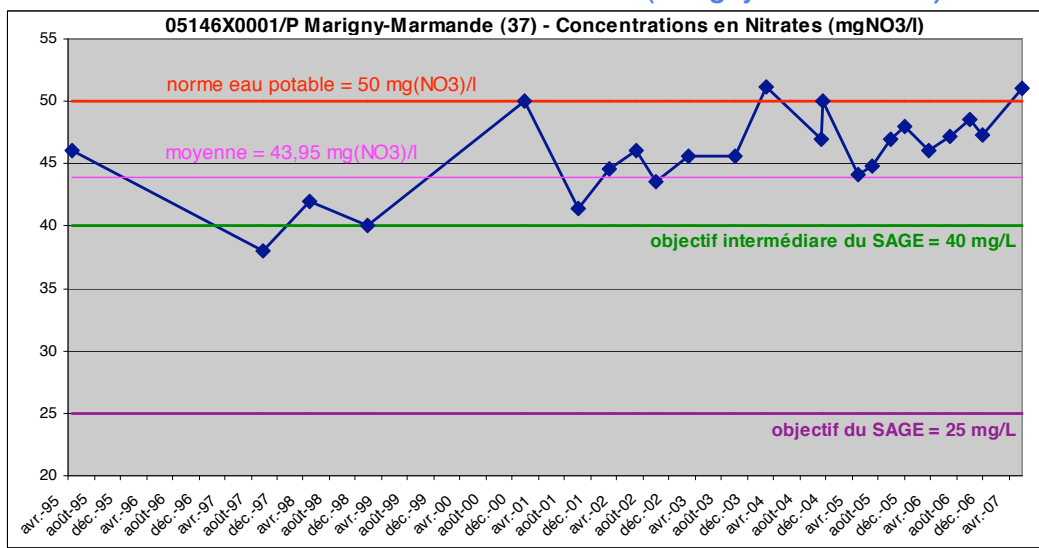
**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**
Code de la station : 05413X0079/F
Nom de la station : Forage de la Daviere (Dange Saint Romain 86)



**FICHE STATION DE MESURE
DES EAUX SOUTERRAINES**

Code de la station : 05146X0001/P

Nom de la station : Source de la Boissière (Marigny-Marmande 37)



INDICATEUR D'ETAT : 3. ASPECTS QUALITATIFS DES EAUX SOUTERRAINES

Descripteur : 3.2 Carte ou tableau des pesticides dans les captages AEP et nappes souterraines

✓ Commentaire général descripteur :

La présence des **pesticides** dans les eaux est prioritairement liée aux **activités agricoles** et peut **gêner la production d'eau potable**.

Les données présentées sont issues de la base de données **ADES**, banque nationale d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines qui rassemble sur un site Internet public (www.ades.eaufrance.fr/) des données quantitatives et qualitatives relatives aux eaux souterraines.

Les données sur la qualité ne portent que sur l'eau brute et non pas sur l'eau distribuée et correspondent aux données transmises par le Ministère en charge de la Santé (captages d'eau brute à usage public dans le cadre du contrôle sanitaire – Base SISE-eaux) et par l'Agence de l'eau Loire Bretagne (Réseau de surveillance de la qualité des eaux souterraines du bassin Loire-Bretagne).

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à la **bonne qualité des eaux souterraines destinées à l'alimentation en eau potable** du bassin de la Vienne.

- ✓ **Préconisations suivies :** 1, 21, 23, 34.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** DDASS, Région Poitou-Charentes, BRGM.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle (aval), Tous les 2 ans (amont).
- ✓ **Référence initiale :** Non.

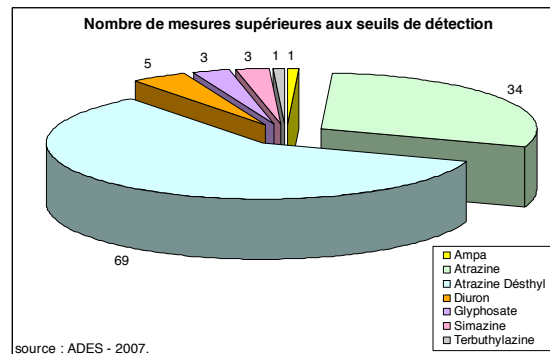
✓ Caractéristiques du bassin :

Les substances actives extraites de la base de données ADES dans le cadre du tableau de bord sont :

- ⇒ L'Alachlore, l'Aminotriazole, l'AMPA, l'Atrazine, l'Atrazine Déséthyl, le Diuron, le Glyphosate, le Metolachlore, la Simazine, la Terbutylazine.

Les substances les plus fréquemment détectées dans les captages d'eaux souterraines du bassin sont l'**Atrazine (34)** et son métabolite (produit de dégradation), l'**Atrazine Déséthyl (69)**. Ce désherbant, dont la vente et l'utilisation sont interdites depuis 2003, se trouve encore dans les sols et les nappes phréatiques dans des concentrations parfois proches de la norme pour la **production d'eau potable fixée à 0,1µg/l** (cf. tableau suivant).

Les autres substances rencontrées sont le **Diuron (5)** (herbicide), le **Glyphosate (3)** (avec l'**AMPA (1)**); produit de dégradation de l'herbicide), la **Simazine (3)** (herbicide) et la **Terbutylazine (1)**.



Le tableau suivant présente les substances détectées qui sont supérieures aux seuils de quantification. La majorité des résultats est **inférieur aux seuils de détection** (0.1µg/l ; 0.05µg/l ; 0.02µg/l suivant les méthodes et les substances).

3.1 - 3.2 Les points de mesures de la qualité des eaux souterraines Les systèmes aquifères sur le bassin de la Vienne (source : BRGM, ADES, BDRHF)



Code Station	Nom	Commune	Date	Substances (µg/l)	Producteur de données
06898X0021/HY	Source du Vieux Mont	Eymoutiers (87)		valeurs inférieures aux seuils de détection	
06651X0041/HY	Source de la Cote	St Sulpice Laurière (87)	09/10/06	0,26 Glyphosate	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
06882X0038/111111	Source des Thermes	Couzeix (87)	19/02/04	0,06 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			20/10/04	0,02 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			19/02/04	0,05 Diuron	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
07114X0002/111111	Source de la Renaudiere	Bussière-Galant (87)		valeurs inférieures aux seuils de détection	
06623X0003/F	-	Hiesse (16)	10/10/02	0,07 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
06384X0005/PUITS	Source la Bernardière	Le Vigeant (86)	27/06/01	0,03 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			16/10/01	0,05 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/07/02	0,06 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			09/10/02	0,04 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			02/03/03	0,02 Atrazine	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			21/03/03	0,02 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			30/06/03	0,02 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			17/10/03	0,02 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			27/06/01	0,05 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			16/10/01	0,03 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/07/02	0,07 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			13/02/03	0,06 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne

			02/03/03	0,02 Atrazine Déséthyl	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			30/06/03	0,05 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			12/02/04	0,05 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			28/10/04	0,03 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			27/06/05	0,05 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			05/07/06	0,03 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			11/06/07	0,03 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			05/07/07	0,02 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			21/03/06	0,07 Diuron	Conseil Régional Poitou-Charentes
			05/07/06	0,78 Diuron	Conseil Régional Poitou-Charentes
			05/07/06	0,2 Glyphosate	Conseil Régional Poitou-Charentes
			13/03/02	0,2 Simazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
06134X0027/F	-	Gouex (86)		valeurs inférieures aux seuils de détection	
06142X0010/HYD	Source du Font de Sazas	Saulge (86)	14/05/02	0,03 Diuron	Conseil Régional Poitou-Charentes
			30/09/05	0,03 Diuron	Conseil Régional Poitou-Charentes
			18/04/07	0,02 Simazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			18/04/07	0,02 Terbutylazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
06133X0002/HYD	Source de Fontjoin	Verrières (86)	05/07/05	0,1 AMPA	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			04/07/02	0,02 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			26/06/01	0,02 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			16/10/01	0,03 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes

Tableau de bord du SAGE du bassin de la Vienne – Décembre 2007

			04/07/02	0,06 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			10/03/03	0,05 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			13/03/03	0,03 Atrazine Déséthyl	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			18/06/03	0,06 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			17/03/04	0,05 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			28/10/04	0,02 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			30/09/05	0,09 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/07/06	0,03 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			13/09/06	0,03 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			11/06/07	0,02 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			22/06/07	0,02 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
05915X0018/F	Forage de Servon	Leignes-Sur-Fontaines (86)	03/07/06	0,04 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/07/06	0,02 Simazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
05903X0032/P	-	Bonnes (86)	07/04/03	0,02 Atrazine	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			07/04/03	0,03 Atrazine Déséthyl	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
05903X0086/F	-	Bonnes (86)	11/03/02	0,02 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			21/03/02	0,02 Atrazine	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			16/12/02	0,02 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			08/04/04	0,02 Atrazine	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			12/10/04	0,02 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			14/03/05	0,02 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			14/04/05	0,02 Atrazine	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			03/10/05	0,02 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes

			13/03/06	0,02 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			02/10/06	0,03 Atrazine	Conseil Régional Poitou-Charentes
			21/03/02	0,02 Atrazine Déséthyl	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			06/10/03	0,06 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			08/04/04	0,03 Atrazine Déséthyl	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			04/11/04	0,05 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			14/03/05	0,07 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			14/04/05	0,04 Atrazine Déséthyl	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			29/06/05	0,09 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			27/09/05	0,06 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			03/10/05	0,05 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			12/12/05	0,09 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			13/03/06	0,06 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			10/04/06	0,05 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			03/07/06	0,05 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			04/07/06	0,04 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			02/10/06	0,05 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			03/10/06	0,05 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			28/11/06	0,05 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			05/12/06	0,07 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
			30/05/07	0,05 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			28/06/07	0,06 Atrazine Déséthyl	Conseil Régional Poitou-Charentes
05676X0015/F1	Forage de Charasse	Montamisé (86)		valeurs inférieures aux seuils de détection	
05663X0067/F1	Forage du verger St Martin	Blaslay (86)		valeurs inférieures aux seuils de détection	

05417X0125/F	-	Chatellerault (86)		valeurs inférieures aux seuils de détection	
05413X0079/F	Forage de la Daviere	Dange Saint Romain (86)		valeurs inférieures aux seuils de détection	
05146X0001/P	Source de la Boissière	Marigny-Marmande (37)	04/10/01	0,03 Atrazine	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			26/02/02	0,04 Atrazine	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			12/06/02	0,03 Atrazine	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			03/10/02	0,03 Atrazine	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			21/11/02	0,02 Atrazine	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			19/06/03	0,03 Atrazine	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			02/10/03	0,03 Atrazine	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			08/11/04	0,03 Atrazine	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			26/09/05	0,03 Atrazine	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			23/03/06	0,05 Atrazine	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			20/06/06	0,02 Atrazine	FREDON Centre
			14/11/06	0,02 Atrazine	FREDON Centre
			27/11/06	0,02 Atrazine	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			31/05/07	0,03 Atrazine	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			4/10/01	0,1 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			26/2/02	0,1 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			12/6/02	0,1 Atrazine Déséthyl	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			3/10/02	0,1 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
			21/11/02	0,04 Atrazine Déséthyl	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux
			26/2/03	0,14 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
19/6/03	0,07 Atrazine Déséthyl	Direction Générale de la Santé, SISE-eaux			
2/10/03	0,12 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne			

8/11/04	0,1 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
27/4/05	0,07 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
6/7/05	0,06 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
26/9/05	0,08 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
30/11/05	0,07 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
23/3/06	0,09 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
20/6/06	0,06 Atrazine Déséthyl	FREDON Centre
3/7/06	0,1 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
2/10/06	0,09 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
14/11/06	0,06 Atrazine Déséthyl	FREDON Centre
27/11/06	0,09 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
31/5/07	0,18 Atrazine Déséthyl	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
23/03/06	0,12 Glyphosate	Agence de l'Eau Loire-Bretagne

INDICATEUR D'ETAT : 4. ASPECTS QUANTITATIFS DES EAUX DE SURFACE

L'objectif assigné à cet indicateur est de renseigner sur le volume des ressources disponibles en tenant compte de la variabilité temporelle de cette donnée : étiage, assèchement, crue, inondation ...

Cet état des lieux permet de comprendre les conflits d'usages relatifs à l'utilisation des sols ou des eaux.

INDICATEUR D'ETAT : 4. ASPECTS QUANTITATIFS DES EAUX DE SURFACE

Descripteur : 4.1 Carte et tableau des débits aux points de relevés (débit d'étiage, de crue, débit réservé)

✓ **Commentaire général descripteur :**

L'hydrologie du bassin de la Vienne est caractérisée par plusieurs particularités :

- ∞ un fort gradient pluviométrique entre le Plateau de Millevaches à l'amont et la région de Châtelleraut,
- ∞ la présence à l'amont d'une structure géologique essentiellement composée de terrains primaires imperméables et à l'aval de terrains sédimentaires où l'infiltration est prépondérante
- ∞ la présence de nombreux barrages EDF à l'amont sur la Vienne, le Taurion et la Maulde.

Les **stations hydrométriques** du bassin de la Vienne sont au nombre de 23 et sont suivies par plusieurs gestionnaires (DIREN, EDF). Elles sont caractérisées par une codification et différents paramètres sont mesurés et calculés :

- **Code station, Nom, Superficie bassin versant station**

- **QMNA5** (m^3/s et $l/s/km^2$) *débit de référence* : Débit mensuel minimal annuel de fréquence quinquennale sèche (débit moyen mensuel sec de récurrence 5 ans)

- **QMA** (m^3/s et $l/s/km^2$) *débit de référence* : Module interannuel

- **QIN10** (m^3/s et $l/s/km^2$) *débit de référence* : Débit instantané maximal de fréquence décennale

- **QMNA** (m^3/s et $l/s/km^2$) *année considérée* : Débit moyen mensuel sec (débit mensuel d'étiage)

- **QMA** (m^3/s et $l/s/km^2$) *année considérée* : Module / débit moyen de l'année considérée

- **Crue instantanée** (m^3/s et $l/s/km^2$) *année considérée* : Plus fort débit moyen mensuel de l'année considérée = débit de crue

- **Débits moyens journaliers aux points nodaux**

- **Fréquence de dépassement des débits moyens journaliers** aux points nodaux par rapport aux **débit objectifs** : Ce rapport sera fourni par la DIREN ou calculé par la cellule du SAGE.

L'objectif est de renseigner sur le volume des ressources disponibles en tenant compte de la variabilité temporelle de cette donnée : étiage, assèchement, crue, inondation... Cet état des lieux permet de comprendre les conflits d'usages relatifs à l'utilisation de l'eau.

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à l'**optimisation de la gestion qualitative des eaux du bassin de la Vienne**.

✓ **Préconisations suivies** : 36, 37, 39.

✓ **Base de données ou structure en charge** : DIREN.

✓ **Fréquence d'actualisation** : Annuelle.

✓ **Référence initiale** : Carte et tableau " Forces et Faiblesses " p.50.

Caractéristiques du bassin :

Des indicateurs d'hydrologie ont été définis sur les stations de mesure du périmètre du SAGE :

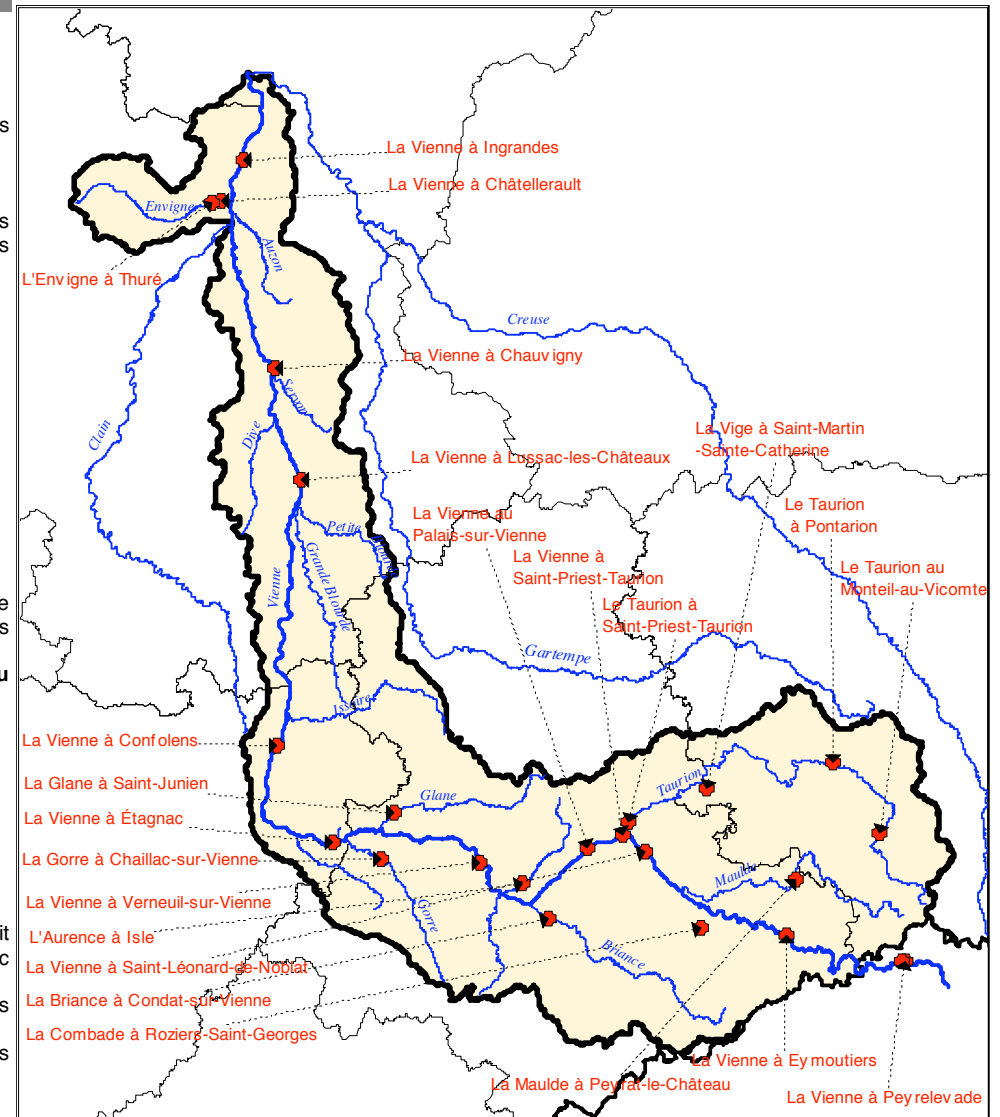
- **module annuel** : comparaison du débit moyen annuel (QMA) avec les débits statistiques de référence (débit moyen annuel de récurrence 2 ans, débit moyen annuel humide de récurrence 5 ans et débit moyen annuel sec de récurrence 5 ans),

- **QMNA** : comparaison du débit moyen mensuel sec (pour l'année considérée) (QMNA) avec les débits moyens mensuels secs de récurrence 2 ans (QMNA2), 5 ans (QMNA5) et 10 ans (QMNA10),

- **Crue instantanée maximale** : comparaison du débit instantané maximum (de crue) avec les débits instantanés de crues de récurrence 2 ans (biennale), 5 ans (quinquennal) et 10 ans (décennale).

Ces comparaisons permettent d'évaluer l'intensité des étiages ou des crues de l'année par rapport aux débits statistiques de référence (cf. également **descripteur 15.2 : Tableau de fréquence de respect des objectifs de débits aux points nodaux** pendant la période d'étiage).

4.1 Carte des stations hydrométriques du périmètre du SAGE Vienne (Banque Hydro)



INDICATEUR HYDROLOGIE 2004 (DIREN)

Code	Station	An_deb	Sup_BV	Gestionnaire	Module Annuel					QMNA					Crue Instantanée Maximale				
					2 ans	5 ans H	5 ans S	2004	Hydrau- licité	2 ans	5 ans	10 ans	2004	Date	2 ans	5 ans	10 ans	2004	Date
L0010610	La Vienne à Peyrelevade [Servières]	1947	58,5	DIREN Limousin	1,79	2,14	1,43	1,38	0,77	0,38	0,25	0,20	0,24	Juil	14,00	19,00	22,00	17,20	14/01/2004
L0010620	La Vienne à Peyrelevade [La Rigole du Diable]	1962	71	EDF	2,05	2,43	1,68	1,22	0,60	0,39	0,25	0,20	0,57	Juin	15,00	19,00	22,00		
L0050630	La Vienne à Eymoutiers	1994	369	DIREN Limousin	3,70	4,49	2,98	6,02	1,63	1,80	1,30	1,10	2,10	Juil	62,00	88,00	100,00	79,00	14/01/2004
L0093020	La Combade à Roziers-Saint-Georges	2001	173	DIREN Limousin	3,63	4,41	2,88	2,80	0,77	1,10	0,78	0,65	1,16	Juil	25,00	32,00	36,00	18,60	14/01/2004
L0123030	La Maulde à Peyrat-le-Château	1990	97	DIREN Limousin	2,50	2,98	2,09	2,07	0,83	0,94	0,72	0,62	0,89	Juin	14,00	17,00	18,00	16,80	13/01/2004
L0140610	La Vienne à Saint-Priest-Taurion	1942	1156	DIREN Limousin	22,20	26,60	17,80	22,60	1,02	6,90	4,40	3,50	8,31	Juil	140,00	190,00	220,00	170,00	14/01/2004
L0201510	Le Taurion au Monteil-au-Vicomte [Pont-de-Chatain]	1928	79	DIREN Limousin	1,40	1,91	0,91	0,94	0,67	0,32	0,23	0,19	0,43	Juin	9,60	13,00	15,00		14/01/2004
L0231510	Le Taurion à Pontarion	1919	388	DIREN Limousin	6,98	8,70	5,29	5,44	0,78	1,40	0,82	0,63	1,67	Juin	48,00	63,00	72,00	65,10	14/01/2004
L0314010	La Vige à Saint-Martin-Sainte-Catherine	1958	134	DIREN Limousin	2,69	3,27	2,14	2,03	0,75	0,68	0,44	0,35	0,51	Sept	22,00	29,00	34,00	22,90	13/01/2004
L0321510	Le Taurion à Saint-Priest-Taurion [le Chauvan]	1980	1030	DIREN Limousin	19,10	23,60	15,30	16,42	0,86	4,40	3,20	2,70	4,68	Oct	150,00	210,00	250,00		13/01/2004
L0400610	La Vienne au Palais-sur-Vienne	1923	2296	DIREN Limousin	43,90	53,90	34,20	42,56	0,97	12,00	7,40	5,80	14,70	Juil	260,00	350,00	410,00	351,00	14/01/2004
L0563010	La Briance à Condat-sur-Vienne [Chambon Veyrinas]	1966	597	DIREN Limousin	8,27	10,30	6,35	6,40	0,77	1,70	1,20	1,00	1,96	Juil	120,00	170,00	200,00	75,20	13/01/2004
L0614020	L'Aurence à Isle	1995	87	DIREN Limousin	1,25	1,44	1,10	1,21	0,97	0,35	0,29	0,27	0,39	Sept	17,00	23,00	26,00	25,90	13/01/2004
L0700610	La Vienne à Verneuil-sur-Vienne [Pont de La Gabie]	1973	3390	DIREN Limousin	61,20	74,70	48,30	54,72	0,89	17,00	12,00	10,00	19,00	Juil	430,00	600,00	710,00	474,00	14/01/2004
L0813010	La Glane à Saint-Junien [le Dérot]	1967	288	DIREN Limousin	3,96	4,92	3,12	3,37	0,85	0,52	0,35	0,28	0,70	Juil	36,00	49,00	57,00	64,90	13/01/2004
L0914020	La Gorre à Chaillac-sur-Vienne	1989	186	DIREN Limousin	2,18	2,73	1,58	1,71	0,79	0,24	0,16	0,13	0,22	Sept	37,00	52,00	62,00	41,50	13/01/2004
L0920610	La Vienne à Étagnac [Pont de Pilas]	1970	4100	DIREN Limousin	71,50	86,90	56,50	62,38	0,87	18,00	13,00	11,00	20,30	Juil	510,00	690,00	820,00	577,00	14/01/2004
L0940610	La Vienne à Confolens	1964	4670	DDE de la Vienne	73,40	89,00	57,70			19,00	14,00	13,00							
L1400610	La Vienne à Lussac-les-Châteaux	1985	5535	DDE de la Vienne	82,20	104,00	61,50	71,64	0,87	19,00	14,00	12,00	23,70	Juil	660,00	880,00	1000,00	644,00	13/01/2004
L1440610	La Vienne à Chauvigny	1952	6058	DDE de la Vienne															
L3100610	La Vienne à Châtellerault	1918	9910	DDE de la Vienne	110,00	140,00	80,80			28,00	20,00	17,00							
L3123010	L'Envigne à Thuré [Pont de Besse]	1967	242	DIREN Poitou-Charentes	0,82	1,09	0,61	0,71	0,86	0,08	0,03	0,02	0,06	Juil	9,90	15,00	18,00	9,58	18/01/2004
L3200610	La Vienne à Ingrandes	1918	10050	DIREN Centre	115,00	143,00	88,80	98,19	0,85	29,00	21,00	18,00	32,40	Sept	840,00	1200,00	1400,00	941,00	14/01/2004

Légende Indicateur

Module annuel	
+ de 5 ans humide	
de 2 à 5 ans humide	
de 2 à 5 ans sec	
+ de 5 ans sec	

QMNA	Crues
Q > QMNA 2 ans	Q < Crue instantanée 2 ans
QMNA 2 ans > Q > QMNA 5 ans	Crue instantanée 2 ans < Q < Crue instantanée 5 ans
QMNA 5 ans > Q > QMNA 10 ans	Crue instantanée 5 ans < Q < Crue instantanée 10 ans
Q > QMNA 10 ans	Q > Crue instantanée 10 ans

En 2004, sur 4 stations de la Vienne amont, la moyenne des débits mensuels est inférieure au débit statistique moyen annuel sec de récurrence 5 ans (couleur rouge). Pour la majorité des autres stations, les valeurs de module sont inférieures au débit moyen mensuel de récurrence 2 ans. **L'année 2004 fut donc marquée par une hydrologie globalement faible par rapport aux débits de référence.**

Cependant, l'analyse du QMNA, mesuré principalement en juillet, montre **une intensité des étiages plutôt limitée** pour l'ensemble des stations par rapport au QMNA de récurrence 2 ans. Le soutien d'étiage sur la Vienne et la pluviométrie du moi d'août peuvent expliquer cette situation. La situation d'étiage la plus forte est observée à Servières avec un QMNA inférieur au QMNA de récurrence 5 ans (0,25 m³/s).

Concernant les débits de crues, le débit de crue instantanée du 13/01/2004 a été supérieur au débit de crue instantanée de récurrence décennale sur la Glane (57 m³/s) marquant une crue importante (1 chance sur 10 d'avoir lieu).

Pour la majorité des stations, les 13 et 14 janvier 2004, les **débits de crues instantanées ont été particulièrement élevés**, supérieurs aux débits de crues biennaux et quinquennaux.

INDICATEUR HYDROLOGIE 2005 (DIREN)

Code	Station	An_deb	Sup_BV	Gestionnaire	Module Annuel					QMNA					Crue Instantanée Maximale				
					2 ans	5 ans H	5 ans S	2005	Hydrau-licité	2 ans	5 ans	10 ans	2005	Date	2 ans	5 ans	10 ans	2005	Date
L0010610	La Vienne à Peyrelevalde [Servièrès]	1947	58,5	DIREN Limousin	1,78	2,13	1,41	1,01	0,57	0,37	0,24	0,20	0,17	Aout	14,00	19,00	22,00	8,35	24/04/2005
L0010620	La Vienne à Peyrelevalde [La Rigole du Diable]	1962	71	EDF	2,03	2,41	1,67	1,95	0,96	0,39	0,25	0,20	0,49	Juin	15,00	19,00	21,00		
L0050630	La Vienne à Eymoutiers	1994	369	DIREN Limousin	3,70	4,49	2,98	4,30	1,16	1,70	1,20	1,10	1,21	Oct	54,00	81,00	99,00		
L0093020	La Combade à Roziers-Saint-Georges	2001	173	DIREN Limousin	3,61	4,39	2,82	2,00	0,55	1,10	0,77	0,64	0,71	Sept	24,00	31,00	36,00		
L0123030	La Maulde à Peyrat-le-Château	1990	97	DIREN Limousin	2,46	2,94	2,00	1,65	0,67	0,91	0,68	0,59	0,55	Oct	14,00	18,00	20,00	7,83	14/05/2005
L0140610	La Vienne à Saint-Priest-Taurion	1942	1156	DIREN Limousin	22,20	26,60	17,80	16,48	0,74	6,90	4,50	3,50	7,13	Juil	130,00	190,00	220,00		
L0201510	Le Taurion au Monteil-au-Vicomte [Pont-de-Chatain]	1928	79	DIREN Limousin	1,39	1,90	0,89	0,73	0,52	0,32	0,23	0,19	0,29	Oct	9,40	13,00	15,00	5,67	05/07/2005
L0231510	Le Taurion à Pontarion	1919	388	DIREN Limousin	6,96	8,68	5,23	3,70	0,53	1,40	0,82	0,62	0,77	Aout	49,00	64,00	74,00	34,40	14/05/2005
L0314010	La Vige à Saint-Martin-Sainte-Catherine	1958	134	DIREN Limousin	2,67	3,26	2,09	1,29	0,48	0,67	0,44	0,35	0,38	Aout	21,00	28,00	33,00	8,47	23/01/2005
L0321510	Le Taurion à Saint-Priest-Taurion [le Chauvan]	1980	1030	DIREN Limousin	19,00	23,40	14,80	11,42	0,60	4,40	3,20	2,70	3,77	Sept	130,00	200,00	240,00	55,40	03/06/2005
L0400610	La Vienne au Palais-sur-Vienne	1923	2296	DIREN Limousin	43,80	53,80	34,00	28,59	0,65	12,00	7,40	5,80	13,30	Oct	250,00	350,00	410,00	118,00	30/04/2005
L0563010	La Briance à Condat-sur-Vienne [Chambon Veyrinas]	1966	597	DIREN Limousin	8,21	10,20	6,19	4,36	0,53	1,70	1,20	1,00	1,12	Aout	120,00	170,00	200,00	53,00	24/04/2005
L0614020	L'Aurence à Isle	1995	87	DIREN Limousin	1,23	1,43	1,02	0,81	0,66	0,33	0,26	0,23	0,19	Aout	17,00	23,00	26,00		
L0700610	La Vienne à Verneuil-sur-Vienne [Pont de La Gabie]	1973	3390	DIREN Limousin	60,80	74,20	47,20	38,02	0,63	17,00	12,00	10,00	17,90	Aout	420,00	590,00	700,00	164,00	24/04/2005
L0813010	La Glane à Saint-Junien [le Dérot]	1967	288	DIREN Limousin	3,93	4,90	3,04	2,07	0,53	0,50	0,33	0,26	0,18	Aout	35,00	49,00	59,00		
L0914020	La Gorre à Chaillac-sur-Vienne	1989	186	DIREN Limousin	2,15	2,75	1,53	0,81	0,38	0,24	0,16	0,12	0,09	Aout	35,00	53,00	65,00	9,00	25/04/2005
L0920610	La Vienne à Étagnac [Pont de Pilas]	1970	4100	DIREN Limousin	71,10	86,40	55,40	42,54	0,60	18,00	13,00	11,00	18,20	Aout	480,00	660,00	780,00	193,00	24/04/2005
L0940610	La Vienne à Confolens	1964	4670	DDE de la Vienne	73,40	89,00	57,70			19,00	14,00	13,00							
L1400610	La Vienne à Lussac-les-Châteaux	1985	5535	DDE de la Vienne	81,20	103,00	59,30	46,86	0,58	19,00	15,00	13,00	21,00	Nov	600,00	840,00	1000,00	211,00	24/01/2005
L1440610	La Vienne à Chauvigny	1952	6058	DDE de la Vienne															
L3100610	La Vienne à Châtelleraut	1918	9910	DDE de la Vienne	110,00	140,00	80,80			28,00	20,00	17,00							
L3123010	L'Envigne à Thuré [Pont de Besse]	1967	242	DIREN Poitou-Charentes	0,76	1,07	0,51	0,18	0,24	0,06	0,01	0,01		Sept	7,40	11,00	14,00	0,92	24/01/2005
L3200610	La Vienne à Ingrandes	1918	10050	DIREN Centre	115,00	142,00	87,50	58,84	0,51	29,00	21,00	18,00	20,90	Aout	800,00	1100,00	1400,00	257,00	25/04/2005

Légende Indicateur

Module annuel	
+ de 5 ans humide	
de 2 à 5 ans humide	
de 2 à 5 ans sec	
+ de 5 ans sec	

QMNA	Crues
Q > QMNA 2 ans	Q < Crue instantanée 2 ans
QMNA 2 ans > Q > QMNA 5 ans	Crue instantanée 2 ans < Q < Crue instantanée 5 ans
QMNA 5 ans > Q > QMNA 10 ans	Crue instantanée 5 ans < Q < Crue instantanée 10 ans
Q > QMNA 10 ans	Q > Crue instantanée 10 ans

En 2005, les moyennes des débits mensuels de la quasi totalité des stations sont inférieures aux débits statistiques moyens annuels secs de récurrence 5 ans (couleur rouge). **L'année 2005 fut donc marquée par une hydrologie très faible par rapport aux débits de référence.** Il s'agit d'une année particulièrement sèche.

La situation concernant le débit moyen mensuel du mois le plus sec (août principalement) est **très contrastée**.

L'intensité des étiages est importante (QMNA inférieur au QMNA de récurrence 10 ans) pour la Vienne très en amont (servières), et pour ses **affluents** ; la Maulde, l'Aurence, la Glane, la Gorre.

Concernant les crues, les débits de crues instantanées maximaux ont été inférieurs aux débits de crues biennaux. **L'année 2005 n'a pas été marquée par des crues importantes.**

INDICATEUR HYDROLOGIE 2006 (DIREN)

Code	Station	An_deb	Sup_BV	Gestionnaire	Module Annuel					QMNA					Crue Instantanée Maximale				
					2 ans	5 ans H	5 ans S	2006	Hydrau- licité	2 ans	5 ans	10 ans	2006	Date	2 ans	5 ans	10 ans	2006	Date
L0010610	La Vienne à Peyrelevade [Servières]	1947	58,5	DIREN Limousin	1,78	2,12	1,40	1,49	0,84	0,37	0,24	0,19	0,26	Aout	14	19	22	15,30	03/04/2006
L0010620	La Vienne à Peyrelevade [La Rigole du Diable]	1962	71	EDF	2,01	2,39	1,63	1,75	0,87	0,38	0,24	0,19	0,27	Aout	14	18	21	13,70	03/04/2006
L0050630	La Vienne à Eymoutiers	1994	369	DIREN Limousin	6,75	7,76	5,29	6,06	0,90	1,70	1,30	1,10	1,65	Aout	54	78	95	42,90	03/05/2006
L0093020	La Combade à Roziers-Saint-Georges	2001	173	DIREN Limousin	3,59	4,36	2,80	2,84	0,79	1,10	0,76	0,64	0,79	Aout	24	30	35	18,60	03/05/2006
L0123030	La Maulde à Peyrat-le-Château	1990	97	DIREN Limousin	2,46	2,91	1,99	2,05	0,83	0,89	0,67	0,57	0,66	Aout	15	18	20	12,70	03/05/2006
L0140610	La Vienne à Saint-Priest-Taurion	1942	1156	DIREN Limousin	22,20	26,60	17,80	23,09	1,04	7,00	4,50	3,60	9,69	Aout	130	190	220	137,00	03/05/2006
L0201510	Le Taurion au Monteil-au-Vicomte [Pont-de-Chatain]	1928	79	DIREN Limousin	1,37	1,88	0,88	0,87	0,63	0,32	0,23	0,19	0,38	Juil	9	13	15	5,46	03/04/2006
L0231510	Le Taurion à Pontarion	1919	388	DIREN Limousin	6,94	8,65	5,24	5,92	0,85	1,40	0,82	0,63	1,22	Aout	49	64	74	64,80	03/04/2006
L0314010	La Vige à Saint-Martin-Sainte-Catherine	1958	134	DIREN Limousin	2,67	3,25	2,08	2,12	0,79	0,67	0,44	0,35	0,59	Aout	21	29	34	24,00	03/04/2006
L0321510	Le Taurion à Saint-Priest-Taurion [le Chauvan]	1980	1030	DIREN Limousin	19,00	23,30	14,80	17,57	0,92	4,40	3,20	2,70	4,43	Sept	140	210	250	199,00	03/06/2005
L0400610	La Vienne au Palais-sur-Vienne	1923	2296	DIREN Limousin	43,80	53,60	33,90	40,18	0,92	12,00	7,40	5,90	15,00	Aout	250	350	410	311,00	03/05/2006
L0563010	La Briance à Condat-sur-Vienne [Chambon Veyrinas]	1966	597	DIREN Limousin	8,19	10,20	6,17	6,76	0,83	1,70	1,20	1,00	1,44	Aout	120	170	200	83,00	03/04/2006
L0614020	L' Aurence à Isle	1995	87	DIREN Limousin	1,23	1,41	1,01	1,04	0,85	0,32	0,26	0,23	0,28	Aout	17	23	27	14,70	03/05/2006
L0700610	La Vienne à Verneuil-sur-Vienne [Pont de La Gabie]	1973	3390	DIREN Limousin	60,80	73,70	47,20	54,41	0,89	17,00	12,00	10,00	18,80	Aout	420	590	700	409,00	03/05/2006
L0813010	La Glane à Saint-Junien [le Dérot]	1967	288	DIREN Limousin	3,94	4,87	3,04	3,41	0,86	0,49	0,32	0,26	0,28	Aout	36	50	59	35,60	03/05/2006
L0914020	La Gorre à Chaillac-sur-Vienne	1989	186	DIREN Limousin	2,16	2,70	1,52	1,68	0,78	0,23	0,15	0,12	0,14	Aout	35	52	64	30,10	03/04/2006
L0920610	La Vienne à Étagnac [Pont de Pilas]	1970	4100	DIREN Limousin	71,10	86,00	55,30	63,21	0,89	18,00	13,00	11,00	19,80	Aout	480	660	780	478,00	03/05/2006
L0940610	La Vienne à Confolens	1964	4670	DDE de la Vienne	73,40	89,00	57,70			19,00	14,00	13,00							
L1400610	La Vienne à Lussac-les-Châteaux	1985	5535	DDE de la Vienne	81,20	102,00	59,60	75,70	0,93	20,00	15,00	13,00	24,50	Aout	600	840	1000	643,00	03/05/2006
L1440610	La Vienne à Chauvigny	1952	6058	DDE de la Vienne															
L3100610	La Vienne à Châtellerault	1918	9910	DDE de la Vienne	110,00	140,00	80,80			28,00	20,00	17,00							
L3123010	L'Envigne à Thuré [Pont de Besse]	1967	242	DIREN Poitou-Charentes	0,73	1,04	0,47	0,39	0,54	0,05	0,01	0,01	0,06	Aout	7	10	13	3,42	12/08/2006
L3200610	La Vienne à Ingrandes	1918	10050	DIREN Centre	115,00	142,00	87,40	99,74	0,87	29,00	21,00	18,00	22,00	Aout	810	1100	1400	926,00	03/05/2006

Légende Indicateur

Module annuel	
+ de 5 ans humide	
de 2 à 5 ans humide	
de 2 à 5 ans sec	
+ de 5 ans sec	

QMNA	Crues
Q > QMNA 2 ans	Q < Crue instantanée 2 ans
QMNA 2 ans > Q > QMNA 5 ans	Crue instantanée 2 ans < Q < Crue instantanée 5 ans
QMNA 5 ans > Q > QMNA 10 ans	Crue instantanée 5 ans < Q < Crue instantanée 10 ans
Q > QMNA 10 ans	Q > Crue instantanée 10 ans

En 2006, les moyennes des débits mensuels de presque la totalité des stations sont comprises entre les débits statistiques moyens annuels secs de récurrence 2 et 5 ans (couleur orange). **L'année 2006 est marquée par une amélioration par rapport à l'année 2005 mais présente globalement une hydrologie faible par rapport aux débits de référence.** Le Taurion amont et l'Envigne sont particulièrement concernés.

La situation concernant le débit moyen mensuel du mois le plus sec (août en particuliers) est **contrastée**. **L'intensité des étiages est importante** (QMNA inférieur au QMNA de récurrence 5 ans) pour la Maulde à Peyrat-le-Château, et pour la Glane et la Gorre.

Concernant les crues, les débits de crues instantanées maximaux ont été inférieurs aux débits de crue instantanée de récurrence 5 ans. Le Taurion à Pontarion a présenté un débit de crues important (inférieur au décennal) le 3 avril 2006. **L'année 2006 a été marquée par des crues moyennes.**

INDICATEUR D'ETAT : 4. ASPECTS QUANTITATIFS DES EAUX DE SURFACE

Descripteur : 4.2 Carte des cours d'eau taris

✓ Commentaire général descripteur :

Lors des sécheresses, certains cours d'eau peuvent subir des **assecs** plus ou moins importants. Les **conséquences sur les milieux aquatiques** (faune et flore aquatiques) peuvent être graves et irréversibles. Les prélèvements pour l'agriculture ou la production d'eau potable en période d'étiage peuvent également accentuer ces phénomènes.

Le **RDOE** (réseau départemental d'observation des écoulements) et le **ROCA** (réseau d'observation des crises d'assecs) sont suivis par l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) depuis avril 2007 (anciennement Conseil Supérieur de la Pêche).

Le ROCA a été mis en place par le CSP depuis 2004 dans le cadre du plan d'action sécheresse. Il s'agit d'un réseau national constitué de 30 stations par département. Pendant les périodes de crise, des observations visuelles sont effectuées sur l'écoulement de l'eau de chaque station ainsi que sur son état écologique. Les observations correspondent à 4 modalités : écoulement acceptable, faible, plus d'écoulement, station asséchée.

Le RDOE a été mis en place dans la région Poitou-Charentes à la suite des fortes sécheresses de 1989 et 1990, en réponse à une demande des services de l'État (MISE, DDAF, DIREN). Depuis 2001, il a été étendu aux 15 départements de la délégation régionale de Poitiers du CSP. Ce réseau permet de suivre l'intensité des étiages année après année et d'identifier précisément les bassins versants les plus sensibles aux sécheresses. Contrairement au ROCA, le RDOE n'est pas un réseau de crise : il est actif tous les ans, à une fréquence d'observation mensuelle (4 observations de juin à septembre), sur un nombre important de stations (70 stations en moyenne par département). En Poitou-Charentes, le CSP a élaboré un modèle statistique permettant d'estimer les linéaires d'assecs à partir des résultats du RDOE.

La mise en place des actions du SAGE doit aboutir à l'**optimisation de la gestion qualitative des eaux du bassin de la Vienne**.

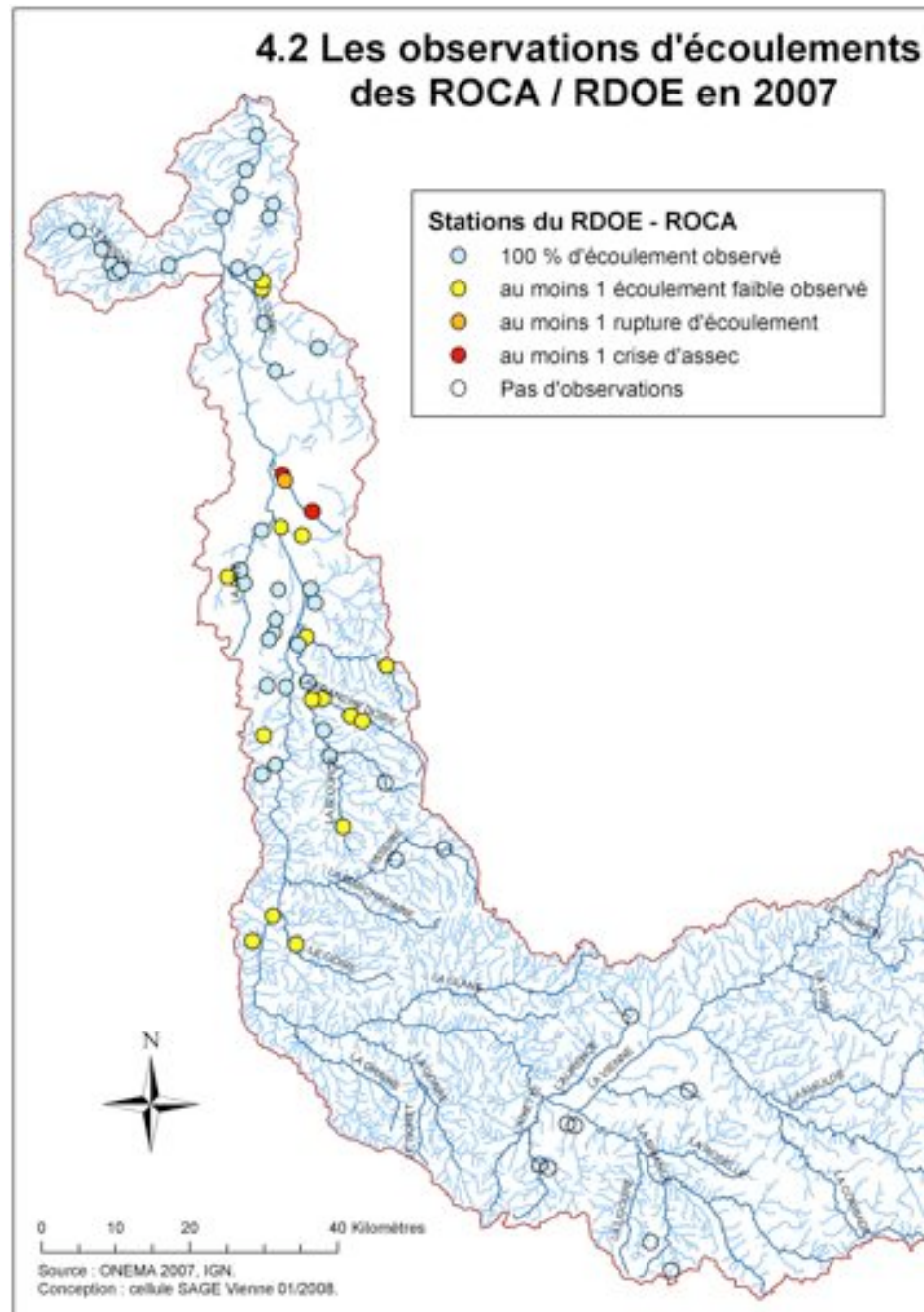
- ✓ **Préconisations suivies** : 37.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : RDOE, CSP.
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Ponctuellement si année de sécheresse.
- ✓ **Référence initiale** : Non.

✓ Caractéristiques du bassin :

En 2007, le **ROCA n'a pas été activé sur le territoire du SAGE Vienne** compte tenu de la pluviométrie.

Néanmoins, dans le département de la Vienne, les observations du RDOE (dont les points ROCA sont extraits) montrent la présence de **ruptures d'écoulement** (7 observations) et d'**assecs** (3 observations) **sur les affluents de la Vienne aval** que sont le Servon et la Petite Blourde. En 2005 et 2006, la Petite Blourde était également concernée par des assecs.

Les tableaux suivants présentent les observations effectuées dans le cadre du RDOE et du ROCA sur le périmètre du SAGE Vienne, pour les départements de la Vienne et de la Haute-Vienne.



Campagnes en Haute Vienne et en Vienne en 2005 (N° semaine) (Source ONEMA – Directions Régionales et Services Départementaux)

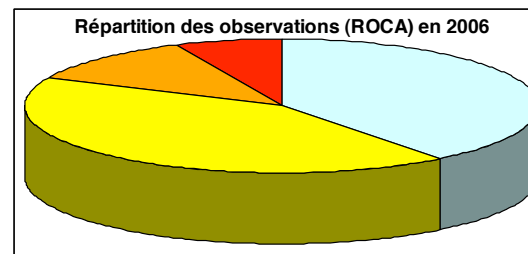
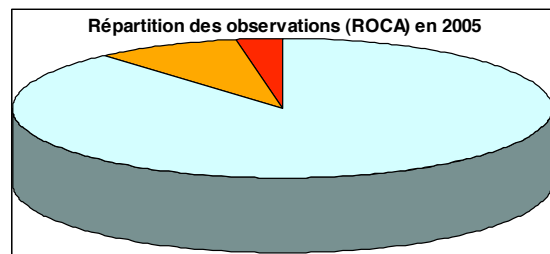
ID_ROCA	RIVIERE	Janvier	Mars	Mai	Juin		Juillet				Août				Septembre				Octobre		
		3	11	21	25	26	27	27	29	30	31	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42
5870001	Aurencelle (87)						1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
5870002	Boulou (87)						1	1	1		1	3	3	3	3	1	1	1	1	1	1
5870003	Cramoulou (87)						1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
5870004	Vanelle (87)						1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
5870005	Aixette (87)						1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
5870007	Ruisseau Noir (87)						1	1	1		1	4	4	3	3	1	1	1	1	1	1
5870009	Valoine (87)						1	1	1		1	1	3	3	3	3	1	1	1	1	1
5870010	Valoine (87)						1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
5870012	Ru de la Garenne (87)				1		1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
5870013	Issoire(87)				1		1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	1
5870014	Isop (87)				1		1	1	1		1	3	3	1	3	1	1	1	1	1	1
4860023	Envigne (86)	1	1	1		1				1				1						1	
4860024	Gatineau (86)	1	1	1		1				1				1						1	
4860027	Franche D'oire (86)	1	1	1		1				1				1					3		
4860028	Petite Blourde (86)	1	1	1		3				4				4					4		

Dans le département de la Haute-Vienne, 15 campagnes de mesures ont été effectuées en 2005 sur les 11 stations situées sur le périmètre du SAGE Vienne. Les observations sont les suivantes :
 - 90 % de présence d'un **écoulement** (141),
 - 9 % de **rupture d'écoulement** (14),
 - 1 % d'**assecs** (2) (Ruisseau Noir, affluent du ruisseau du Breuilh sur le bassin de la Briance).

Dans le département de la Vienne, 7 campagnes de mesures ont été menées sur 4 stations situées sur le périmètre du SAGE Vienne. Les observations sont les suivantes :
 - 82 % de présence d'un **écoulement** (23),
 - 7 % de **rupture d'écoulement** (2),
 - 11 % à des **assecs** (3) (Petite Blourde).

Légende

1	écoulement
2	écoulement faible
3	rupture d'écoulement
4	assec



Campagnes en Haute Vienne et en Vienne en 2006 (N° semaine) (Source ONEMA – Directions Régionales et Services Départementaux)

ID_ROCA	RIVIERE	Janvier	Février		Juin	Juillet		Août		Septembre
		3	6	9	25	30	33	35	37	39
5870001	Aurencelle (87)						2	2	2	
5870002	Boulou (87)						1	1	3	
5870003	Cramoulou (87)						1	1	2	
5870004	Vanelle (87)						1	1	1	
5870005	Aixette (87)						2	2	2	
5870007	Ruisseau Noir (87)						4	1	3	
5870009	Valoine (87)						4	1	2	
5870010	Valoine (87)						2	2	2	
5870012	Ru de la Garenne (87)						2	2	2	
5870013	Issoire (87)						2	2	1	
5870014	Isop (87)						2	2	3	
4860023	Envigne (86)	1	2	1	2	2			1	1
4860024	Gatineau (86)	2	2	1	1	1			1	2
4860027	Franche D'oire (86)	1	1	1	2	3			3	2
4860028	Petite Blourde (86)	1	1	1	3	4			4	3

Dans le département de la Haute-Vienne, 3 campagnes de mesures ont été effectuées en 2006 sur les 11 stations situées sur le périmètre du SAGE Vienne. Les observations sont les suivantes :
 - 30 % de présence d'un **écoulement** (10),
 - 55 % d'**écoulement faible** (18),
 - 9 % de **rupture d'écoulement** (3),
 - 6 % d'**assecs** (2) (Ruisseau Noir, affluent du ruisseau du Breuilh sur le bassin de la Briance, Valoine).

Dans le département de la Vienne, 7 campagnes de mesures ont été menées sur 4 stations situées sur le périmètre du SAGE Vienne. Les observations sont les suivantes :
 - 50 % de présence d'un **écoulement** (14),
 - 29 % d'**écoulement faible** (8),
 - 14 % de **rupture d'écoulement** (4),
 - 7 % à des **assecs** (2) (Petite Blourde).

Campagnes en Haute Vienne et en Vienne en 2007 (N° semaine) (Source ONEMA – Directions Régionales et Services Départementaux)

Ref_RDOE	ID_ROCA	RIVIERE	Juin 25	Juillet 30	Août 34	Septembre 39-40
	5870001	Aurencelle				
	5870002	Boulou				
	5870003	Cramoulou				
	5870004	Vanelle				
	5870005	Aixette				
	5870007	Ruisseau Noir				
	5870009	Valoine				
	5870010	Valoine				
	5870012	Ruisseau de la Garenne				
	5870013	Issoire				
	5870014	Isop				
	5160031	La Blourde	1	2	2	2
	5160032	La Tulette	1	2	2	1
	5160033	Ruisseau du Mas	1	2	2	2
	5160050	Le Cluzeau	1	2	1	2
		L'Envigne	1	1	1	1
860721	4860023	L'Envigne	1	1	1	1
860722		Le Sautard	1	1	1	1
860722		La Bourde	1	1	1	1
		L'Envigne	1	1	1	1
		L'Envigne	1	1	1	1
860731	4860024	Le Gatineau	1	1	1	1
860741		La Vauxoise	1	1	1	1
860761		Les Trois Moulins	1	1	1	1
		Le Rémilley	1	1	1	1
		Le Rémilley	1	1	1	1
860751		Le Rémilley	1	1	1	1
		L'Ozon de Chénevelle	1	1	1	1
860711		L'Ozon	1	1	1	1
		L'Ozon de Chénevelle	1	1	1	1
860712		Le ruisseau d'Ecotard	2	1	1	1
860713		Le Maury	2	1	1	1
860714		Le Chaudet	1	1	1	1
860715		Le ruisseau des Planches	1	1	1	1
860811		La Salle	1	1	1	1
		La Salle	1	1	1	1
8608121		Le Servon	3	4	4	3
		Le Servon	3	3	3	3
		Le Servon	1	1	2	4
8608101		Le Theil (aubineau)	1	1	2	2
		Le Theil (aubineau)	1	2	2	2
8608111		La Dive de Morthemmer	1	1	1	1
		Le Rin	1	1	1	1
8608112		Le Rin	1	1	1	2
		La Dive de Morthemmer	1	1	1	1
		Le Goberté (Mortagne)	1	1	1	1
860871		La Mortagne	1	1	1	1
860891		L'Arraut	1	1	1	1
860881		Les Aubières	1	1	1	1
		La Petite Blourde	1	1	2	2

ROCA non activé ;
Pas de problème particulier en période d'étiage
2007 sur le territoire du SAGE Vienne en région
Limousin.

Légende

1	écoulement
2	écoulement faible
3	rupture d'écoulement
4	assec

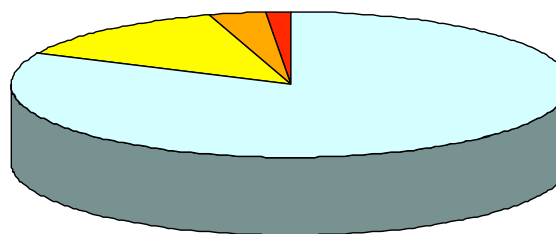
En 2007, sur le territoire du SAGE Vienne en Région Limousin, le ROCA n'a pas été activé et les Bulletins de Situation Hydrologique, élaborés par les agents de l'ONEMA, et transmis au MEDAD, n'ont pas signalé de problème particulier en période d'étiage.

Dans le département de la Vienne, le ROCA n'a pas été activé en 2007 compte tenu de la pluviométrie. Néanmoins les points ROCA ont été extraits du RDOE et apparaissent donc dans ce dernier.

Les observations sont les suivantes :

- 82 % de présence d'un **écoulement (177)**,
- 13 % d'**écoulement faible (29)**,
- 3 % de **rupture d'écoulement (7)** (Le Servon et la Petite Blourde),
- 1 % à des **assecs (3)** (Le Servon, affluent de la Vienne).

Répartition des observations (ROCA-RDOE) en 2007



		La Grande Blourde	1	1	1	1
		Le Goberté (Mortagne)	1	1	1	1
		La Mortagne	1	1	1	1
860841		Le Crochet	1	1	1	1
860831		La Crochatière	1	1	1	1
860821		la Pougé (ou Pargue)	1	1	2	1
		La Grande Blourde	1	1	1	1
		La Franche d'Oire	1	1	1	2
		La Grande Blourde	1	1	1	2
		La Grande Blourde	1	1	1	1
860851		La Grande Blourde	1	1	1	1
860852	48600	La Franche d'Oire	1	1	1	2
		La Franche d'Oire	1	2	1	2
860861	48600	La Petite Blourde	1	2	1	3
		La Petite Blourde	1	2	1	2

INDICATEUR D'ETAT : **5. ASPECTS QUANTITATIFS DES EAUX SOUTERRAINES**

La problématique est différente entre l'amont et l'aval du bassin du fait de la nature du sous-sol.

D'où la nécessité de disposer de deux descripteurs, un sur l'évolution de la hauteur des nappes et un autre sur les débits des sources captées pour l'eau potable.

INDICATEUR D'ETAT : 5. ASPECTS QUANTITATIFS DES EAUX SOUTERRAINES

Descripteur : 5.1 Graphiques d'évolution piézométrique des nappes souterraines

✓ Commentaire général descripteur :

Les **eaux souterraines** s'infiltrent dans le sol et circulent dans les couches géologiques perméables. Ces réserves souterraines, nappes superficielles ou profondes jouent un **rôle fondamental dans l'alimentation des rivières en période de basses eaux et l'approvisionnement des activités humaines (irrigation, production d'eau potable)**. Les piézomètres sur le bassin de la Vienne et à proximité, sur la partie Poitou-Charentes, sont au nombre de 6.

Code	Nom piézomètre	Département	Commune	INSEE	Nom Aquifère	Profondeur (m)
05678X0060	ARCHIGNY	86	ARCHIGNY	86009	TOURAINNE SUD/ENTRE LA VIENNE ET LA CREUSE	32
05664X0048	HERAUDER	86	LENCLOITRE	86128	LOUDUN/CENOMANIEN ARGILEUX	5,6
06143X0011	MONTMORI	86	MONTMORILLON	86165	MONTMORILLONNAIS/EST DE LA GARTEMPE	63
05664X0064	CHABOURN	86	CHARBOURNAY	86048	HAUT POITOU/JURASSIQUE SUPERIEUR	130
05668X0080	LOURDINE	86	MIGNE-AUXANCES	86158	HAUT POITOU/DOGGER ET AALENIEN	37,5
06622X0068	ALLOUE	16	ALLOUE	16007		70

L'enjeu du SAGE à ce niveau est l'**optimisation de la gestion quantitative des eaux du bassin de la Vienne**.

Pour en savoir plus sur la Région Poitou-Charentes :

<http://www.observatoire-environnement.org/OBSERVATOIRE/piezometre/presentation.html>

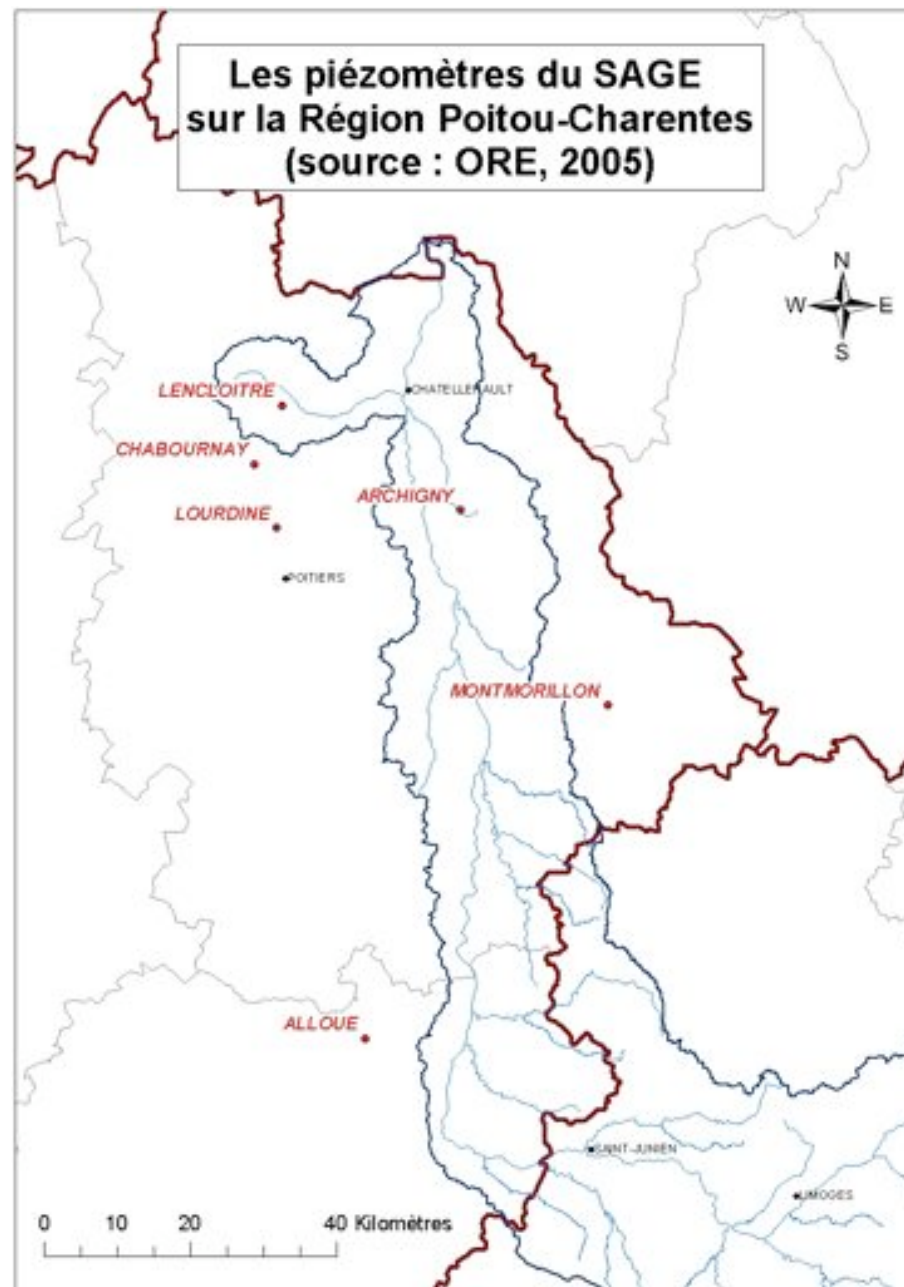
- ✓ **Préconisations suivies** : 50, 51.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : DIREN, Région Poitou-Charentes (ORE), BRGM.
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Annuelle.
- ✓ **Référence initiale** : Etat des lieux DCE.

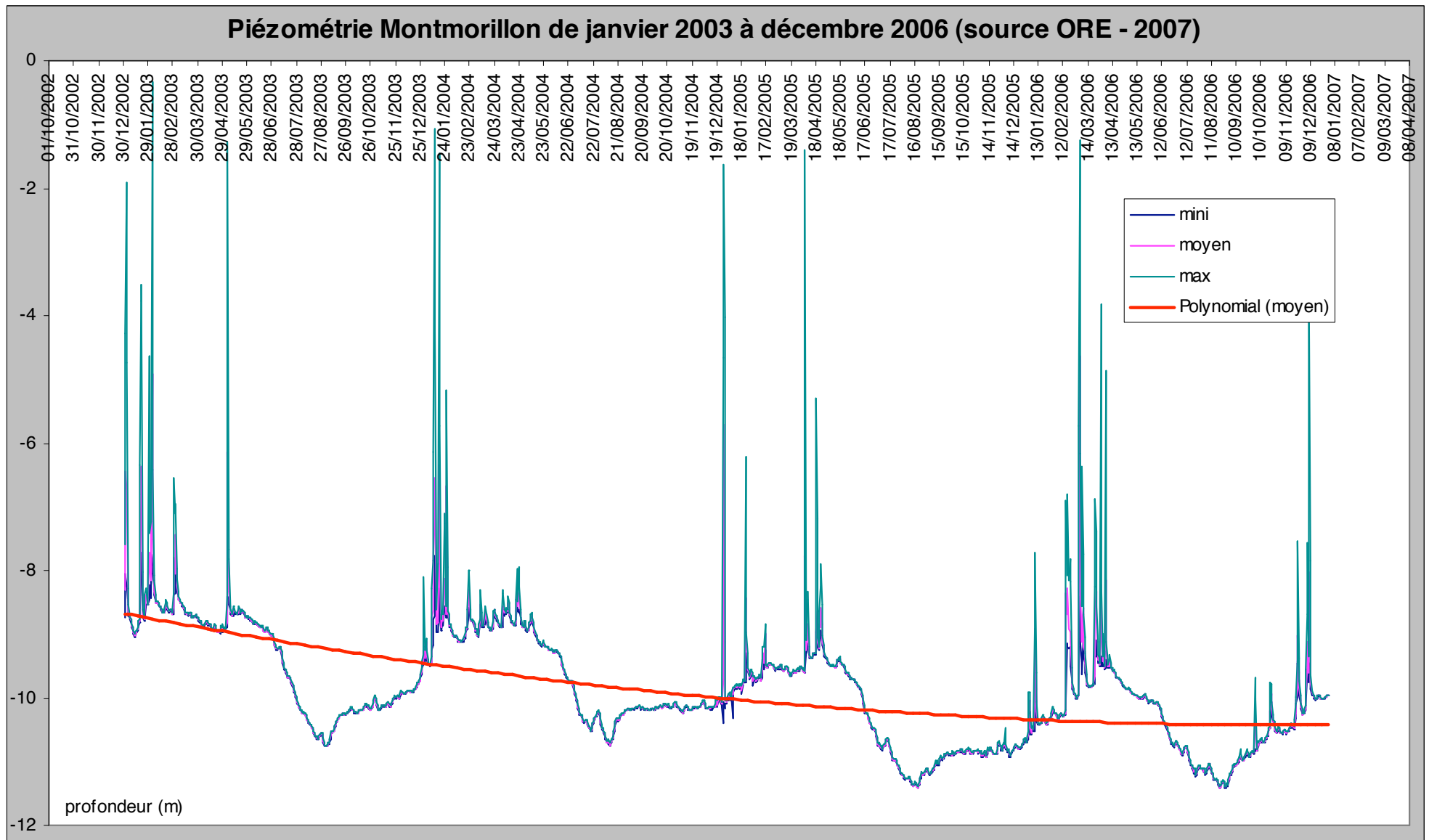
✓ Caractéristiques du bassin :

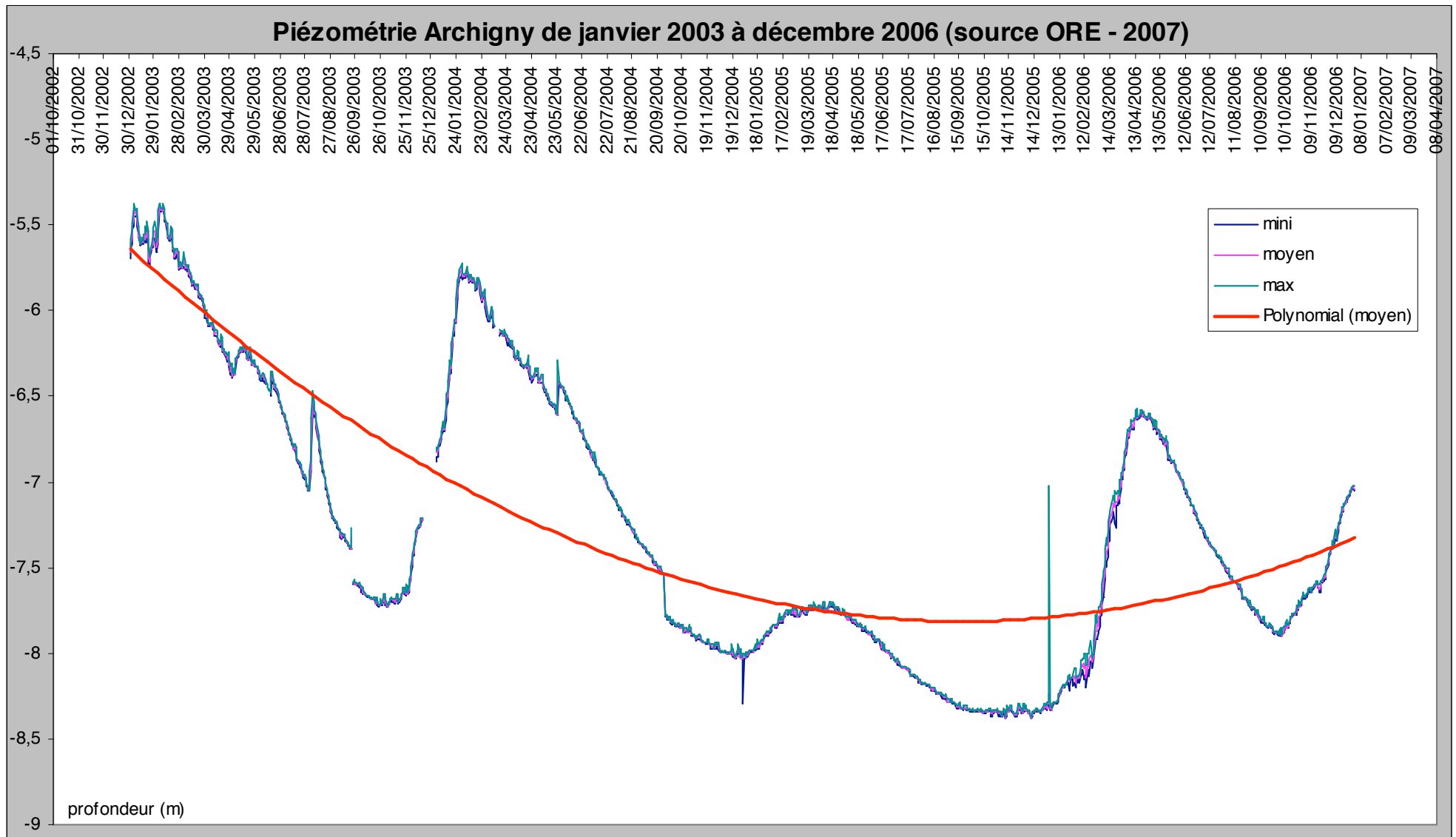
Les graphiques suivant ont été établis à partir des piézomètres situés sur la Région Poitou-Charentes. Les réserves souterraines sont les plus importantes sur ce secteur du bassin.

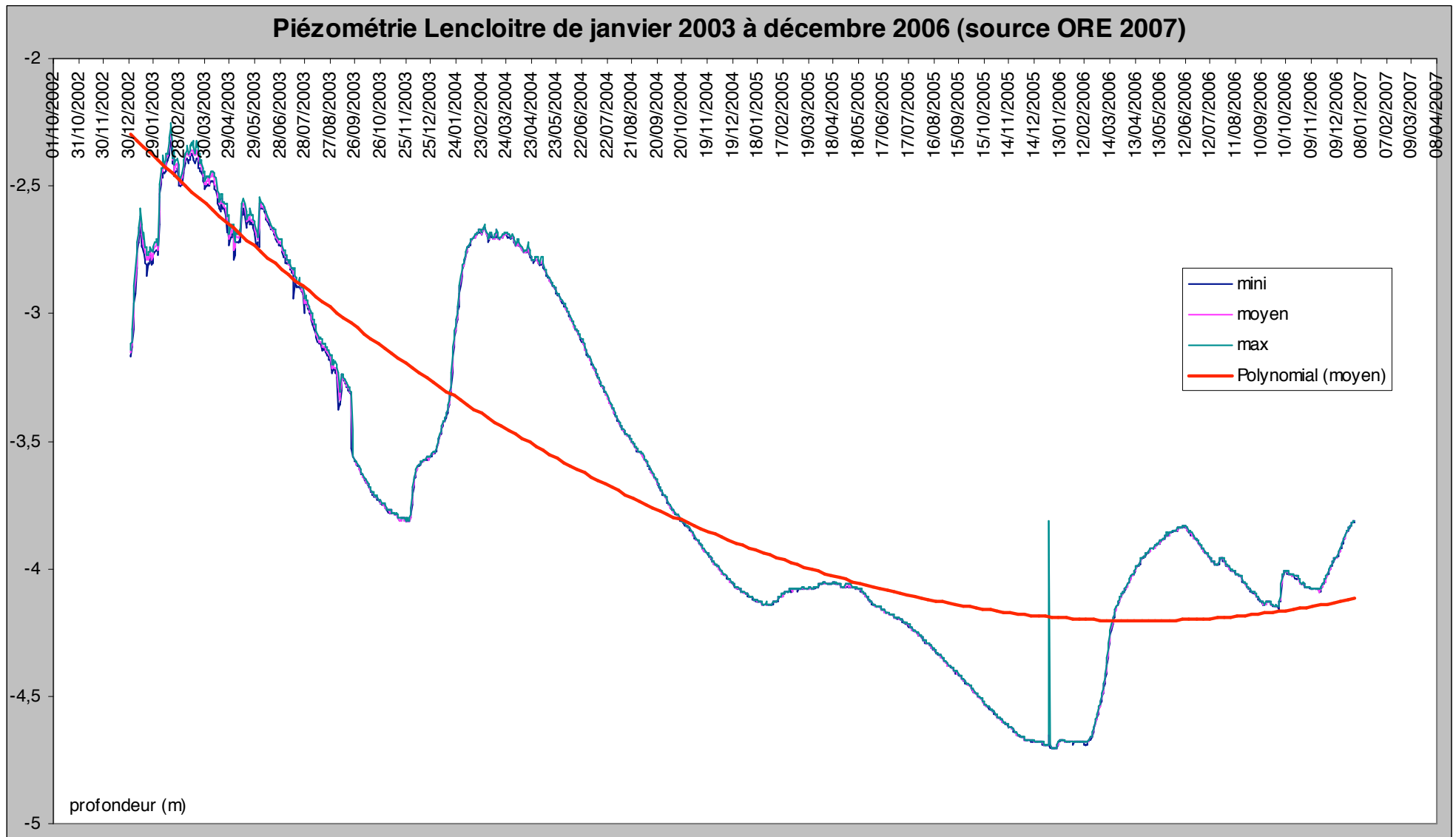
Globalement, **les hauteurs des nappes** entre janvier 2003 et décembre 2005 sont en **constante diminution**. Les variations de niveaux des nappes sont liées aux variations de pluviométrie été - hiver mais le rechargement n'est pas suffisant. Par exemple, au niveau du piézomètre de Lençloître, en décembre 2003, le niveau de l'eau se situe à 3,2 m de profondeur. En décembre 2005, le niveau d'eau de la nappe a baissé d'environ 1,5 m (profondeur : 4,7 m). Les pluies des hivers 2004 et 2005 n'ont pas permis de reconstituer la réserve. Les prélèvements (irrigation, production d'eau potable...) accentuent cette diminution.

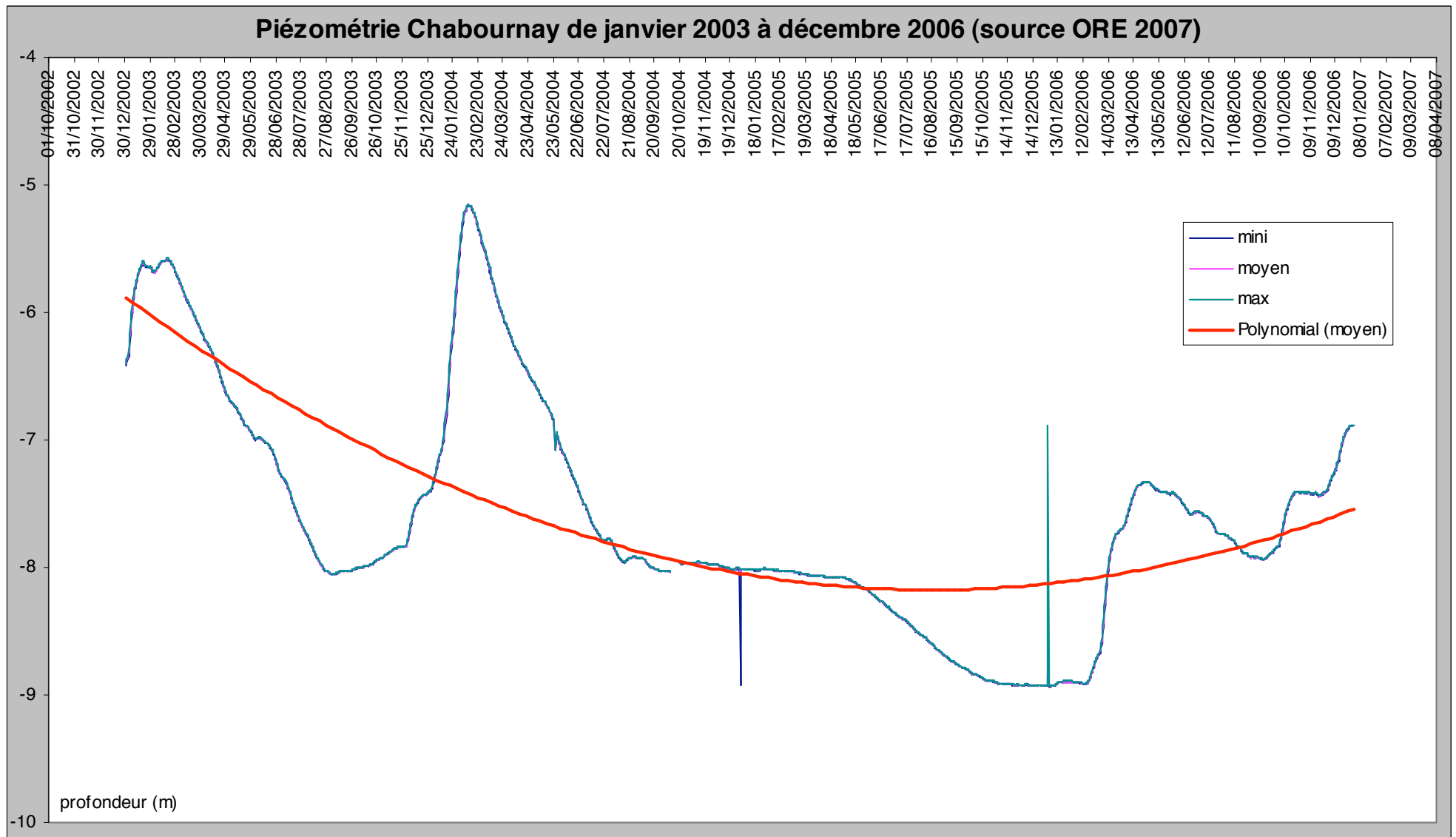
Les nappes les plus en surface sont les plus vulnérables aux effets des sécheresses. Cependant, les nappes les plus profondes, mesurées au niveau des piézomètres de Lourdine ou d'Alloue, suivent la même tendance. En 2006, les courbes de tendance montrent **une stabilisation voire une augmentation** des niveaux moyens des nappes souterraines. Cependant, les niveaux sont encore faibles et une situation satisfaisante ne pourra être atteinte que si les conditions hydrologiques et la régulation des prélèvements ne le permettent.



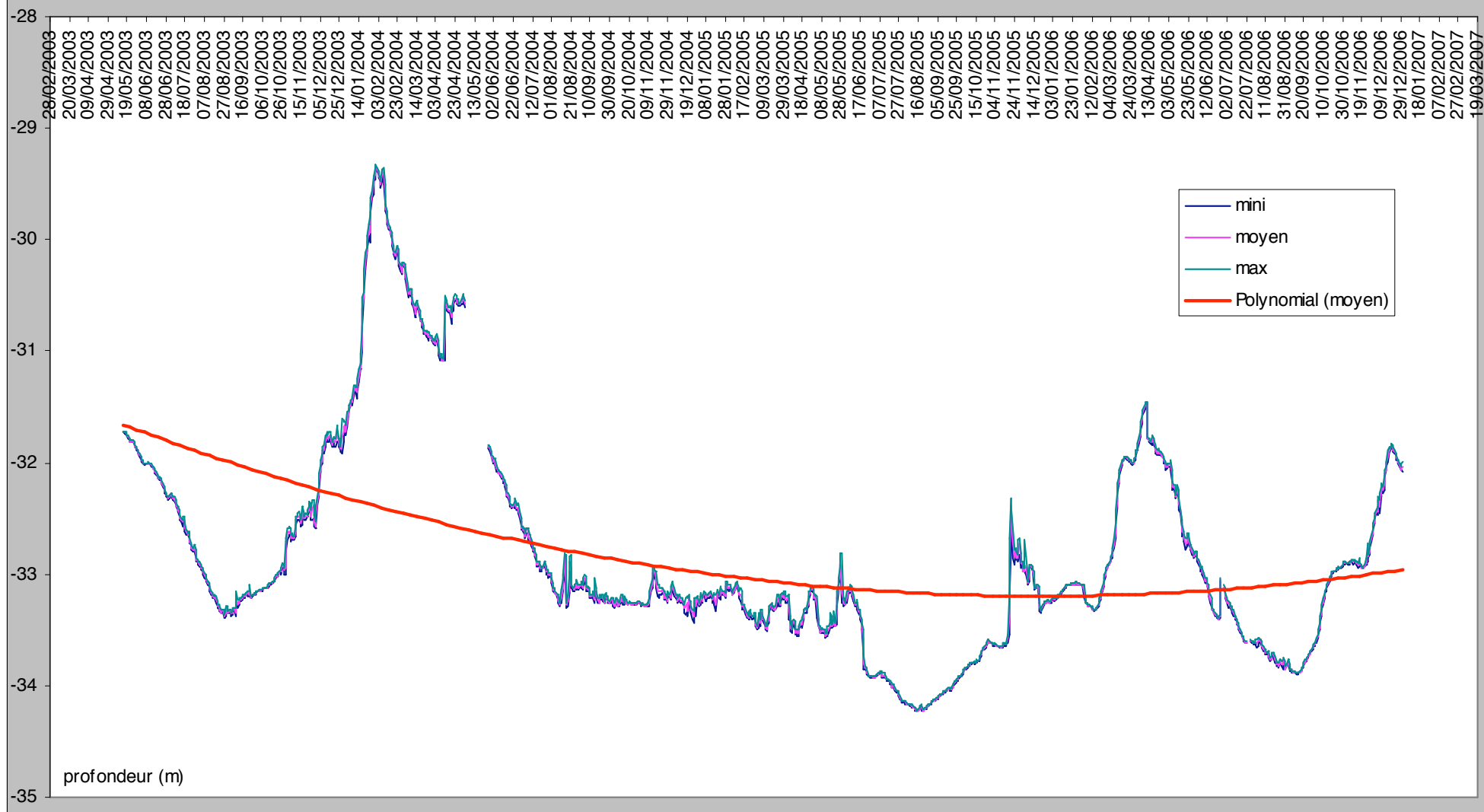




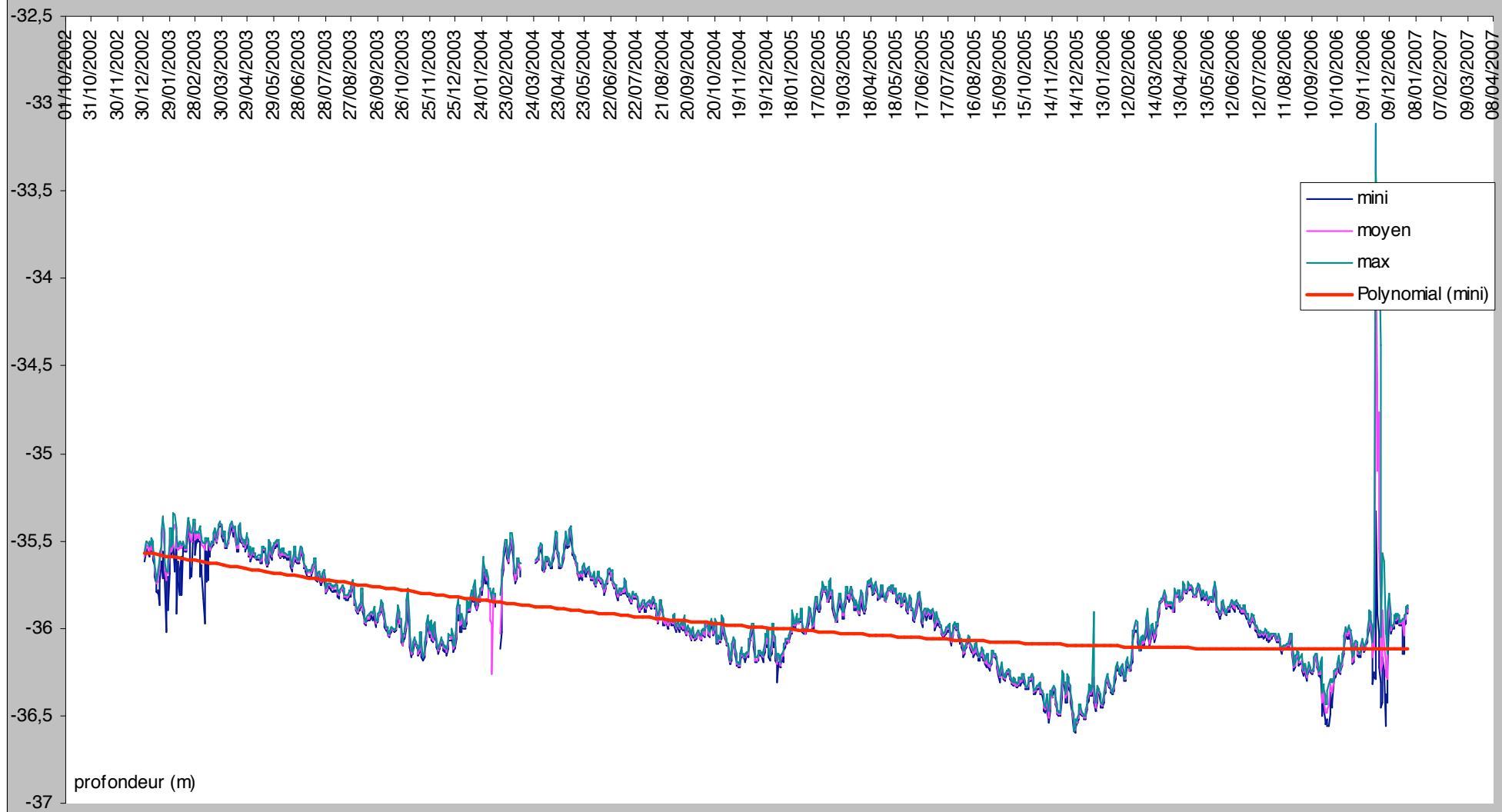




Piézométrie Lourdines de mai 2003 à décembre 2006 (source ORE 2007)



Piézométrie Alloue de janvier 2003 à décembre 2006 (source ORE 2007)



INDICATEUR D'ETAT : 5. ASPECTS QUANTITATIFS DES EAUX SOUTERRAINES

Descripteur : 5.2 Tableau des débits des sources captées pour l'eau potable et/ou tableau des communes où nécessité de mesures de restriction

✓ Commentaire général descripteur :

Avec les **sécheresses répétées** de ces dernières années, la production d'eau potable devient problématique **dans les zones où la ressource en eau est limitée** (peu de ressource souterraine) **ou soumise à des divers prélèvements pour satisfaire différents usages (agriculture, industrie...)**. La surveillance des **débits des sources captées pour l'eau potable** et/ou la prise en compte du **nombre de communes où des mesures de restriction sont prises**, permettront d'évaluer l'état de la ressource en eau du bassin.

L'enjeu du SAGE à ce niveau est l'**optimisation de la gestion quantitative des eaux du bassin de la Vienne**.

- ✓ **Préconisations suivies** : 34, 46.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : Département, DDASS, Agences de l'eau
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Tous les 2 ans.
- ✓ **Référence initiale** : Non.

✓ Caractéristiques du bassin :

De façon globale, **les prélèvements pour l'eau potable sont globalement constants sur le bassin de la Vienne entre 1999 et 2005**. Les prélèvements souterrains sont toutefois en légère diminution au profit des prélèvements en eaux superficielles (cf. descripteur 10.1 page 94).

Les volumes annuels issus des données des Agences de l'eau Loire Bretagne et Adour Garonne ont été ramenés en terme de débits (m^3/j), 1 année représentant 365 jours.

En 2005, le **débit total** des 222 points de prélèvements recensés sur le périmètre du SAGE Vienne, représente environ **105 971 m^3/j** dont

- 39 298 m^3/j pour les eaux souterraines (37 %) ;
- 66 566 m^3/j pour les eaux superficielles (63 %).

Le débit moyen par prélèvement est ainsi d'environ **477 m^3/j** .

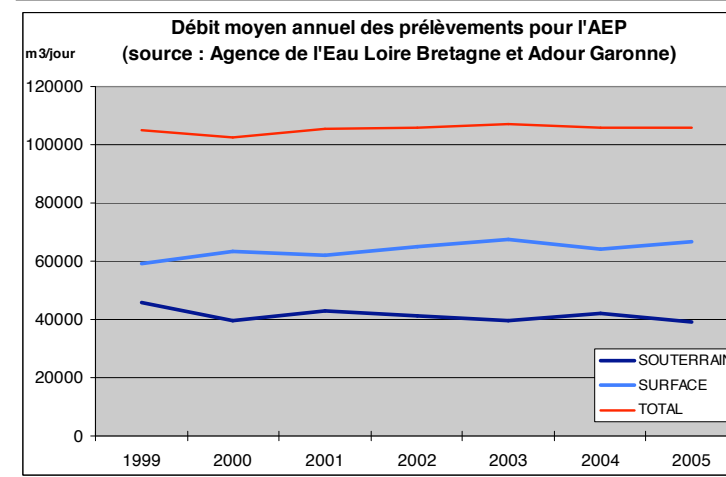
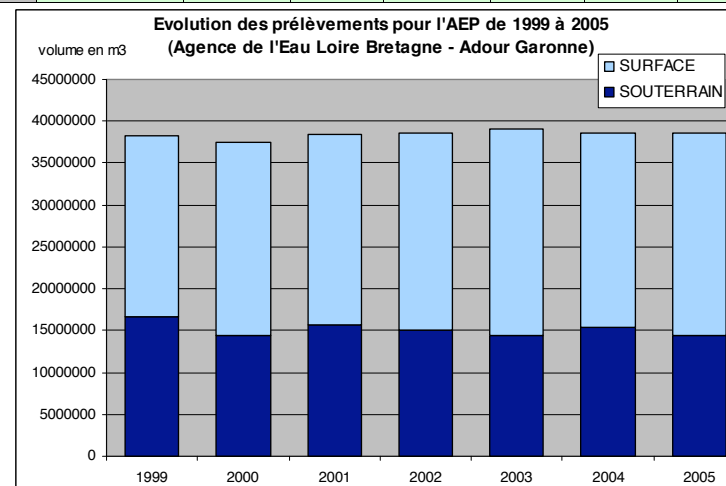
De septembre 2007 à février 2008, des étudiants du Master Pro de Limoges « Gestion de l'environnement et traitement des eaux » ont réalisé une **base de données sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des périmètres de protection des captages d'eau potable**. A ce titre, des données ont été collectées auprès des DDASS concernant les débits des sources captées (débits mesurés ou évalués) :

Volumes prélevés et nombre de captages en fonction des départements (m^3/j) (source DDASS 2007)

DEPARTEMENTS	EAUX SOUTERRAINES		EAUX SUPERFICIELLES		Volume Total
	nombre	m^3/j	nombre	m^3/j	
16	3	158	1	3 292	3 450
19	42	3 360	1	100	3 460
23	160	5 560	1	1 200	6 760
37	1	112	0	0	112
86	59	22 165	2	11 913	34 078
87	234	20 778	6	40 900	61 678
Total	499	52 133 (47%)	11	57 405 (53%)	109 538

Tableau des débits des prélèvements pour la production d'eau potable issus des Agences de l'eau Loire Bretagne et Adour Garonne (Débits extrapolés à partir des volumes annuels)

		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
SOUTERRAIN	Volume annuel (m3)	16730000	14412100	15723700	14989600	14428500	15300700	14343700
	Débit (m3/h)	45836	39485	43079	41067	39530	41920	39298
SURFACE	Volume annuel (m3)	21555231	23056991	22696308	23666787	24708127	23354809	24296465
	Débit (m3/h)	59055	63170	62182	64841	67693	63986	66566
TOTAL	Volume annuel (m3)	38285231	37469091	38420008	38697454	39136627	38697429	38679463
	Débit (m3/h)	104891	102655	105260	106020	107224	106020	105971



INDICATEUR D'ETAT : 6. QUALITE DES MILIEUX

La qualité du milieu peut être décrite par de nombreux paramètres.

La qualité biologique sera traduite à partir des trois indicateurs suivants : l'Indice Poissons Rivière (IPR), l'Indice Biologique Normal Globalisé (IBGN) et l'Indice Biologique Diatomées (IBD).

Par ailleurs, les résultats des études en cours ou en projet dans le cadre du SAGE seront également utilisés pour les inventaires des frayères (préconisation n° 80), des espèces envahissantes (préconisations n° 66 et 69) et la caractérisation des zones humides (préconisations n° 85 et 86).

Enfin, la qualité physique des cours d'eau sera appréciée en tenant compte des études locales réalisées notamment dans le cadre préalable des travaux de restauration et d'entretien des berges.

INDICATEUR D'ETAT : 6. QUALITE DES MILIEUX

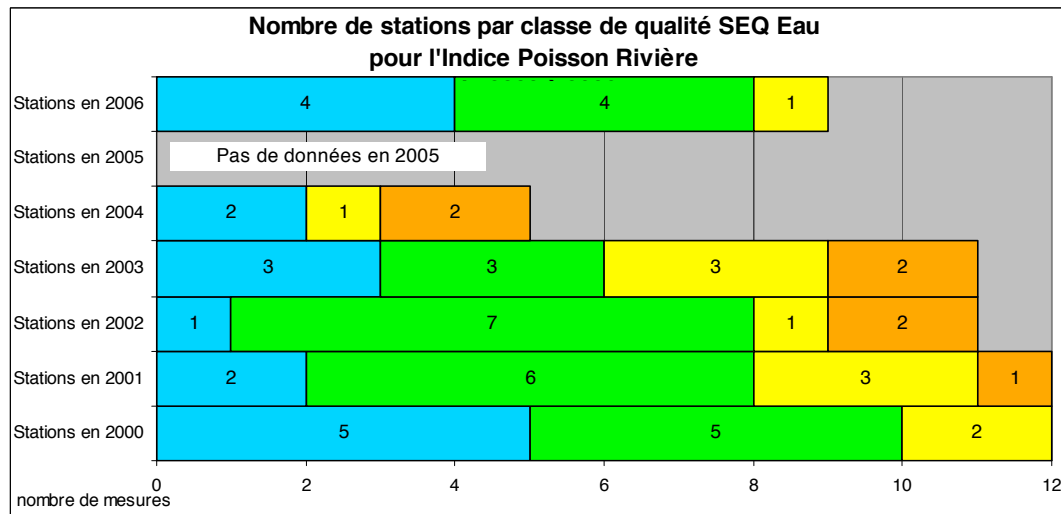
Descripteur : 6.1 Carte de qualité des peuplements de poissons par l'Indice Poisson Rivière (IPR) et/ou % de points par classe de qualité

✓ **Commentaire général descripteur :**

La méthode d'évaluation de la qualité des cours d'eau à partir des poissons est basée sur la comparaison de la composition de la population concernée à celle d'une situation témoin. Cette dernière prend en compte la densité et diversité spécifiques propres à chaque situation ainsi que les préférences des différentes espèces en terme d'habitat, de régime alimentaire, de sensibilité aux pollutions... Elle permet de calculer un « indice poisson » qui définit 5 classes de qualité (de très bonne à très mauvaise).

- ✓ **Préconisations suivies :** 5, 80, 81, 82, 83.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** ONEMA, AELB (OSUR).
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Annuelle.
- ✓ **Référence initiale :** Etats des lieux DCE.

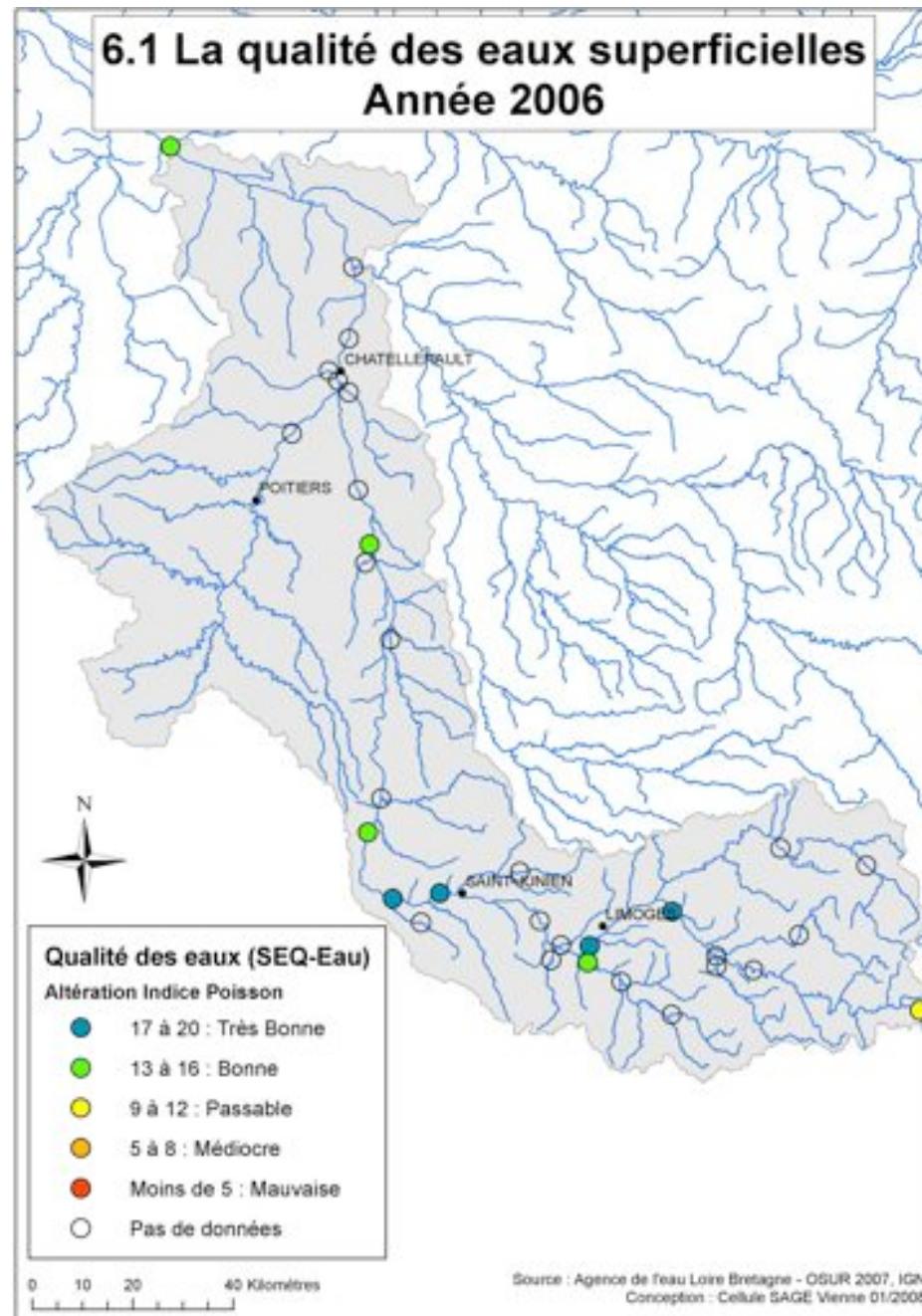
✓ **Caractéristiques du bassin :**



En 2006, la situation semble s'améliorer par rapport à 2002 / 2003 sur le bassin de la Vienne. La carte présente la qualité des peuplements piscicoles en 2006.

Cette qualité est **très bonne pour la Vienne amont**. Elle devient **bonne** sur la **Vienne moyenne et aval** et sur la **Briance**. Une seule station présente une qualité **passable** sur la Vienne très en amont à St-Setiers.

Toutefois, il convient de noter que le faible nombre de mesures disponibles ces dernières années, offre une vision incomplète de la qualité des peuplements piscicoles.



INDICATEUR D'ETAT : 6. QUALITE DES MILIEUX

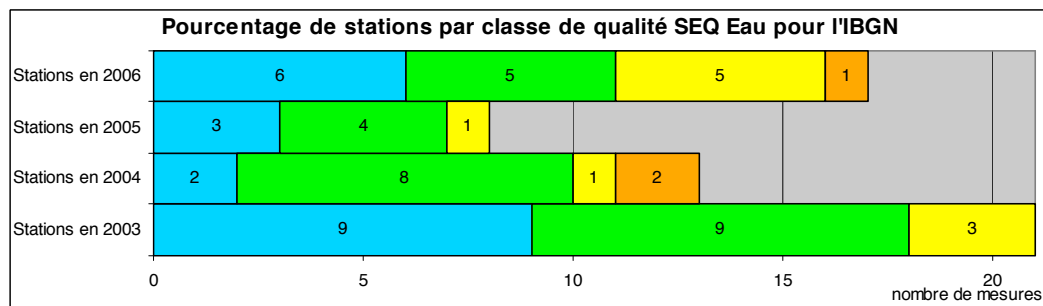
Descripteur : 6.2 Carte de qualité hydrobiologique (IBGN) et/ou % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général descripteur :

La méthode d'appréciation de la qualité biologique par les invertébrés (Indice Biologique Global Normalisé) est basée sur l'**analyse de la composition des communautés d'invertébrés** (insectes, mollusques, crustacés ...) vivant sur le fond de la rivière. Elle est basée sur la recherche d'organismes indicateurs, classés selon leur sensibilité aux perturbations (qualité de l'eau mais aussi quantité ou habitats...) et sur l'évaluation de la richesse taxonomique (nombre de familles d'invertébrés). Elle se traduit par une note qui varie de 0 (très mauvaise qualité) à 20 (très bonne qualité).

- ✓ **Préconisations suivies** : 4, thème E.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : AELB (OSUR), Département, DIREN.
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Annuelle.
- ✓ **Référence initiale** : Carte " Diagnostic " p.18.

✓ Caractéristiques du bassin :



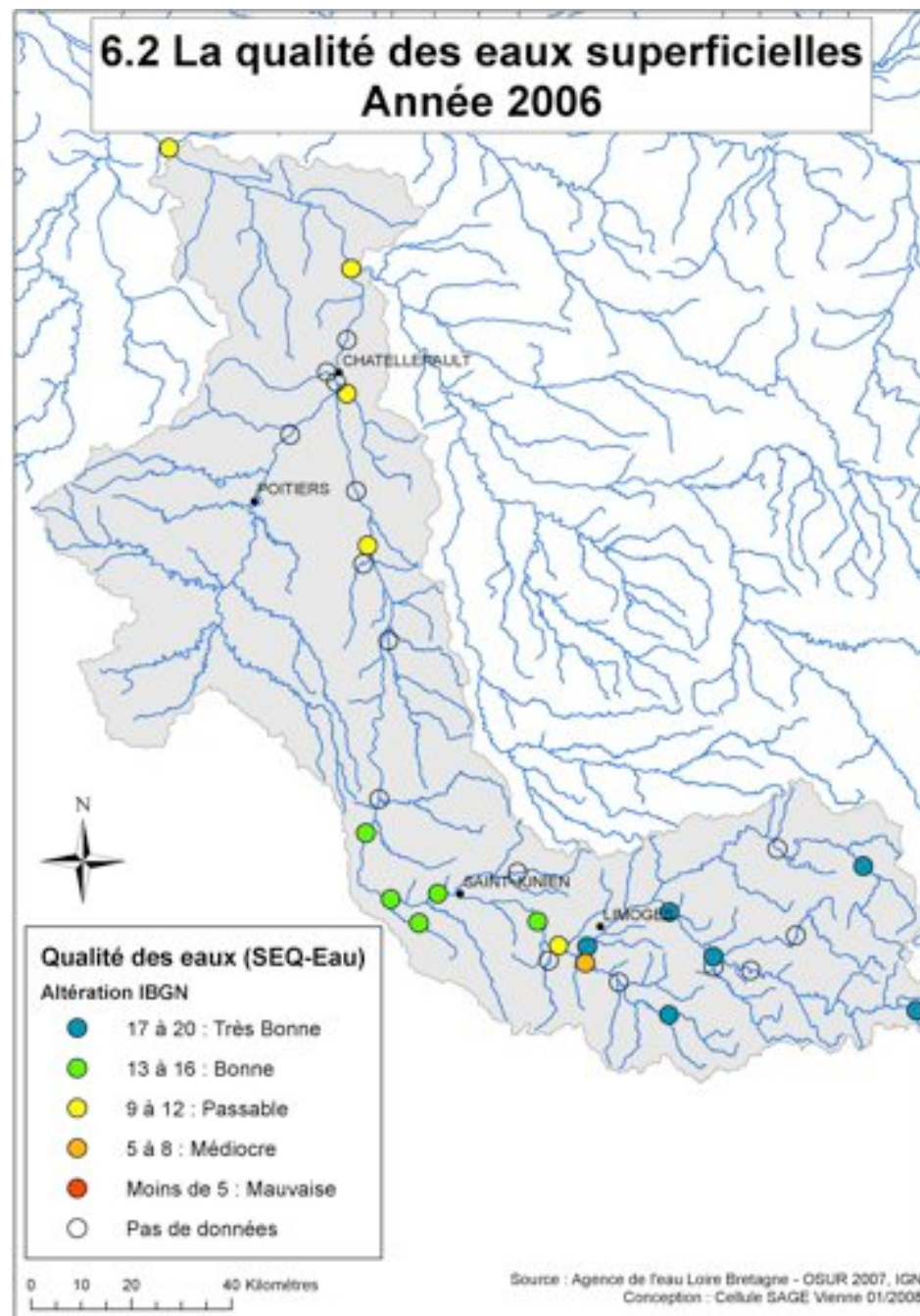
De 2003 à 2005, le **nombre de stations de mesure** de l'IBGN est passé de **20 à 7**. En 2006, **17 stations** ont été analysées.

En 2006, la qualité est **très bonne sur la partie amont de la Vienne, du Thaurion et de la Briance**. La Briance, l'Aixette et le Clain sont classés en qualité **bonne** dans leur partie aval.

En revanche, **les rejets de Limoges (87) et Saint Junien (87), industriels ou domestiques**, sont à l'origine d'un **déclassement** qui se traduit par une qualité toutefois **bonne**.

Seule une station située sur la **Briance aval** est classée en **qualité médiocre** (note 8/20). Cette note est significative d'un milieu perturbé. Le colmatage du fond du lit sur ce secteur et les dégradations morphologiques du cours d'eau peuvent en être l'origine (nombreux seuils, étangs...) (source : Etude préalable au CRE de la Briance et de ses affluents – nov. 2007).

La Vienne aval est classée en **qualité passable** avec des notes allant de 9 à 12, ce qui peut paraître conforme au regard du contexte local et du type de cours d'eau.



INDICATEUR D'ETAT : 6. QUALITE DES MILIEUX

Descripteur : 6.3 Carte de qualité diatomées (IBD) et/ou % de points par classe de qualité

✓ Commentaire général descripteur :

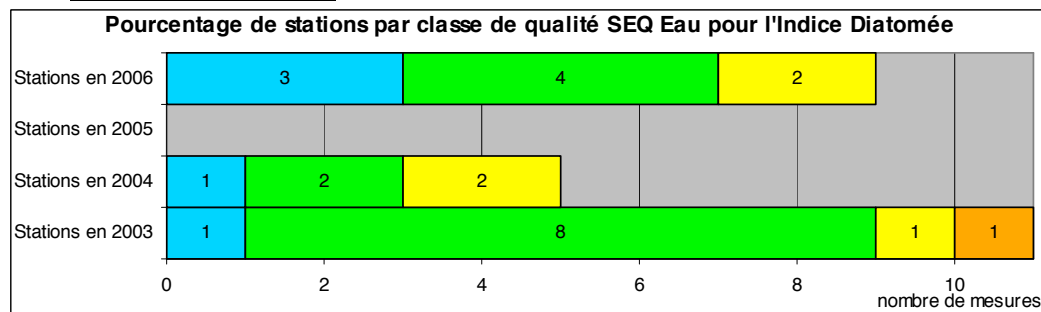
Les diatomées sont des **algues microscopiques** unicellulaires, identifiables à la forme de leur squelette. Omniprésentes dans les rivières et lacs, elles constituent de véritables **indicateurs de la qualité des eaux** : acidité, salinité, niveau et nature des pollutions organiques.

L'**Indice biologique diatomées (IBD)** s'appuie sur 209 espèces et sur leur répartition à l'intérieur de sept classes de qualité d'eau définies à partir de quatorze paramètres physico-chimiques usuels.

Ces indices traduisent bien les **pollutions organiques** mesurées par les méthodes classiques. Ils sont également bien corrélés avec les **concentrations en phosphore**, qui reflètent le degré d'eutrophisation. En revanche, les effets des pesticides et des métaux lourds ne peuvent être distingués de ceux de la charge organique généralement associée.

- ✓ **Préconisations suivies** : 4, thème E.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : AELB (OSUR).
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Annuelle.
- ✓ **Référence initiale** : Non.

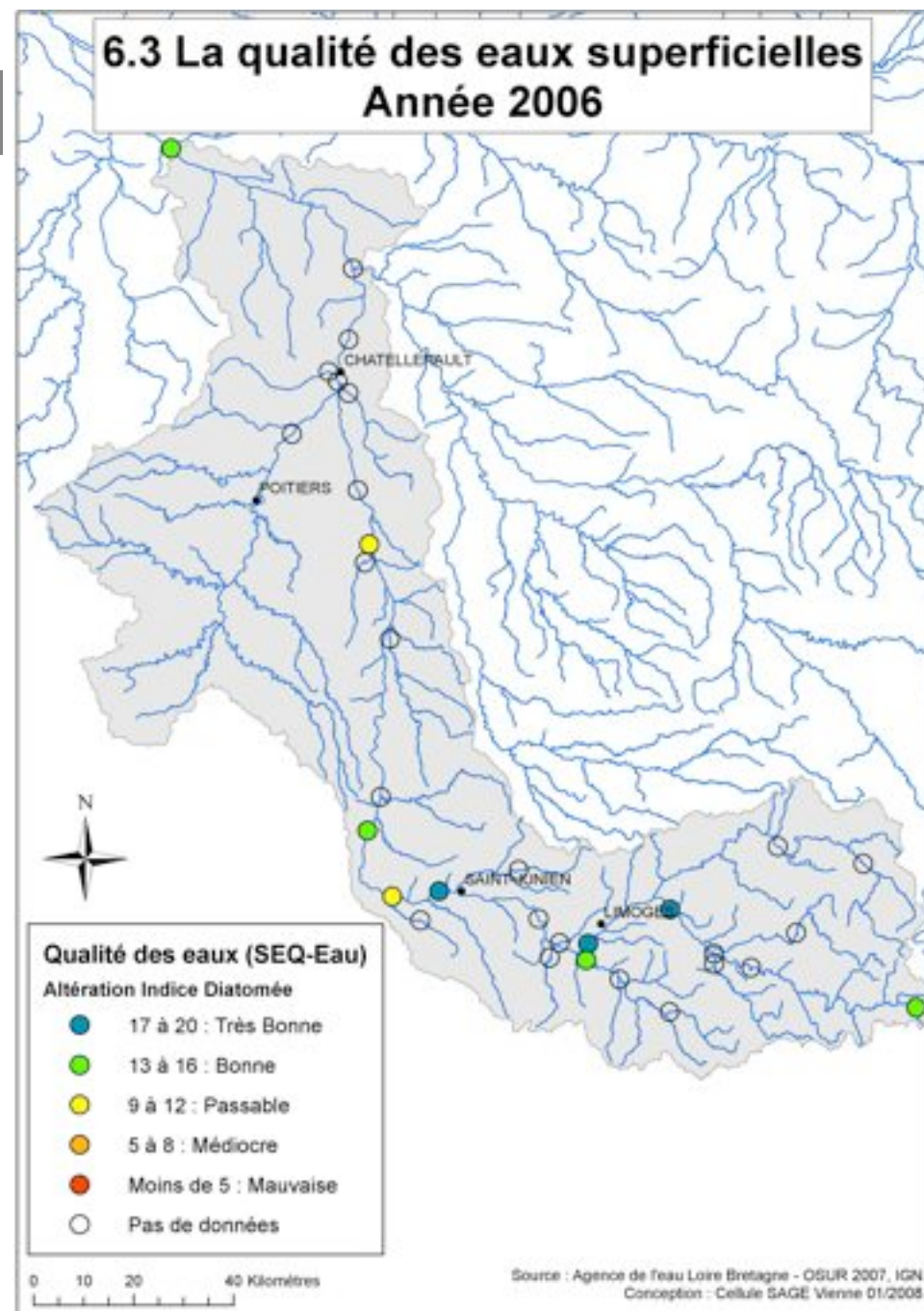
✓ Caractéristiques du bassin :



En 2005, l'Indice diatomées n'a pas été mesuré sur le bassin de la Vienne.

En 2003, l'indice diatomées est **très bon** à l'amont du bassin et globalement **bon** sur l'ensemble du bassin. La qualité de la Vienne à Châtellerault devient **passable**. Cette dégradation peut mettre en évidence des problèmes d'eutrophisation liés à la présence de phosphore dans les eaux (influence du Clain en 2003 de qualité passable pour les matières phosphorées).

En 2006, la qualité semble s'être améliorer sur le bassin. La qualité est **bonne** à **très bonne** sur la Vienne amont. Deux stations présentent une qualité passable sur la Vienne à Chabanais et à Valdivienne.



INDICATEUR D'ETAT : 6. QUALITE DES MILIEUX

Descripteur : 6.4 Carte de localisation des frayères

✓ **Commentaire général descripteur :**

Les frayères sont les zones **de reproduction des espèces piscicoles**. Elles sont de plusieurs types et propres à chaque espèce. Différentes caractéristiques variables doivent être réunies selon les espèces (profondeur, température, nature du fond, végétaux). Pour la truite par exemple, les zones de frayères correspondent à des zones de graviers avec des courants parfois importants (radiers avec bonne oxygénation de l'eau) alors que pour le brochet, il s'agit de zones inondées lors du débordement de la rivière (prairie inondée avec réchauffement de l'eau plus important et plancton en abondance).

Le bon état, l'abondance et la diversité des frayères conditionnent une bonne qualité globale des espèces piscicoles et du milieu aquatique. Leur préservation et restauration sont donc très importantes.

- ✓ **Préconisations suivies :** 80, 81, 82, 83.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** Fédération de pêche, ONEMA, Syndicat de rivière, ..., cellule du SAGE.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Selon mise en œuvre Préconisation n°79.
- ✓ **Référence initiale :** Préconisation n°80.

✓ **Caractéristiques du bassin :**

L'inventaire des frayères sera réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (préconisation n°80).

Descripteur en attente de données

INDICATEUR D'ETAT : 6. QUALITE DES MILIEUX

Descripteur : 6.5 Carte des espèces envahissantes animales et végétales

✓ Commentaire général descripteur :

Les espèces végétales les plus fréquemment rencontrées sont la **jussie** et la **renouée du Japon**. Quant aux espèces animales, il s'agit des **ragondins** (espèce nuisible) et des **écrevisses américaines**. D'autres espèces végétales sont également présentes sur le bassin de la Vienne avec une abondance plus ou moins importante : l'élodée du Canada, l'érable négundo, le robinier faux-acacia, la verge d'or, le séneçon du Cap, la vergerette du Canada.... Il convient également de citer, comme espèce animale envahissante autochtone, le grand cormoran, très présent sur le bassin. A cet effet, des arrêtés préfectoraux et l'arrêté interministériel du 25 Août 2003 fixent les périodes autorisées de tir et les quotas de cormorans par département.

Le principal problème posé par les espèces envahissantes est **une atteinte directe à la biodiversité**. En effet, de nombreuses espèces envahissantes sont très compétitives et ont tendance à évincer les plantes et animaux indigènes, soit par prédation directe, soit en leur transmettant des parasites ou des maladies, soit, enfin, en les privant totalement du milieu qui leur est indispensable (oxygène, lumière, nourriture, habitats privilégiés...).

✓ **Préconisations suivies** : 65, 66, 67, 68, 69, 70.

✓ **Base de données ou structure en charge** : FREDON, ..., cellule du SAGE.

✓ **Fréquence d'actualisation** : Selon mise en œuvre Préconisations n°66 et n°69.

✓ **Référence initiale** : Préconisations n°67 et n°70.

✓ Caractéristiques du bassin :

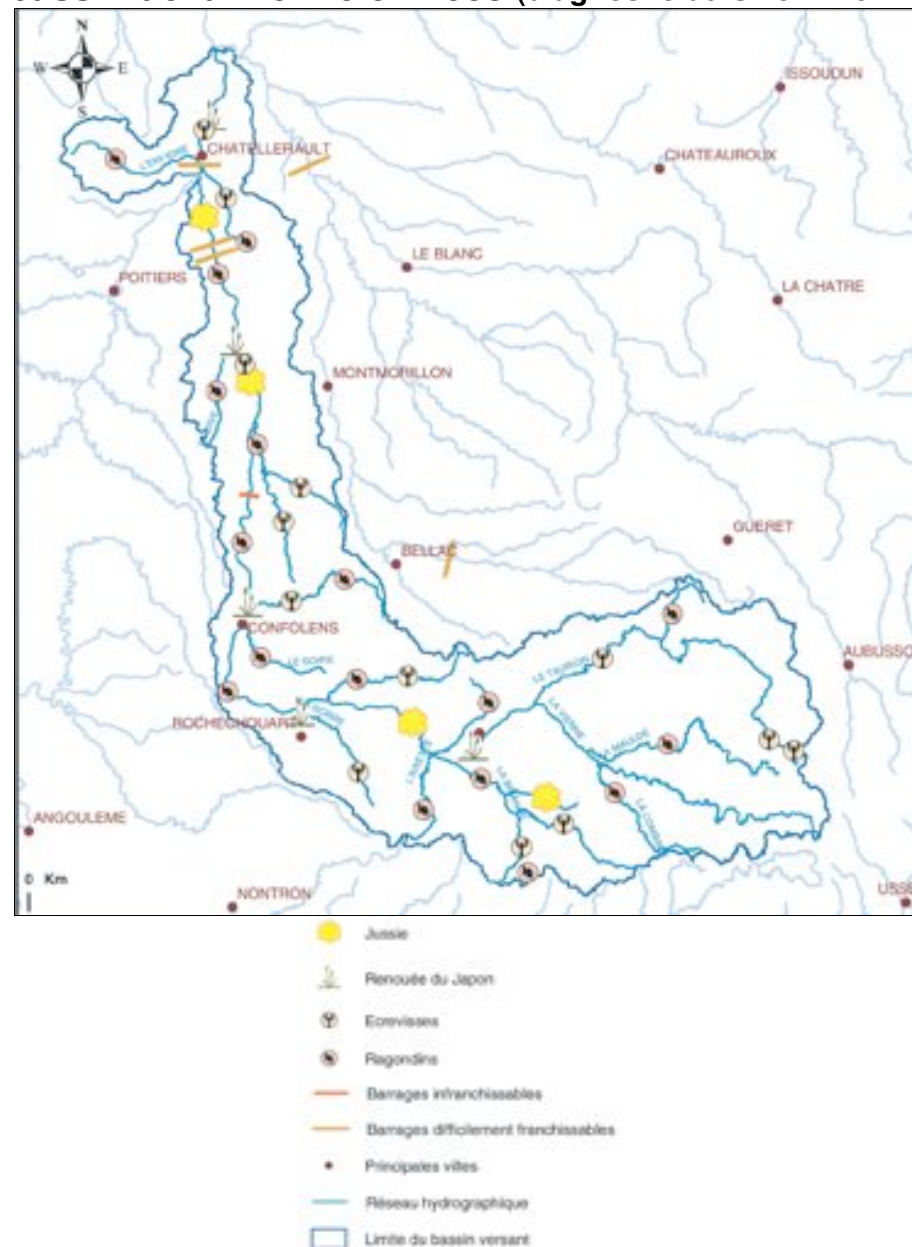
La carte est issue de l'état des lieux du SAGE datant de 2003. **Les 4 espèces envahissantes principales (Jussie, Renouée du Japon, Ragondin et Ecrevisses américaines) sont présentes sur la majeure partie du bassin.**



En **2007/2008**, un projet tuteuré est mené par un groupe d'étudiants de l'ENSIL (Ecole National Supérieure d'Ingénieur de Limoges) afin de mieux connaître la répartition des **espèces envahissantes végétales** et les moyens de lutte mis en place sur le bassin de la Vienne.




Concernant le **Ragondin**, le rapport d'activité 2007 de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) de la Haute Vienne fait état des lieux d'une présence quasi généralisée de l'espèce sur le département (présence sur 90 % du territoire). L'empoisonnement a été supprimé sur le département et 87 communes ont mis en place des actions de piégeage en 2007 avec **3638 ragondins piégés**.





Le tableau suivant présente les différentes espèces, leur distribution générale sur le bassin et les problématiques identifiées.

6.5 Les principales espèces envahissantes sur le bassin de la Vienne en 2003 (diagnostic du SAGE Vienne)



Nom	Aspect	Distribution sur le bassin	Problématiques
<p>Jussie à grandes fleurs (<i>Ludwigia grandiflora</i>)</p> <p>Jussie (<i>Ludwigia peploides</i>)</p>		<p>Ces espèces sont extrêmement répandues sur la partie aval aussi bien sur le cours même de la Vienne que sur les annexes et plans d'eau. Elles s'installent progressivement sur la partie amont avec déjà quelques zones bien infestées (exemple : bassin de la Roselle (87) et sur la Vienne à Aix/Vienne).</p>	<p>Espèce amphibie introduite d'Amérique du Sud par les aquariophiles pour ses qualités ornementales. Elle aime les eaux calmes ou faiblement courantes. Elle possède une très forte capacité de recouvrement (intégral sur certains plans d'eau) et une production annuelle de biomasse importante. Ces plantes sont perturbantes pour le milieu et les activités telles que la navigation.</p>
<p>Renouée du Japon (<i>Fallopia japonica</i>)</p>		<p>Très répandue de nos jours sur l'ensemble du bassin avec des zones de colonisation très fortes comme la région de Limoges.</p>	<p>Introduite d'Asie orientale, comme plante ornementale, c'est une adepte des milieux rudéraux, des talus et des bords de rivière, particulièrement quand ils sont remaniés. Elle forme des massifs compacts qui peuvent exclure tout autre végétal et sécrète des substances toxiques au niveau de ses racines.</p>
<p>Buddleia de David (<i>Buddleja davidii</i>)</p>		<p>Egalement appelé l'arbre à papillons, le Buddleia est implanté un peu partout. Il semble particulièrement abondant en périphérie de Limoges, profitant de l'artificialisation continue des milieux.</p>	<p>Espèce importée de Chine pour orner les jardins. Ses affinités rudérales la font s'installer sur les talus de bords de routes ou de voies ferrées, dans les endroits fortement remaniés comme les zones industrielles.</p>

<p>Balsamine ou impatiente des jardins (<i>Impatiens balfouri</i>)</p>		<p>Fréquente dans beaucoup de villages et sur leur périphérie immédiate, elle est très abondante dans la vallée de la Gorre (87).</p>	<p>Cette plante maintenant bien naturalisée est devenue fréquente. Très localement, dans des endroits frais et humides, elle peut constituer des peuplements denses et assez exclusifs.</p>
<p>Myriophylle du Brésil (<i>Myriophyllum aquaticum</i>)</p>		<p>Encore rare, il est localisé sur la partie amont du bassin.</p>	<p>Espèce des eaux calmes (plans d'eau en particuliers), très envahissante, introduite d'Amérique du Sud par les aquariophiles.</p>
<p>Ragondin (<i>Myocastor coypus</i>)</p>		<p>Le ragondin (espèce nuisible) est présent absolument partout (mais avec des densités très différentes) des zones de sources jusqu'aux plaines. Il a une très nette prédilection pour les milieux fortement anthropisés et les secteurs où le cours d'eau est à proximité de cultures.</p>	<p>Introduit d'Amérique du Sud au XIXème pour l'élevage de sa fourrure, le ragondin est très adaptable et très prolifique. Exclusivement végétarien, il peut avoir un impact très fort sur la végétation rivulaire, jusqu'à anéantir certains massifs de roseaux. Il mine les bords de rivières de ses nombreuses galeries d'accès aux terriers.</p>  <p>Il est enfin un vecteur connu de la leptospirose, maladie parasitaire pouvant être mortelle pour le bétail.</p>

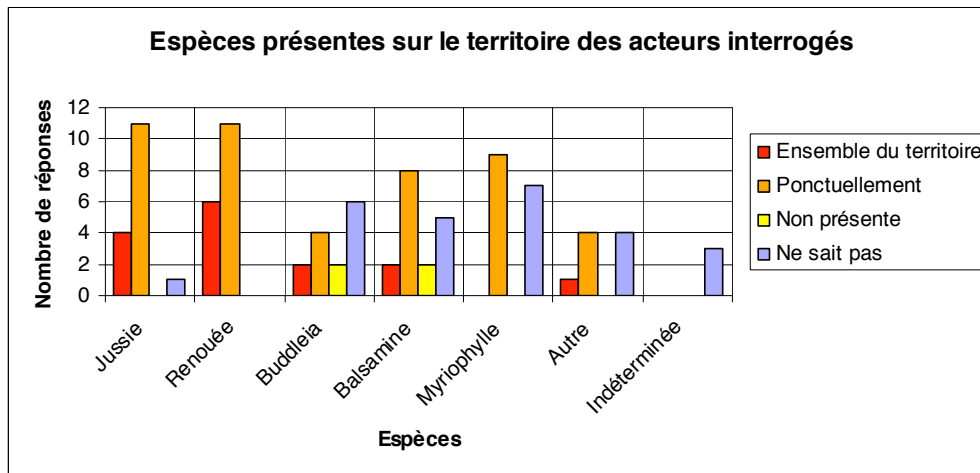
<p>Rat musqué (<i>Ondatra zibethicus</i>)</p>		<p>Présent partout sur le bassin, sauf en altitude, mais beaucoup moins abondant que le ragondin.</p>	<p>Introduit d'Amérique du Nord, il contribue lui aussi à la destruction des plantes aquatiques et creuse des terriers qui peuvent miner les berges des cours d'eau et des étangs.</p>
<p>Les écrevisses américaines (<i>Pacifastacus leniusculus</i>, <i>Orconectes limosus</i>, <i>Procambarus Clarkii</i>)</p>		<p>Bien que leurs effectifs ne soient pas précisément connus, les écrevisses américaines sont présentes sur l'ensemble du bassin de la Vienne.</p>	<p>Introduites suite aux épidémies de peste des écrevisses dans l'Europe, elles sont extrêmement envahissantes (jusqu'à plus de 10000 individus sur 1 km de petit ruisseau), sont des prédatrices des alevins et des larves mais transportent aussi des parasites fatals pour l'écrevisse à pattes blanches autochtone.</p>
<p>Grenouille Taureau (<i>Rana catesbeina</i>)</p>		<p>En cours d'implantation sur l'extrême sud ouest du bassin, en provenance des vallées affluentes de la Dordogne.</p>	<p>Originnaire d'Amérique du Nord et introduite dans l'étang d'un château en Gironde, cette énorme grenouille présente un danger majeur pour toutes les autres espèces d'amphibien dont elle est une prédatrice redoutable.</p>
<p>Tortue de Floride (<i>Trachemys scripta elegans</i>)</p>		<p>Sa présence n'est pas connue sur le bassin.</p>	<p>Introduite du Sud-Est des Etats-Unis, cette espèce est massivement élevée par les enfants puis relâchée dans la nature quand elle devient encombrante. Elle constitue une compétitrice très dominante pour la Cistude d'Europe.</p>

6.5 Répartition des principales espèces envahissantes sur le territoire du SAGE Vienne (source CBNMC – Février 2008)

De novembre 2007 à mars 2008, des **étudiants de l'ENSIL** ont réalisé un projet tuteuré concernant la mise en place d'une gestion coordonnée des espèces végétales envahissantes sur le territoire du SAGE Vienne.

Un **recensement de l'ensemble des acteurs investis sur cette problématique** sur le territoire du SAGE Vienne a été réalisé et un questionnaire a été adressé à chacun d'eux afin **d'identifier la présence des espèces envahissantes, connaître les modes d'actions et évaluer la coordination existante. 23 structures** ont ainsi participé à l'enquête.

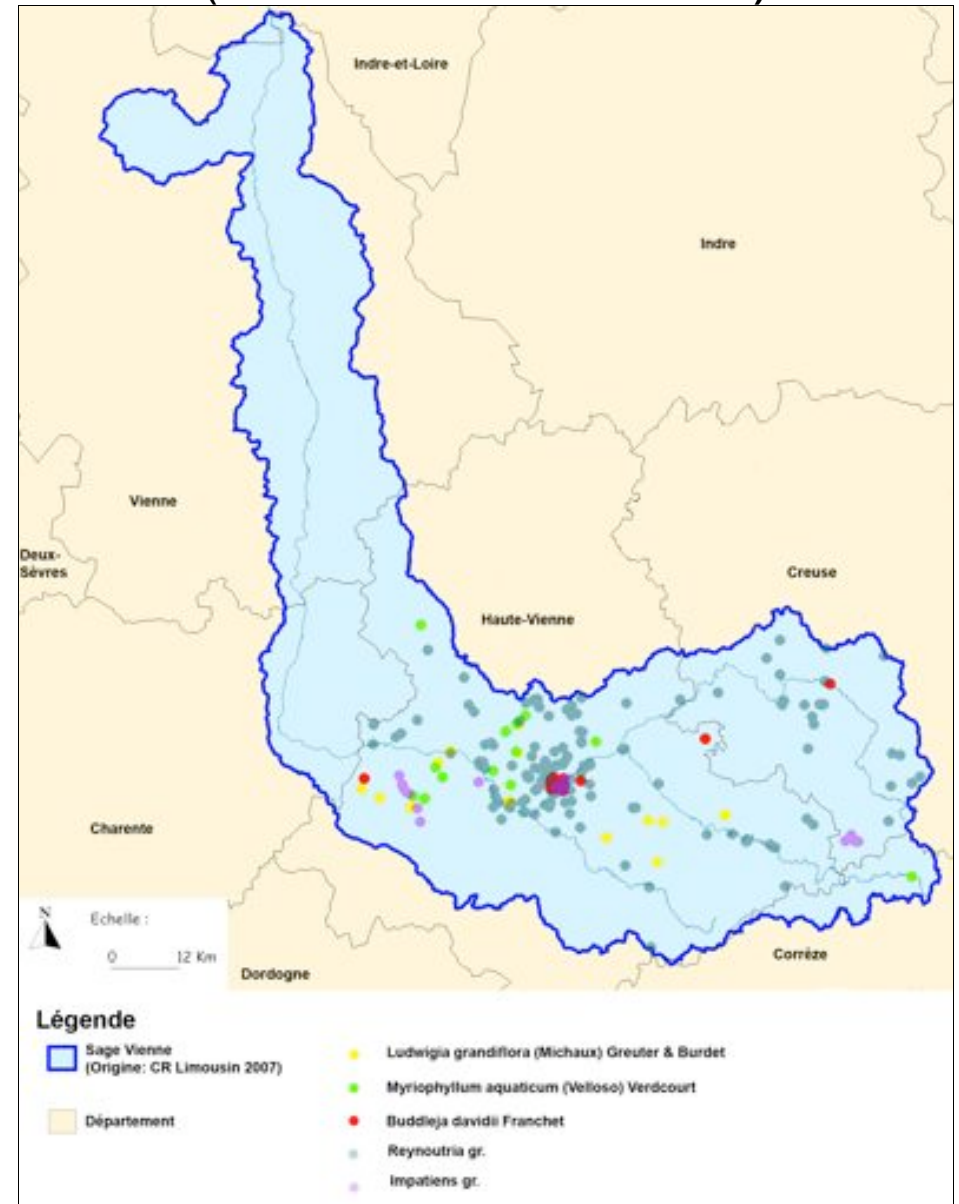
Les résultats concernant le descripteur sont les suivants :



La **Jussie** et la **Renouée du Japon** sont les espèces les plus présentes que ce soit sur l'ensemble du territoire ou de façon plus ponctuelle. La situation est plus contrastée concernant le **Buddleia** et la **Balsamine**. Le **Myriophylle** est quant à lui présent ponctuellement dans 50 % des cas.

La carte suivante provient du Conservatoire Botanique National du Massif Central. Ces inventaires sont issus de relevés botaniques amateurs faisant partis du réseau du conservatoire national, du CREN Limousin, de Limoges Métropole, du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Moyenne, ou du Syndicat Mixte Vienne Gorre.

Les données de localisation sur la Région Poitou-Charentes sont en cours de saisie par le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique.



INDICATEUR D'ETAT : 6. QUALITE DES MILIEUX

Descripteur : 6.6 Carte et tableau de caractérisation des zones humides et/ou % du bassin couvert par une zone humide aménagée

✓ Commentaire général descripteur :

Durant l'année 2007/08, un recensement des zones à dominante humide est engagé sur le périmètre du SAGE du bassin de la Vienne. Cette étude servira de base pour une meilleure prise en compte des zones humides et la mise en œuvre d'une politique de gestion.

Depuis 2002, le Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Direction Régionale de l'Environnement du Limousin (SEMA/DIREN) a confié au Conservatoire botanique national du Massif Central (CBNMC) un **travail d'inventaire et cartographie des zones humides sur le territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin et sur la partie haut-viennoise du Parc naturel régional Périgord-Limousin.**

La tranche 2005 complète et termine les travaux d'inventaire et de cartographie entrepris depuis cette date. Ce travail général a porté sur **418 400 hectares** répartis en quatre tranches.

- ✓ **Préconisations suivies :** 84, 85, 86, 88.
- ✓ **Base de données ou structure en charge :** CREN, CBNMC, ..., cellule du SAGE.
- ✓ **Fréquence d'actualisation :** Selon mise en œuvre Préconisation n°84.
- ✓ **Référence initiale :** Préconisation n°85.

✓ Caractéristiques du bassin :

Les zones humides du territoire du SAGE représentent **6978 ha sur la partie « Millevaches en Limousin »** et **1105 ha sur la partie « Périgord-Limousin »**.

Les zones humides majoritaires sur le secteur « Millevaches en Limousin » du territoire du SAGE sont les **Jonçais (27 %)**. Les **forêts humides (18,19 %)**, les **tourbières (16,73 %)** et les **Moliniaies (16,13 %)** sont également bien représentées. Les prairies humides et roselières sont très peu importantes sur ce secteur.

Sur le secteur « Périgord-Limousin », les zones humides les plus représentatives sont les **Jonçais (58,41 %)**. Les **forêts humides** sont également bien représentées dans les fonds de vallée des cours d'eau (28 %). Les tourbières sont absentes sur ce secteur.

L'inventaire cartographique des zones à dominante humide à l'échelle de l'intégralité du périmètre du SAGE Vienne et de la Région Limousin (bassin Loire Bretagne), est en cours de réalisation par le bureau d'étude Image-Consult.

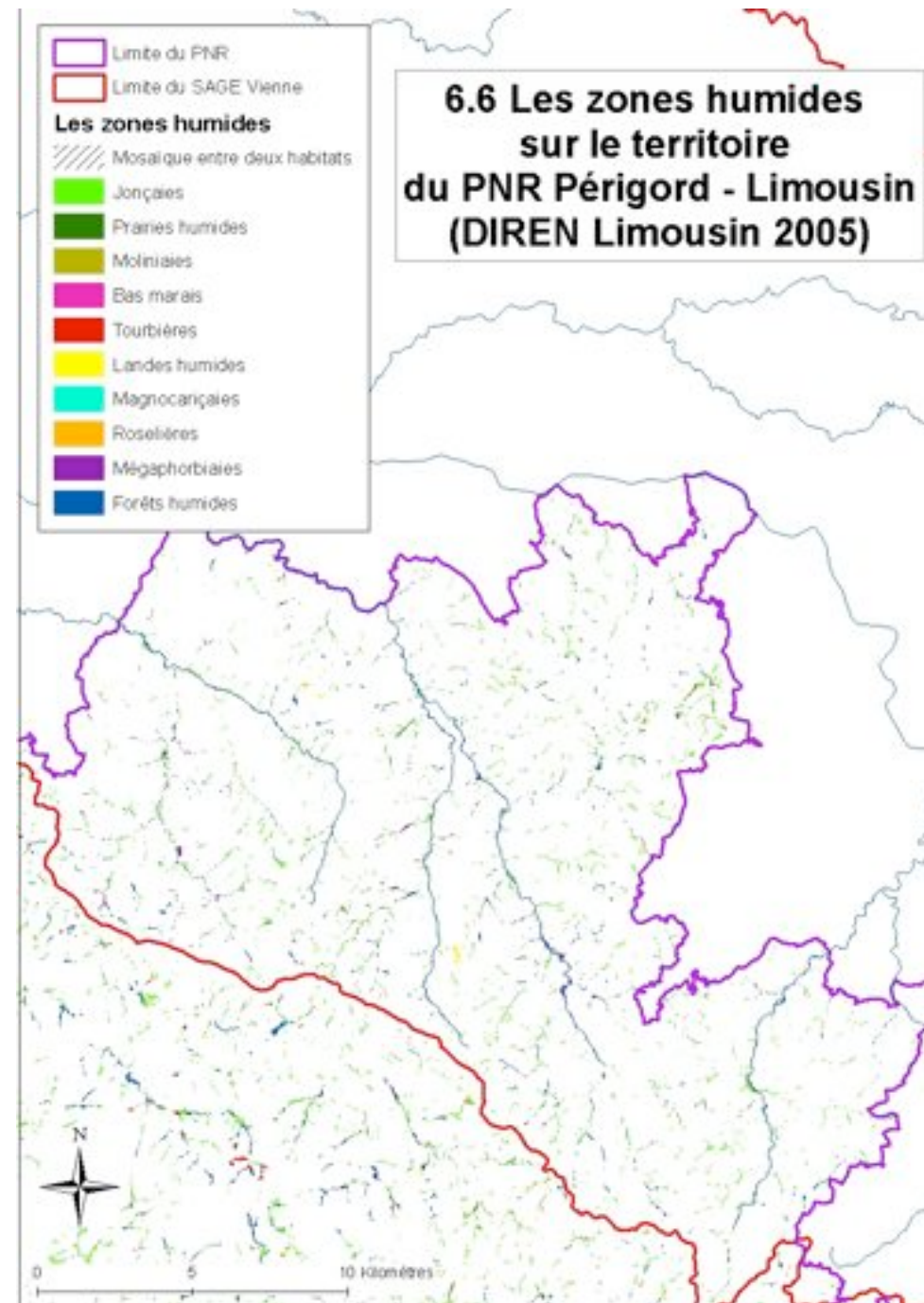
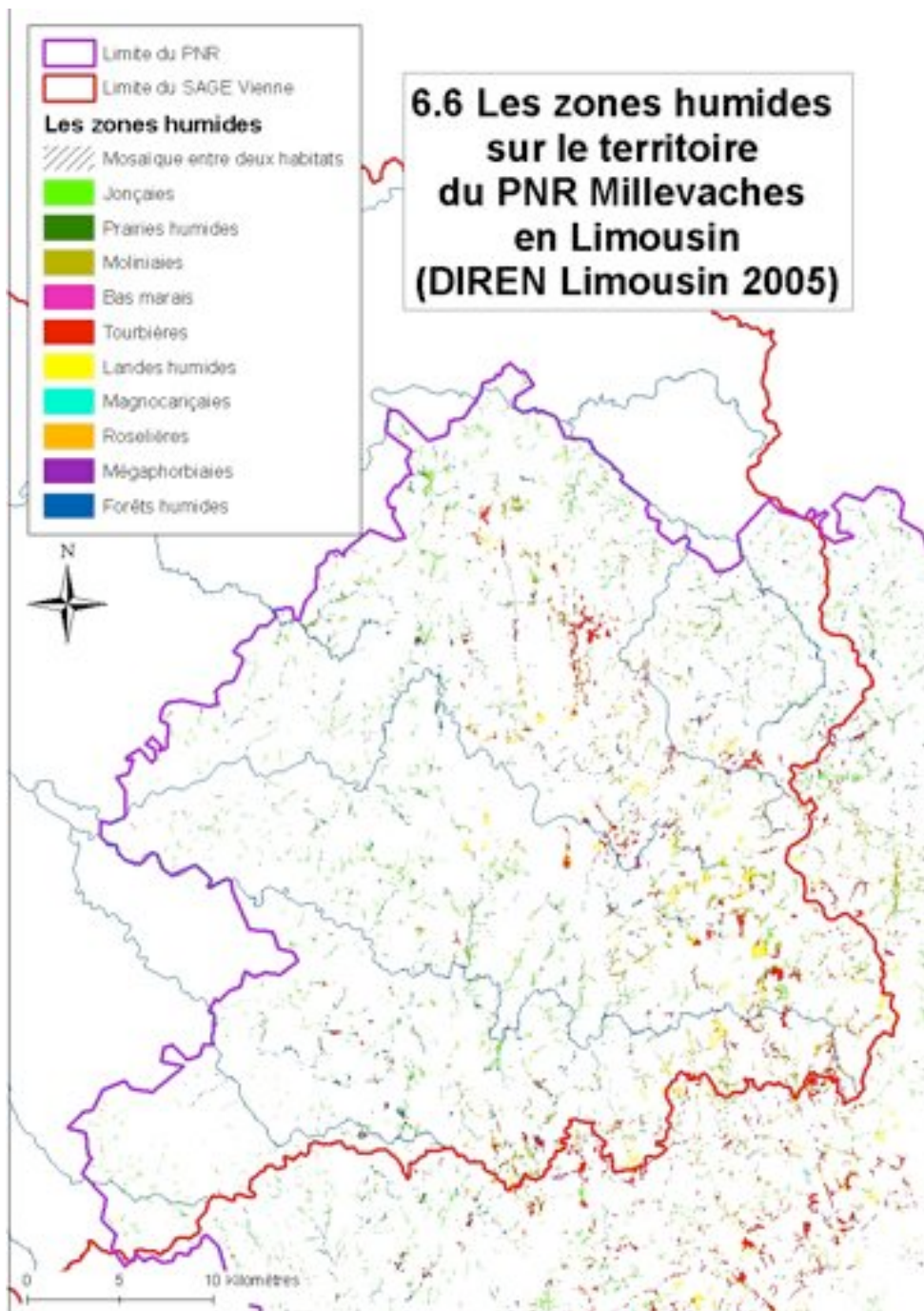
Basé sur une méthode de prédétermination des zones potentiellement humides par la réalisation de masques numériques (topologie, hydrographie...), de calages de terrain et de photo-interprétation assistée par ordinateur ; les premiers résultats seront disponibles mi 2008.

Tourbière sur le Plateau de Millevaches en Limousin



6.6 Tableau de caractérisation des zones humides sur le périmètre du SAGE Vienne et sur les secteurs des PNR « Millevaches en Limousin » et « Périgord Limousin »
(source : DIREN, CBNMC, 2005)

Libellé végétation	Secteur "Millevaches en Limousin"		Secteur "Périgord Limousin"	
	hectares	%	hectares	%
0 - Mosaïque entre deux habitats	473,16	6,78%	0	0,00%
1 - Jonçaises	1884,15	27,00%	645,67	58,41%
2 - Prairies humides	20,18	0,29%	0,43	0,04%
3 - Moliniaies	1125,5	16,13%	37,51	3,39%
4 - Bas-marais	112,04	1,61%	0,62	0,06%
5 - Tourbières	1167,13	16,73%	0	0,00%
6 - Landes humides	813,69	11,66%	17,7	1,60%
7 - Magnocariçaies	23,64	0,34%	3,14	0,28%
8 - Roselières	2,64	0,04%	1,93	0,17%
9 - Mégaphorbiaies	86,53	1,24%	88,47	8,00%
10 - Forêts humides	1269,39	18,19%	309,94	28,04%
Total	6978,05	100,00%	1105,41	100,0%



INDICATEUR D'ETAT : 6. QUALITE DES MILIEUX

Descripteur : 6.7 Carte ou tableau sur la qualité physique des cours d'eau (aménagement ripisylve / berge / lit)

✓ **Commentaire général descripteur** :

La qualité physique des cours d'eau est un aspect important pour l'atteinte du bon état en 2015 dictée par la Directive Cadre sur l'Eau.

- ✓ **Préconisations suivies** : 60, 62, 64.
 - ✓ **Base de données ou structure en charge** : Syndicat de rivière, AELB.
 - ✓ **Fréquence d'actualisation** : Selon avancement des outils de gestion des berges et lit (type Contrat Restauration Entretien).
 - ✓ **Référence initiale** : Préconisation n°60.
- ✓ **Caractéristiques du bassin** :

Cf. descripteurs :
1.2 Carte des masses d'eau (p.8)
Risque Morphologie
19.1 Carte des programmes
d'entretien des berges (p.147)

INDICATEUR D'ETAT : 7. OBSTACLES A L'ÉCOULEMENT DES EAUX ET A LA CIRCULATION DE LA FAUNE

Les ouvrages transversaux et les plans d'eau induisent des modifications des écoulements naturels et transits sédimentaires, des perturbations du fonctionnement hydro-morphologique du cours d'eau et constituent des obstacles au franchissement de la faune aquatique et des canoës.

L'inventaire des ouvrages transversaux réalisé en 2007 dans le cadre du SAGE (préconisation n°79) constitue une base de connaissance préalable à l'initiative d'actions en faveur de la restauration de la continuité au fil de l'eau.

INDICATEUR D'ETAT : 7. OBSTACLES A L'ECOULEMENT DES EAUX ET A LA CIRCULATION DE LA FAUNE

Descripteur : 7.1 Nombre d'ouvrages présents et carte des barrages et seuils des tronçons où remontée des migrateurs possible

✓ Commentaire général descripteur :

La dégradation physique des cours d'eau du bassin de la Vienne, constitue le principal paramètre déclassant issu de l'état des lieux de la Directive Cadre européenne sur l'Eau. En effet, la succession des seuils et ouvrages transversaux peut modifier le fonctionnement global d'un cours d'eau en limitant sa continuité écologique et son transport solide.

Afin d'identifier et de caractériser les ouvrages transversaux du bassin de la Vienne perturbant la libre circulation des poissons et des canoës (préconisation n°79 du SAGE), une étude a été réalisée en 2007. Elle vise à répondre aux deux objectifs du SAGE, qui sont **d'assurer la continuité au fil de l'eau des rivières** et de **permettre la remontée des poissons migrateurs à l'aval de l'Isle - Jourdain dans 5 ans**.

- ✓ **Préconisations suivies** : 9, 43, 79.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : Syndicat de rivière, AELB, LOGRAMI, ONEMA.
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Selon avancement des outils de gestion des berges et lit (type Contrat Restauration Entretien).
- ✓ **Référence initiale** : Préconisation n°60.

✓ Caractéristiques du bassin :

Sur le bassin de la Vienne, pas moins de **323 ouvrages** ont été dénombrés. Chaque ouvrage est caractérisé par un ensemble de descripteurs (hauteur, état, franchissement...) regroupés dans une base de données. Celle-ci a permis la mise en place en 2007, d'une analyse multicritère visant à classer les ouvrages selon leur état, leur intérêt, leur impact... Des objectifs de gestion et d'aménagement par ouvrage sont alors proposés.

Avec l'équipement du barrage de Châtellerault en 2004, **le tronçon accessible aux migrateurs** (saumon, lamproies, alose...) **sur la Vienne** est d'environ **41 km**.

En juillet - août 2008, 2 seuils devraient être équipés au niveau de Bonneuil-Matours (maîtrise d'ouvrage Syndicat RIVE Vienne), libérant un tronçon de cours d'eau accessible aux migrateurs jusqu'aux seuils situés sur la commune de Mazerolles (86) (source : LOGRAMI), soit environ **40 kilomètres supplémentaires**.

Les **résultats encourageants des comptages des migrateurs au niveau de Châtellerault** depuis son équipement en 2004, confirment les **potentialités du retour des migrateurs sur le bassin de la Vienne**, en particuliers avec les résultats exceptionnels de 2007 concernant la Lamproie marine et l'Alose :

Espèces	2004	2005	2006	2007
Alose	5 889	4 951	3 487	9 537
Anguille	3 434	1 105	2 682	4 701
Lamproie marine	23 620	8 333	21 111	41 655
Truite de mer	8	12	2	4
Saumon atlantique	2	4	11	9

Source : LOGRAMI - <http://perso.orange.fr/logrami/chatellerault.html>

Cf. descripteur 19.2 Carte des ouvrages équipés (p.154).



INDICATEUR D'ETAT : 7. OBSTACLES A L'ECOULEMENT DES EAUX ET A LA CIRCULATION DE LA FAUNE

Descripteur : 7.2 Carte et tableau de recensement des étangs

✓ Commentaire général descripteur :

Le territoire du SAGE Vienne est caractérisé par **une forte densité d'étangs** dont la plupart ont été créés durant ces dernières décennies. Ces plans d'eau sont principalement de petite taille et constituent de véritables obstacles à l'écoulement des eaux et à la libre circulation de la faune lorsqu'ils entravent le lit du cours d'eau.

Les données présentées sont issues :

- pour la partie Limousin, du recensement de la DIREN Limousin en 2005,
- pour la partie Poitou-Charentes, des DDAF de la Charente en 2002 et de la Vienne en (...).

Il s'agit des plans d'eau de taille supérieure à 0,1 ha.

Ces données pourront être intégrées dans une base de données réalisée dans le cadre de la préconisation n°99 : Réaliser un recensement des étangs à l'échelle du bassin.

- ✓ **Préconisations suivies** : 97, 98, 100, 102.
- ✓ **Base de données ou structure en charge** : DDAF, DIREN, Cellule du SAGE.
- ✓ **Fréquence d'actualisation** : Selon mise en œuvre Préconisation n°99.
- ✓ **Référence initiale** : Préconisation n°99.

✓ Caractéristiques du bassin :

Sur le territoire du SAGE Vienne, **7 108 plans d'eau sont dénombrés** (densité moyenne de 1 étang par km²). La concentration des plans d'eau est plus importante sur la partie médiane du bassin. Sur le bassin de la Gorre par exemple, la densité d'étangs est environ de 2 plans d'eau par km² (399 plans d'eau sur un bassin de 207 km²).

Les plans d'eau cartographiés sont de superficie supérieure à 0,1 ha. Pour la Région Limousin, les plans d'eau de surface comprise entre 0,1 et 1 ha sont représentés par des points.

En prenant comme hypothèse, une superficie moyenne de 0,5 ha pour ces derniers, **la superficie totale des 7 108 plans d'eau du bassin est d'environ 6 975 ha** (69.7 km² soit 1 % de la surface totale du périmètre du SAGE).



Etangs sur le territoire du Syndicat Mixte Vienne Gorre

